



Téléphone 027/23 30 51
Publicité :
Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11

VÊTEMENT
Monsieur
MARTIGNY
MONTHÉY

Le n° 60 ct.
Energie
hydroélectrique
Du nouveau
Voir page 30

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

DEMAIN C'EST DIMANCHE

On pense avec le cœur, on croit avec le cœur. Avec tout soi-même, avec toute sa capacité de souffrir et de jour, de sentir et d'aimer.

C'est le cœur qui sent Dieu, dit Pascal. Voilà pourquoi notre Mère l'Eglise a toujours été soucieuse de donner et de garder à ses enfants une sensibilité chrétienne, et de ne point, au profit d'une abondance de produits nouveaux, les sévrer trop rapidement du lait de leur consolation.

L'Antienne de ce jour est le Rorate, phrase et paraphrase d'Isaïe, profonde prière et substantielle berceuse.

Rorate

Cieux, répandez votre rosée, nuages, faites pleuvoir le Juste ! Que la terre s'ouvre et germe son Sauveur !

Le ciel, c'est Dieu ; la rosée, c'est la grâce. Sans pluie, la terre est un désert. Et si la terre, devenue compacte au point que l'eau n'y pénètre pas, il n'y a plus aucun espoir de vie. Sans la grâce, aucune âme ne peut vivre et l'âme qui refuse la grâce s'est donné la mort.

Saint Augustin rapproche notre passage d'un verset du psaume 84 : La Vérité a jailli de la terre et la Justice regarde du ciel. La Vérité qui jaillit de la terre, c'est le Christ, qui dit de lui-même : « La Vérité, c'est moi » et qui naît de la Vierge Marie.

Et « la Justice regarde du ciel », cela veut dire que l'homme qui croit en Jésus n'est pas justifié par lui-même, mais par Dieu.

La Vérité née de la terre, c'est le Verbe fait chair. Et la Justice regarde du ciel, cela veut dire que tout don excellent vient d'en haut.

La terre qui nous donne Jésus, c'est la chair de la Vierge Marie ; et la Justice regarde du ciel, car l'homme ne peut recevoir aucun bien qui ne lui vienne du ciel.

Justifiés par la foi, ayons la paix avec Dieu puisque la justice et la paix se sont embrassées.

Par Jésus-Christ notre Seigneur, parce que la Vérité est née de la terre. Par Lui nous avons accès à cette grâce dans laquelle nous sommes et nous nous glorifions dans l'espérance de la gloire de Dieu. Pas de notre gloire, car toute sainteté, toute justice nous descend du ciel.

Qu'il m'advienne selon ta parole, répond l'humble Vierge Marie (et non : que les choses se passent exactement comme tu viens de le dire !). Et c'est elle, la part de notre terre qui s'ouvre à la pluie de la Parole et qui donne son fruit, ce fruit qui devient nôtre, dans la mesure où nous aussi, cassant l'écorce desséchée de nos cœurs, nous rendons perméables à cette divine rosée.

Qu'au chant d'Isaïe et de l'Eglise réponde le chant des anges : Gloire à Dieu au plus haut des cieux d'où sa Bonté nous regarde ! Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté qui reçoivent la rosée divine et en qui naît le Sauveur.

MM

PRISE D'OTAGES À THONON

LE GANGSTER ABATTU PAR UN TIREUR D'ÉLITE

Témoin direct



M^e Wilhelm Schnyder raconte

Nouvelle prise d'otages, hier en France, tout près de nos frontières, cette fois-ci, puisque c'est à Thonon qu'elle a eu lieu.

C'est à la suite d'un hold-up raté qu'un gangster, surpris par la sirène d'alarme de la banque qu'il se proposait de dévaliser, s'est retranché dans l'établissement avec deux otages.

Mais laissons parler un témoin direct, puisqu'en effet, notre ami Wilhelm Schnyder, ancien président de l'Association des journalistes indépendants, avocat et notaire à Gampel-Steg, a assisté à la scène alors qu'il se trouvait à Thonon pour affaires.

« Alors que je sortais à 15 h. 30 environ d'un petit magasin se trouvant à quelques mètres de la Caisse d'épargne de Thonon, nous dit M. Schnyder, j'entendis s'enclencher la sirène d'alarme de cette banque. Au même instant, un homme fit irruption de l'établissement, courant vers deux policiers qui patrouillaient dans la rue ».

A partir de ce moment-là, tout va très vite en cette rue Pasteur, qui est toute proche du square Aristide-Briand. Les gendarmes, dégainant leurs armes, se postent de part et d'autre de la banque.

« Dès ce moment, poursuit M. Schnyder, des dizaines de visages apparaissent aux fenêtres. Et puis, véritablement, la police se distingue par sa foudroyante rapidité : en deux ou trois minutes, les renforts arrivent. Des policiers en civils, armés de mitraillettes, et des tireurs d'élite munis de carabines ;



On voit ici la ruelle se trouvant derrière la banque, cette photo ayant été prise de l'une des fenêtres où étaient postés des tireurs d'élite. On distingue à gauche, à côté de la porte, le gangster (qui porte un bonnet et un long manteau) et ses deux otages. De l'autre côté des voitures en stationnement, les policiers dont un braque une mitraillette sur le bandit.

en tout une vingtaine d'hommes. La presse fut rapide elle aussi, puisque dix minutes à peine après l'alarme, journalistes et gens de radio se trouvaient sur place ».

Entre-temps, le gangster, voyant sa tentative de hold-up ratée et sa retraite coupée, s'était retranché au fond de la banque, prenant avec lui deux otages : M. Mazuyer, sous-directeur de l'établissement, et M. Chedal, menuisier, qui travaillait sur place au moment de l'agression.

« Après quelques minutes, nous explique M. Schnyder, le bandit sortit

par une porte donnant derrière la banque, sur une ruelle à sens unique où était stationnée une file de voitures. Cette ruelle, bien entendu, était bloquée de part et d'autre par la police. Traversant la chaussée, toujours en tenant ses deux otages sous la menace de son fusil à canon scié calibre 12, le gangster s'embusqua contre une maison, à l'abri des véhicules en stationnement.

« Un groupe de policiers en civil, dont quelques-uns étaient armés, s'ap-

Suite page 30

J.-P. R.

La Chaîne du Bonheur aide les chômeurs

Un million en un jour

LAUSANNE. - La Chaîne du Bonheur a entrepris dès vendredi matin à 7 heures une aide aux chômeurs en lançant un appel de fonds sur les ondes de Sottens. Cet appel a été entendu puisque le soir du même jour, à 23 h. 15, les sommes recueillies ou annoncées sur le compte de chèques de la Chaîne du Bonheur approchaient le million.

Avec Swissair

Pour les lecteurs du « NF », à la découverte du Brésil... 1976



Partir de Sion le 7 décembre vers 20 heures, par 10 degrés environ en dessous de zéro et arriver à Sao Paulo au Brésil, le 8, à 10 h. 40 (par près de 35 degrés au-dessus de zéro), cela représente beaucoup plus qu'un dépaysement total.

L'organisme fait ce qu'il peut pour suivre...

Ce qui m'étonne, c'est qu'il y parvient assez vite.

Je précise d'emblée que l'équipage du DC 10 de Swissair fit tant et si bien que tous les passagers de la ligne Zurich - Genève - Dakar - Rio de Janeiro - Sao Paulo - Buenos Aires s'aperçurent relativement peu de la longueur d'une balade aérienne qui s'étend quand même sur une quinzaine d'heures si l'on tient compte des escales techniques et, bien entendu, des fuseaux horaires.

★

Ce sera un Boeing 727 de la VARIG (la principale compagnie brésilienne) qui me « poussera » 1000 km plus au sud-ouest de Sao Paulo pour atteindre Iguacu, où l'on se trouve tout à coup confronté avec l'un des plus impressionnants phénomènes naturels de notre planète : la cataracte du fleuve du même nom.

Cinq kilomètres et demi de longueur en un fer à cheval irrégulier, une trentaine de cascades, les unes avec 80 mètres de chute, plus de 150 millions de mètres cubes d'eau à l'heure, un grondement audible à 15 km : cela fait un splendide spectacle qui vaut, à lui seul, le déplacement. (Notre photo n'en montre que la moitié.)

Voir page 3

Textes et photos NF - A.L.

« Tu attacheras ta ceinture de sécurité !... »

Qui seront les sacrifiés sur l'autel de la statistique ?

C'est toujours à Nouvel-An que l'on s'aperçoit que rien ne ressemble plus à une année qu'une autre année... Pourtant, dans une dizaine de jours, quelque chose aura changé pour les automobilistes, puisqu'à dater du premier janvier, ils auront perdu l'élémentaire faculté de décider d'eux-mêmes si oui ou non ils utilisent leur ceinture de sécurité, et dans quelles circonstances.

Le fait est grave, car il marque un pas nouveau dans la mise sous tutelle des conducteurs dont on cherche à faire des abrutis irresponsables et incapables de prendre quelque décision que ce soit.

Certes, pour de nombreux milieux de notre pays, « liberté individuelle » est devenu un vilain mot, et ceux qui le prononcent de vieux fossiles dangereux, et peu soucieux du bien commun.

Or cette dernière accusation est fallacieuse, car il y a bien commun et bien commun. L'un d'eux - celui que défend le BPA - se résume à une

courbe statistique qui est à la fois un instrument de travail et un but, puisqu'il s'agit de présenter, année après année, une statistique qui se veut le reflet si possible favorable des actions entreprises par cet organisme.

Ce bien commun-là, on peut évidemment l'opposer à la liberté individuelle, pour autant que l'on ait le cœur endurci d'un technocrate avide de chiffres. C'est une option carrément morale, et comme nous avons pu nous en assurer lors d'un entretien avec un représentant du BPA - il est inutile d'en discuter. Le culte de la statistique

prime toute autre considération, fût-elle vaguement humaine.

Et pourtant. Aucun spécialiste au monde n'est en mesure d'affirmer que la ceinture de sécurité peut sauver tous ceux qui la portent, et il est d'ailleurs évident qu'aucune voiture, aucun dispositif quel qu'il soit ne garantira jamais une sécurité absolue. En revanche, tout le monde sait, et la plupart le reconnaissent, que la ceinture peut être en certains cas dangereuse, et qu'elle peut même transformer un péccadille en drame.

Réponse du BPA ? Ces cas ne représentent qu'une minorité. Ce qui revient à dire que LES VICTIMES QU'ILS FERONT N'AURONT GUÈRE D'INFLUENCE SUR LA SACRO-SAINTE STATISTIQUE ! C'est très grave et, pour tout dire, immoral. Car l'option

du BPA consiste à sacrifier sciemment un petit nombre de personnes pour en sauver d'autres, plus nombreuses et de ce fait plus intéressantes du point de vue statistique !...

Comme il n'est pas possible de demander des volontaires, les Winkelrieds seront désignés par la fatalité. Peut-être en serez-vous ?...

Nul doute que notre canton paiera un lourd tribut, hélas ! à cette cynique politique. Il est bien connu, en effet, que chaque année, au bord de nos précipices, des automobilistes doivent la vie au fait d'être éjectés de leur véhicule au premier tonneau. Les prochains bénéficiaires d'une telle providence seront donc plus rares, et ils seront punissables, puisque leur vie même attestera du fait qu'ils n'étaient pas en règle avec la loi...

Voilà l'ineptie aberrante à laquelle on est arrivé, par voie légale. L'Etat, nous dit le BPA, a le devoir de veiller au bien-être des citoyens. C'est l'éternel refrain, qui veut que l'on protège les gens malgré eux. Ce que le refrain oublie de préciser, c'est que ce bienveillant paternalisme étatique n'est possible qu'en envoyant d'autres gens, malgré eux, à la mort. Et cela, personne ne peut le nier.

Pour nous, l'esprit de la loi veut que celle-ci protège l'individu contre ses concitoyens, et qu'elle l'empêche de leur nuire. De ce fait, non seulement elle ne peut lui imposer de pourvoir à sa propre sécurité que si celle-ci est étroitement liée à celle de ses semblables, mais encore elle ne peut lui imposer une mesure qui peut lui être fatale.

En l'occurrence, le libre choix s'avère être donc la seule solution juste. Nous connaissons des automobilistes roulant quotidiennement sur nos routes de montagne, et qui jusqu'ici avaient pris le parti de s'attacher en plaine, tout en décrochant leur ceinture en montagne. Dorénavant, tous ces conducteurs raisonnables en seront ré-

duits à l'alternative suivante : soit s'attacher tout le temps et partout, soit opter pour des chances de survie accrues en montagne, en roulant à bord d'une voiture antérieure à 1971, et en perdant du même coup la possibilité et le droit de s'assurer d'une ceinture en plaine.

Il est extrêmement regrettable que le BPA, obnubilé par ses statistiques, ait, après un constat d'échec, recouru à son idéal d'interdiction-obligation pour changer le profil d'une courbe. Il est désastreux que ce même BPA ait laissé ses aspirations statistiques l'emporter sur son rôle d'information et de recherche technique.

Et il est grave et triste que l'autorité fédérale se soit laissée aller, au nom de l'intérêt de l'économie nationale, à sacrifier des citoyens sur l'autel de la statistique.

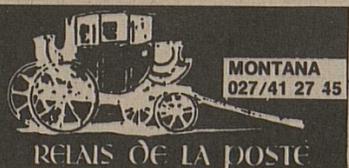
Un pas d'importance vers une société déshumanisée.

J.-P. Riondel

CRANS (ouvert toute l'année)

Restaurant des Mèlèzes - Hôtel

Banquets de sociétés - Noées
Broches au feu de bois
Panorama
Henri Lamon 027/43 18 12



RELAIS DE LA POSTE

MONTANA 027/41 27 45

- Lundi Pieds de porc en croûte
 - Mardi Truite au johannisberg
 - Mercredi Rognons de veau à la moutarde
 - Jeudi Pot-au-feu
 - Vendredi Turbot poché, sauce hollandaise
 - Samedi Porterhouse-steak
- Chaque jour, nos délicieux poussins à la broche.
Marc Berthousoz

GASTRONOMIE

Du nouveau au restaurant

Le Méridien

Châteauneuf
Tél. 027/36 22 50

Tous les jours

- Assiette du jour avec potage 6.50
- Spaghetti bolognaise, salade 6.50

Ainsi que notre carte

Matis, chef de service, vous propose et conseille pour le choix de nos spécialités.

Salle pour banquets et sociétés
60 places

Ouverture tous les jours à 6 heures

Dimanche fermé

Se recommande :
Pianzola-Berthousoz

Restaurant de l'Hôtel de Ville Martigny

M. et Mme Marcel Franc présentent à leur fidèle clientèle leurs meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année et lui proposent leur

menu de Saint-Sylvestre

- La galantine de pintade Jeanne d'Albret
- La salade Cendrillon
- L'Élixir de tortue Théodora
- Le suprême de soles soufflé à la mousse de homard
- Le granité au champagne rosé
- Le cœur de Charolais Chevreuse
- La farandole de légumes au beurre frais
- Les tubercules mascottes
- Le parfait glacé Alhambra
- Les friandises au beurre

Menu complet :

Fr. 45.-

(service compris)

Dans le prix du menu est comprise l'entrée au bal de la Société de développement avec places réservées

Demandez également notre

menu du jour de l'An

Prière de réserver votre table au 026/2 21 04

Hôtel de la Gare, Saxon

vous propose, jusqu'à la fin de l'année 1975, son menu spécial
Cuissons de grenouilles à la provençale
Côtes de bœuf grillées sauce périgourdine
Crêpes Suzette
servi avec légumes frais
Tél. 026/6 28 78

La direction du motel Inter Alps

Famille Rinaldi à Saint-Maurice informe sa fidèle clientèle que son restaurant sera ouvert le 25 décembre avec menu de circonstance

Saint-Sylvestre

Grande soirée de gala avec l'orchestre Jo Gaillard

Réservez déjà vos tables au 025/3 74 74



«Potence» «Charbonnade»

Nos petites salles
Mme Cécile Marin - 027/31 26 69



Gala de Saint-Sylvestre avec le duo Johnyves

Rôtisserie Menu à Fr. 75.-

- Buffet scandinave à discrétion avec langouste à la parisienne saumon en Bellevue mousse de foie gras (en aspic) toast de caviar saumon et anguille fumés etc.

Consommé grand viveur Paillettes au parmesan

- Côte de bœuf au grill Sauce bordelaise Bouquetière de saison Pommes croquettes ou Canard à l'orange

Bombe de minuit Mignardises

Brasserie Menu à Fr. 55.-

- Hors-d'œuvre riche
- Consommé au porto
- Cochon de lait farci à la broche ou Côte de bœuf grillée bordelaise Bouquetière de légumes Pommes croquettes
- Sorbet au marc de champagne

Hôtel de la Gare Sion - Tél. 027/23 28 21

Prière de réserver votre table !

Des nouvelles du père Cyrille Lattion

Chers bienfaiteurs et amis,

Une fois de plus, le cycle liturgique nous ramène à Noël, l'anniversaire inoubliable du jour où Dieu s'est fait homme pour que les hommes deviennent fils de Dieu.

A cette occasion, avec tous mes apprentis, ceux qui travaillent déjà en usine - ils sont plus de quarante - comme ceux qui sont encore au Centre, je veux vous dire ma profonde reconnaissance pour l'aide, aussi bien spirituelle que matérielle, que vous n'avez cessé d'apporter à notre œuvre. Sans elle, sans vous, non seulement nous n'aurions pas pu aller de l'avant, mais il nous aurait été impossible de subsister jusqu'à ce jour.

Persuadé que notre entreprise est bien dans la ligne actuelle de l'Eglise et qu'elle correspond aux vues de la Providence, en toute simplicité et confiance, je la recommande une fois de plus à votre générosité en rappelant la parole du Christ : « Ce que vous aurez fait au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous l'aurez fait ».

Les ouvriers que nous formons sont tous des humbles, des petits. Les aider à préparer pour eux et leurs familles un avenir décent ; les sortir de l'ornière des « à peu près », des « ça peut aller », si chers au cœur des Tâ-wannais ; en leur inculquant le sens de la responsabilité personnelle et collective et le goût du travail bien fait ; de la vie en équipe au service de leurs frères ; tout en leur fournissant l'occasion d'approfondir leurs connaissances religieuses, souvent fort minces au départ, et de s'exercer à vivre une vie foncièrement chrétienne : n'est-ce pas là une œuvre éminemment évangélique ?

Mes apprentis sont au nombre de dix-neuf. Ils seront trente en février, en cas de

recrutement normal. Ils sont en pleine croissance et jouissent d'un appétit réconfortant, pour ne pas dire « féroce ».

Leur pension, les salaires des professeurs et du cuisinier, l'achat de matériel, les réparations inévitables, l'eau, l'électricité, etc., exigent de fortes dépenses. Le prix de la vie a terriblement augmenté. Le prix du bois-seau de riz qui se vendait à 70 NTS en 1973 a presque quadruplé, alors que le change des monnaies étrangères a, lui, très peu évolué.

En 1973, le gouvernement de la préfecture nous avait consenti une aide très modique. L'année suivante, le gouvernement provincial prit à son compte, pratiquement, tous les frais d'apprentissage du second groupe. Puis, tout secours nous fut coupé, comme d'ailleurs à toutes les œuvres similaires, à cause du manque de devises.

C'est vous dire, sans détour, pourquoi et combien je compte sur vous, cette année, et sur votre générosité. Ne serait-ce pas une façon merveilleuse de fêter la naissance de Jésus que de faire participer un groupe du tiers monde à la joie que cette fête nous apporte ?

Alors, pour le passé, pour le futur, pour tout, merci ! Abondante sera votre récompense, puisque « tout ce que vous aurez fait au plus petit des miens, c'est à moi que vous l'aurez fait ».

Encore une fois, joyeux Noël, bonne et heureuse nouvelle année ! Que Dieu vous bénisse et vous garde dans Son Amour.

Avec l'assurance de ma reconnaissante affection et de mon souvenir devant Dieu.

Père Cyrille Lattion, C.R., directeur du Centre d'apprentis de Hsincheng

Hostellerie de Genève - Martigny

Mme et M. Luyet vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et vous proposent

Menu de Noël

- Le consommé « Etoile du berger » Paillettes dorées
- Le pâté de gibier en croûte ou Le gratin de fruits de mer
- Le pintadeau de Bresse aux raisins Les pommes croquettes Les choux de Bruxelles aux marrons
- La ronde des fromages ou La bûche de Noël « Dame blanche »

Menu complet Fr. 26.-
Sans premier Fr. 20.-
Menu enfant Fr. 13.-

Réservez votre table au 026/2 31 41

Menu de Saint-Sylvestre

- La truite de rivière glacée « Andréa » Garniture Tout-Paris
- L'oxtail clair en tasse Sacristains dorés
- La caille rôtie « Mycologue »
- Le cœur de filet de bœuf Henri IV Les pommes parisiennes La jardinière de légumes
- La tourte glacée Bout-de-l'An
- Le brie français sur paille

Prix du menu Fr. 50.-
Orchestre : duo Les Rangers
Danse - Cotillons
Soupe à l'oignon



Je n'ai pas oublié l'aide précieuse que nous a valu votre gentillesse de Noël dernier. Ci-dessus, le groupe actuel, composé de trois tribus différentes : un bououn, sept tayal et douze amiteous ; et aussi trois religions : des catholiques, des protestants et des bouddhistes. Tous des pauvres, mais combien attachants !

Avec Swissair Pour les lecteurs du «Nouvelliste», à la découverte de l'extraordinaire Brésil...1976



RIO DE JANEIRO, ville riante par excellence, lumineuse, propre, gaie, insouciant presque, avec ses collines mondialement connues dont le Corcovado et sa statue du Christ Rédempteur et le Pain de sucre. A l'approche du Christ, par l'est, on découvre Leblon et Ipanéma qui entourent le lac artificiel Rodrigo de Freitas. Derrière la colline de gauche, c'est Copacabana.

Nos lecteurs savent que le Nouvelliste organise, une année une croisière, sur une mer pas trop éloignée de la Suisse, de façon à ce que la dépense soit relativement peu élevée, et l'année suivante, un voyage en avion, le plus loin possible, plus cher bien entendu, mais malgré tout accessible à ceux qui savent mettre de côté, mois par mois, ce qu'il faut pour passer des vacances culturelles et ensoleillées sur un autre continent.

Pour 1976, nous avons jeté notre dévolu sur un Brésil en plein développement, vraiment moderne, où explose le dynamisme de tout un amalgame de races qui ont su se mélanger ou cohabiter dans des conditions exemplaires pour créer un sentiment national parfaitement authentique et enviable par certains de ses aspects.

Mais à côté du Brésil 1975-1976, il y a celui de l'histoire indienne et surtout celui de la civilisation latino-chrétienne introduite par les Portugais depuis plus de 600 ans.

D'ailleurs, le langage de ces derniers est aujourd'hui celui de l'ensemble de ce pays. Leur religion est devenue la même puisqu'on y est catholique à près de 90 %.

La population est de l'ordre de 15 millions d'habitants, théoriquement répartie sur un territoire aussi grand que l'Europe (4400 km du nord au sud, 4700 km d'est en ouest), mais essentiellement concentrés sur les grandes villes comme Rio de Janeiro, Sao Paulo, Bahia, Belo Horizonte et Brasilia.

Un bon tiers du pays est encore quasiment inexploré. Je veux parler de l'Amazonie qui constitue tout le nord.

On découvre au Brésil, jour après jour, des trésors inestimables en minerais les plus divers, avant tout de fer et de bauxite. L'or et l'argent ont fait sa première gloire. Les diamants et toutes les pierres précieuses y font la fortune des joailliers et la joie des femmes. Le café est la culture reine. Mais la plupart des autres s'y développent rapidement : agrumes, ananas, bananes, vigne, pâturages (élevage). La faune, rétablie, est protégée en de multiples endroits. La flore est celle des régions tropicales, c'est-à-dire admirable.

Cette terre de Canaan, devenue indépendante en 1889, connut d'abord les pires difficultés à cause de l'avidité de soi-disant sauveurs.

Après bien des vicissitudes qui menèrent pratiquement le pays à la ruine, les meilleurs éléments du pays commencèrent à lutter eux-mêmes contre la corruption et la subversion sous toutes ses formes. Pour maintenir la discipline dans le travail et l'ordre en général, il fallut bon gré mal gré constituer une autorité forte s'appuyant sur une armée bientôt plus forte encore.

C'est elle qui a pratiquement pris le pouvoir il y a une quinzaine d'années. On ne se fait pas faute de critiquer ce régime. Or, depuis son instauration, le pays revit ; sa population reprend confiance ; les

capitales étrangères affluent ; l'industrie a fait un bond en avant prodigieux ; l'économie (qui connaît actuellement des moments difficiles comme dans tout le reste du monde), permet enfin le début de la structuration de l'ensemble du pays ; l'analphabétisme, qui affectait 80 % de la population en 1950, n'est plus que de 39 % aujourd'hui, alors même que la population recensée a plus que doublé ces vingt dernières années.

Ce qui se fait là-bas est passionnant. Le Brésil vaut très largement la peine d'être vu de près.



C'est pourquoi nous convions ceux de nos lecteurs que cela intéresse et qui en ont les moyens à un extraordinaire voyage de SEIZE JOURS avec départ du Valais le dimanche 25 avril dans l'après-midi et retour chez nous le mardi 11 mai, également en fin d'après-midi.

La nuit du 25 au 26 se passera dans le DC 10, de même que celle du 10 au 11 mai.

De la sorte, nous avons quatorze journées pleines dans cette vaste confédération de vingt-deux Etats (comme la nôtre).

Le programme est combiné de façon à voir Sao Paulo, Iguacu, Belo Horizonte et Brasilia les quatre premiers jours.

Nous resterons ensuite quatre jours à Bahia (Salvador), puis six jours à Rio.

Tous les déplacements intervilles se feront en avion (près de 7000 km) et les visites locales en bus.

A Bahia et Rio, on alternera le plus agréablement possible le farniente au bord des piscines ou sur les merveilleuses plages de sable avec les balades.

La demi-pension, le logement auront comme cadre les meilleurs

hôtels : le Hilton, à Sao Paulo, le Del Rey à Belo Horizonte et les Othon tout neufs de Bahia et de l'incomparable plage de Copacabana (Rio).

La nourriture y est de haute qualité. La viande est souvent meilleure que chez nous.

Le confort est optimum.

L'accueil n'a d'égal que le charme d'une population multiraciale d'une gentillesse extrême.

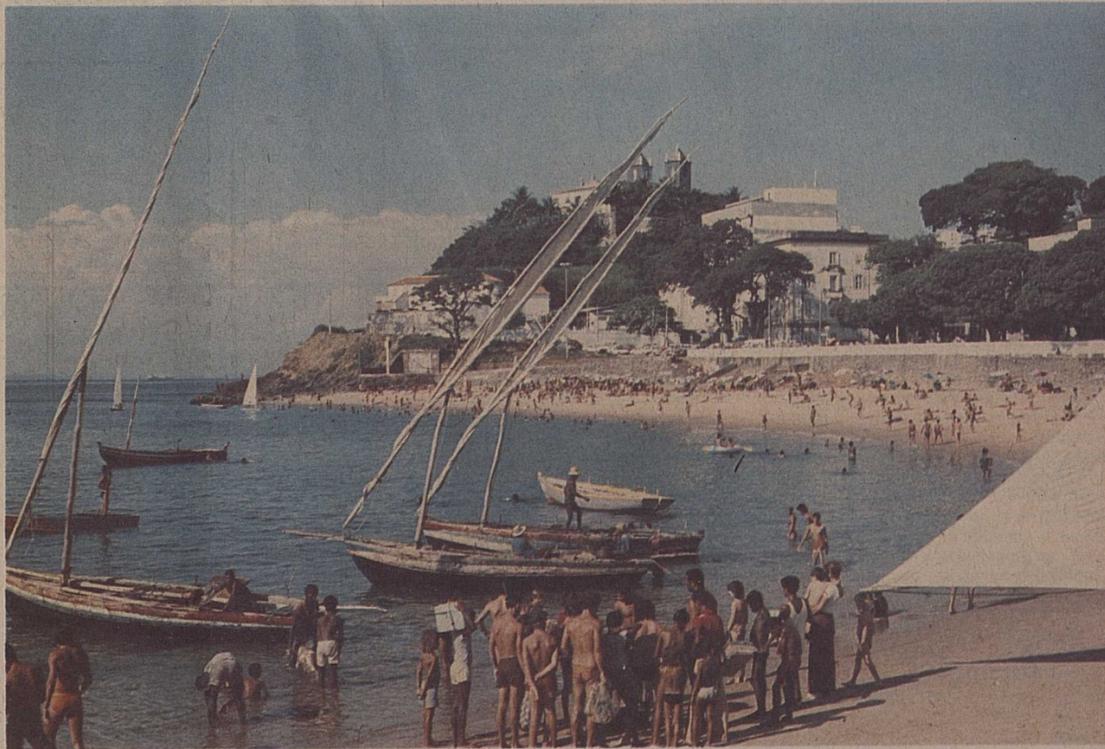
Grâce à Swissair et à l'agence Lathion Voyages à Sion, nous avons réussi à limiter les prix au maximum.

Nous arriverons, à l'exclusion des boissons seulement, à réduire le tout pour 4300 à 4500 francs par personne, selon, bien entendu, le nombre de participants qui doit au moins atteindre trente.

Amis lecteurs, offrez ou offrez-vous, en guise de cadeau de Noël cette découverte unique du Brésil au printemps, pour un prix tout aussi exceptionnel.

Nous reviendrons prochainement sur ce voyage, dès que nous aurons mis au point les derniers détails. En attendant, réservez aussi cette période du 25 avril au 11 mai.

Textes et photos NF - A.L.



Bahia est la capitale de l'Etat de Salvador. Sa vieille ville est un joyau. Ses plages sont ravissantes. La voile unique triangulaire des bateaux de pêche (photo de droite) est roulée au mouillage. Ci-dessous. - Près de Belo Horizonte, on découvre Congonhas, l'église du Bon-Jésus et surtout les chefs-d'œuvre de l'artiste mutilé Aleijadinho qui veut précisément dire le « petit estropié ».



Ci-dessous. - BRASILIA a été éditée de toute pièce sur un haut plateau, à 1170 mètres d'altitude, à 1200 kilomètres de Rio. Le début des travaux, sous la conduite de l'architecte futuriste Lucio Costa remonte à 1956. Or la ville a été inaugurée en 1960. 40 000 ouvriers y ont travaillé et beaucoup d'ailleurs y œuvrent encore. Quinze ans après, ces édifices impressionnent toujours par leur modernisme. Voici le ministère des affaires étrangères.



Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Burgener, tél. 55 11 29.
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites, semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30. En privé de 9 h. à 20 h. 30. En maternité de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.
Clinique Sainte-Claire. - Heures de visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 55 17 94 (heures des repas).
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.
Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.
Dépannage de service. - Garage des Nations, tél. jour et nuit : 22 98 98.
Grône. Samaritains. - Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 58 14 44.
Pompes funèbres. - Amos Jean, tél. 55 10 16 Eggs et Fils, tél. 55 19 73.
Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.

Maternité de la pouponnière. - Visites tous les jours de 10 à 12 heures, 13 à 16 heures, 18 à 20 heures, tél. 22 15 66.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 22 11 58, Mme G. Fumeaux, avenue Pratfiori 29.
Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 2 heures. Tél. 22 40 42.
Dancing Le Gallon. - Ouvert jusqu'à 2 heures
A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., tél. 41 42 22 24 heures sur 24, en toute discrétion.
Bibliothèque municipale. - Place Ambuël, bâtiment poste Nord. Ouverture les mardis, de 9 à 11 heures, 14 à 19 heures et vendredis de 15 à 18 heures.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.
Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 3 62 19, François Dirac 3 65 14.
Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, Mme Ida Mottiez, Les Iles, tél. 3 73 51. En cas d'absence, tél. 3 66 85. Exercices : 2e mardi de chaque mois dès 20 heures.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Carreaux, tél. 4 21 06, dès samedi à 17 h.
Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.
Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 23 30
Ambulance. - Tél. 4 20 22.
Hôpital. - Heures de visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures ; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.
Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 4 20 22, J.-L. Marmillod, 4 22 04, Antoine Rithner, 4 30 50.
Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 2 h. Fermé le lundi.
Taxis. - Tél. 4 14 84 ou 4 41 41.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Fux, téléphone 6 21 25.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Meyer, tél. 3 11 60.
Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 2 12 37.
Patrouilleur du Simphon du TCS. - Victor Krogg, Glis, tél. 3 18 13.
Atelier de réparations et dépannages TCS. - Garage Moderne, tél. 3 12 81.

AUJOURD'HUI

madame

UN MENU

Poireaux à la vinaigrette
Côtes de veau
Petits pois
Fromage
Gâteau de marrons glacés

Il est des jours heureux, il n'est point de vie heureuse

(Duclos)

LE PLAT DU JOUR

Gâteau de marrons glacés
Pour une boîte 4/4 de purée de marrons sucrés, trois œufs, une noix de beurre pour graisser le moule, 100 g de sucre glacé, cinq cuillerées à soupe de rhum.
Dans un récipient, versez le contenu de la boîte de marrons sucrés, ajoutez trois jaunes d'œufs, travaillez bien, puis mélangez délicatement les blancs en neige. Finissez avec trois bonnes cuillerées de rhum. Beurrez grossièrement un moule à charlotte et versez le mélange. La cuisson doit se faire en partie au bain-marie trois quarts d'heure, en partie au four, un quart d'heure environ. Vérifiez la cuisson avec une aiguille à tricoter qui doit ressortir sèche. Quand le gâteau est froid, démoulez-le et glacez au rhum. Rien n'est plus facile. Le sucre glacé se trouve chez tous les épiciers. Il demande à être écrasé. Pour supprimer les grumeaux, vous pouvez même le passer à la fine passoire. C'est encore mieux. Ajoutez à 100 g de cette fine poudre, deux cuillerées de rhum et travaillez vigoureusement sept minutes avec une petite cuillère de bois. La pâte devient bien lisse et assez consistante. Vous la versez sur le gâteau et l'étalez avec le plat d'un couteau inoxydable. Elle durcira rapidement en un superbe glaçage.

POUR DIMANCHE

Un excellent cake à l'orange
Pour six personnes : 150 g d'écorces d'oranges confites, cinq cuillerées de Grand Marnier Cordon Rouge, 150 g de beurre, 125 g de sucre semoule, trois œufs, 250 g de farine, un demi-paquet de levure chimique (5 gr).
Deux heures avant de commencer la pâte, coupez les écorces d'oranges en petits morceaux. Mettez-les dans un bol et arrosez-les avec le Grand Marnier. Amolissez le beurre en le pétrissant dans une terrine chauffée, jusqu'à ce qu'il soit en crème. Ajoutez le sucre et battez le mélange pour qu'il soit mousseux. Ajoutez les œufs, un à un, toujours en battant. Ajoutez la farine et la levure d'un seul coup, et le reste du Grand Marnier. Ajoutez les écorces d'oranges et leurs jus de macération. Beurrez un moule à cake de 24 cm de long. Mettez la pâte dans le moule. Tapez le moule sur la table pour égaliser. Mettez à four moyen. Puis dix minutes après, réduisez la chaleur. Encore trente minutes, puis réduisez encore. La cuisson totale doit durer une heure. Une lame de couteau plongée dans le gâteau doit ressortir sèche.

CONSEILS DE BEAUTÉ EN PRÉVISION DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Les ongles : jamais au dernier moment.

Nous ne vous conseillons pas d'attendre le dernier moment pour poser votre vernis à ongles. Dans l'affolement des derniers préparatifs, vous risqueriez de tout rater. Essayez donc de l'appliquer la veille. Pour le faire tenir longtemps, laissez-le durcir trente minutes, et trempez vos doigts dans de l'eau froide.

Teint clair et poids plume

Pour désintoxiquer votre organisme et embellir votre peau, rien ne remplace un petit régime alimentaire. Pas question de vous aliter et de ne boire que de l'eau : vous devez être capable de travailler en gardant toutes vos forces. Vous adoptez donc, trois ou quatre jours avant le réveillon, une alimentation équilibrée à base de grillades, poisson et légumes verts. Abusez des carottes, crues ou cuites, préparez-vous des infusions de thym ou de menthe (pour le teint clair) et buvez beaucoup d'eau minérale entre les repas (au moins un litre par jour). Classique mais efficace !

LE TEMPS DES CADEAUX

Si on vous apporte un présent, il est poli d'ouvrir le paquet devant le donateur et de l'en remercier aussitôt avec enthousiasme, même si l'objet vous est indifférent !

Sion

Médecin. - Appeler le N° 11.
Pharmacie de service. - Pharmacie Gindre, tél. 22 58 08.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.
Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Horaire des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.
Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.
Dépannage de service. - Garage des Nations, tél. jour et nuit : 22 98 98.
Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48, Vœffray 22 28 30.
Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14 à 16 heures, au rez-de-chaussée de l'école protestante.
Consommateur - Information. - Tél. 22 60 60, rue des Portes-Neuves 20.
Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.
Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures de repas et 22 42 03 le matin.
Service de dépannage du 0,8 % - téléphone 86 34 50 et 38 23 63.
AA. - Réunion le mardi, à 20 h. 30, avenue de la Gare 21, 3^e étage.

Martigny

Pharmacie de service. - Pharmacie Lauber, tél. 2 20 05 - 2 42 42 jusqu'au et y compris le 27 décembre au soir
Médecin de service. - Appeler le N° 11.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et semi-privées, tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures ; privées, de 13 h. 30 à 20 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.
Ambulance officielle. - Tél. 2 24 13 et 2 15 52
Dépannage de service. - Carrosserie Granges! tél. 2 26 55 - 2 34 63
Pompes funèbres. - R. Gay-Balmaz, 2 22 95, Gilbert Pagliotti, 2 25 02, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 2 24 13 et 2 15 52.
A.A. Martigny. - Urgence, tél. 2 11 55 - 5 44 61 Vendredi à 20 h. 30, réunion rue de l'Eglise 2 Clé des champs.
Groupe A.A. « Octodure » - Bâtiment de la Grenette, Martigny. Réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, tél. 5 46 84 et 2 12 64.
CAS et OJ groupe de Martigny. - Course de Nouvel-An à Bovinette. Assemblée des participants lundi 22, à 20 heures, au motel des Sports.



D' CLAUDETTE

L'agence «UNA» enquête



LA TENDANCE SUR LES MARCHÉS EUROPÉENS

PARIS : en baisse.
Tous les compartiments ont été affectés par la baisse dans un volume d'affaires calme.
FRANCFORT : irrégulière.
Seuls certains titres de premier rang ont fait preuve d'une bonne disposition.
AMSTERDAM : irrégulière.
Sous la conduite du secteur des assurances, un bon nombre de compartiments ont laissé apparaître une prédominance de hausses.

BRUXELLES : affaiblie.
La bourse fluctue d'une manière irrégulière et a enregistré une légère prédominance de baisses.
MILAN : irrégulière.
Dans un marché actif, la bourse a enregistré peu d'écarts importants.
LONDRES : ferme.
Toutes les subdivisions du Stock Exchange ont relevé de modestes gains dans un marché peu animé.

BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés 160
dont traités 88
en hausse 46
en baisse 21
inchangés 21

Tendance générale meilleure
bancaires meilleures
financières bien soutenues
assurances meilleures
industrielles irrégulières
chimiques irrégulières
obligations suisses bien soutenues
obligations étrangères bien soutenues

très favorable et les échanges ont été nombreux. Chez les hors-bourse, les titres d'Hoffmann-Laroche ont été traités à un niveau légèrement supérieur à celui de la veille. La demande a été importante dans le secteur des bancaires où les cours sont meilleurs. Aux financières, les cours se sont tenus dans l'ensemble aux prix de la séance précédente. Parmi celles-ci, on remarque le bon comportement des Interfood porteur et de la Bührle porteur. Les assurances se sont aussi améliorées. L'ensemble des industrielles a progressé. Chez les chimiques, les Sandoz ont avancé, par contre les Ciba-Geigy sont restées sur leur position.
Les certificats américains ont été échangés juste en dessus de la parité de New York. Bonnes dispositions des hollandaises alors que les allemandes sont irrégulières.
Dans le secteur des obligations, les cours se sont à nouveau bien comportés. L'emprunt convertible de la SBS a été traité aujourd'hui à environ 114 % à l'ouverture et a clôturé à 111 %.

PRIX DE L'OR

Lingot	11675.—	11825.—
Plaquette (100 g)	1165.—	1200.—
Vreneli	112.—	122.—
Napoléon	127.—	137.—
Souverain (Elisabeth)	108.—	118.—
20 dollars or	565.—	595.—

CHANGE - BILLETS

France	58.25	60.50
Angleterre	5.20	5.50
USA	2.58	2.68
Belgique	6.30	6.60
Hollande	96.75	99.25
Italie	35.50	37.—
Allemagne	99.—	101.50
Autriche	14.05	14.45
Espagne	4.20	4.50
Grèce	6.25	7.75
Canada	2.54	2.64

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligamment communiqués par la Société de banque suisse à Sion. Les cours de la bourse de New York nous sont communiqués par Bache and Co. Inc., Genève.

BOURSE DE ZURICH

	18.12.75	19.12.75
Suisse		
Brigue-Viège-Zermatt	92 D	91 D
Gonergratbahn	625 D	625 D
Swissair port.	460	450
Swissair nom.	403	400
UBS	3270	3320
SBS	472	474
Crédit Suisse	2710	2740
BPS	1915	1925
Elektrowatt	1730	1730
Holderbank port.	403	405
Interfood port.	2500	2550
Juvena port	460	465
Motor-Columbus	880	880
Erlikon-Bührle	1345	1390
Cie Réassurances port.	4000	2000
Winterthur-Ass. port.	1820	1835
Zurich-Ass. port.	9625	9725
Brown, Boveri port.	1480	1485
Ciba-Geigy port.	1635	1635
Ciba-Geigy nom.	648	646
Fischer port.	550	550
Jelmoli	1130	1140
Héro	3315	3300 D
Landis & Gyr	505	505
Losinger	850 off.	850 off.
Globus port.	2250	2150 D
Nestlé port.	3335	3350
Nestlé nom.	1605	1610
Sandoz port.	4850 off.	4875
Sandoz nom.	1920	1935
Alusuisse port.	1025	1060
Alusuisse nom.	384	390
Sulzer nom.	2440	2450 off.

Bourses européennes

	18.12.75	19.12.75
Air Liquide F	350	350
Au Printemps	62.80	62.80
Rhône-Poulenc	103 1/2	103 1/2
Saint-Gobain	139.10	139.10
Finsider Lit.	276 3/4	274
Montedison	549 3/4	564
Olivetti priv.	998	988
Pirelli	810	868
Daimler-Benz DM	346 1/2	347
Karstadt	436	439
Commerzbank	212	212 1/2
Deutsche Bank	336 1/2	336
Dresdner Bank	259 1/2	260
Gevaert b.Fr.	1138	1164
Hoogovens flh.	56	56 1/2

BOURSE DE NEW YORK

	18.12.75	19.12.75
American Cyanam.	24 1/8	23 5/8
American Tel & Tel	51	50 1/2
American Tobacco	38	38 1/4
Anacoda	17 1/4	17 1/8
Bethlehem Steel	33 1/2	33
Canadian Pacific	13 3/8	13 1/4
Chrysler Corporation	10	10
Dupont de Nemours	126 1/2	123 1/2
Eastman Kodak	106 3/4	106 1/4
Exxon	87 3/4	87 5/8
Ford Motor	44 1/8	43 5/8
General Dynamics	39	38
General Electric	46 1/8	45 5/8
General Motors	58 1/8	57 1/2
Gulf Oil Corporation	20 3/4	20 1/8
IBM	219 3/4	217 3/4
International Nickel	23 7/8	23 5/8
Int. Tel & Tel	21 5/8	21 3/4
Kennecott Cooper	30 1/4	30 1/8
Lehmann Corporation	10 7/8	10 5/8
Lockheed Aircraft	7 1/4	7 1/4
Marcor Inc.	28 5/8	28 1/2
Nat. Dairy Prod.	41 3/4	41 3/4
Nat. Distillers	15 3/4	16
Owens-Illinois	50 1/2	50 1/4
Penn Central	1 1/4	1 1/8
Radio Corp. of Arm	19 1/4	19 1/8
Republic Steel	27 1/2	27
Royal Dutch	39 1/4	39 5/8
Tri-Contin Corporation	11	11
Union Carbide	60 1/4	60 1/4
US Steel	66	65 7/8
Westing Electric	13 3/8	12 7/8

Bourse de New York

	18.12.75	19.12.75
Tendance faible.	Volume : 17.580.000	
Dow Jones :		
Industr.	851.78	844.62
Serv. pub.	81.42	81.16
Ch. de fer	167.77	166.95

Fonds de placement (hors cote)

	Demande	Offre
America Valor	419 1/2	424
Anfos 1	113	114
Anfos 2	102	103
Foncipars 1	1950	1970
Foncipars 2	1110	1150
Japan Portfolio	350 1/4	360 1/4
Swissvalor	193 1/4	196 1/4
Universal Fund	85.97	88
Universal Bond	73	75
AMCA	33	—
Bond-Invest	70 1/2	71 1/2
Canac	83 1/2	—
Denac	67 1/2	68 1/2
Espac	238	240
Eurit	109	111
Fonsa	82	83
Germac	103	105
Globinvest	60 1/2	61 1/2
Helvetinvest	95.70	—
Pacific-Invest	68 1/2	69 1/2
Safit	197	207
Sima	169	171
Canada-Immobil	705	720

L'amour c'est...



Est-ce que vous mettez encore de l'argent de côté pour la grande surprise que vous vouliez acheter? Dans ce cas, n'attendez plus trop longtemps, car Noël est dans six jours.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - All rights reserved © 1974 by Los Angeles Times

RADIO

Samedi 20 décembre

Radio romande I

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 17.00), puis à 23.55 et 0.55.

- 6.00 Le journal du matin
- 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales
- 7.30 Billet d'actualité
- 8.05 Revue de la presse romande
- 8.30 Radio-évasion
- 9.20 Les ailes
- 9.30 Mmm... !
- 11.05 Le kiosque à musique
- 12.00 Le journal de midi
- 12.30 Edition principale
- 13.00 Demain dimanche
- 14.05 Musique sans frontières
- 15.05 Week-end show
- 16.30 L'heure musicale
- L'Ensemble vocal Guillaume Dufay
- Marinette Extermann, organiste
- 18.00 Le journal du soir
- 18.20 Edition régionale
- 18.40 Informations sportives
- 19.00 Edition nationale et internationale
- 19.30 Les mordus de l'accordéon
- 20.05 La grande affiche
- 22.05 Entrez dans la danse
- 24.00 Dancing non-stop

Radio romande II

- 8.00 Loisirs en tête
- Chasse ouverte
- 8.15 Nos patois
- 8.30 Les chasseurs de son
- 9.00 Informations
- 9.05 Choosing your English
- 9.20 Loisirs-expression
- 10.00 L'art choral
- 11.00 Votre magazine, Monsieur
- 12.00 Midi-musique
- 14.00 Informations
- 14.05 Contrastes
- 16.00 Les grands classiques : L'île de la Raison ou les Petits Hommes
- 18.00 Informations
- 18.05 Rhythm'n pop
- 18.30 Swing sérénade
- 19.00 Per i laboratori italiani in Svizzera
- 19.30 Correo espanol
- 20.00 Informations
- 20.05 Le Studio d'art et d'essais radiophoniques présente
- 1. Haute Surveillance
- 2. L'Itinéraire de Jean Genêt
- 23.00 Informations

Beromunster

- Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.
- 6.05 Mélodies légères. 7.10 Mosaïque touristique. 11.05 Politique intérieure. 11.30 Fanfare. 12.00 Homme et travail. 12.15 Félicitations. 12.40 Ou bien quoi. 14.05 Chant choral. 14.30 Musique champêtre. 15.00 Vitrine 75. 15.30 Jazz. 16.05 Magazine musical. 18.20 Revue du sport. 19.00 Actualités. 19.50 Cloches. 20.05 Chantez avec nous. 21.15 Engadine-Suite. Rehfeld. 21.35 Valses viennoises. 22.05 Chansons. 23.05 L'heure tardive. 24.00-1.00 Bal de minuit.

Monte Ceneri

- Informations à 6.30, 7.30, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 18.30, 22.15.
- 6.00 Musique. 6.45 La pensée du jour. 7.00 Sport. 7.45 Agenda du jour. 8.00 Revue de presse. 9.00 Radio-matin. 12.00 Musique. 12.15 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.00 Musique légère. 13.30 Elixir musical. 15.00 Pour le plaisir. 17.30 Pour les travailleurs italiens. 18.00 Voix des Grisons italiens. 18.35 Disques. 18.45 Chronique régionale. 19.00 Disques. 19.15 Actualités. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Le documentaire. 20.30 Londres - New York en 45 tours. 21.00 Carrousel musical. 21.30 Juke-box. 22.20 Hommes, idées et musique. 23.00 Jazz. 23.15 Actualités. 23.35-24.00 Musique douce.

Crossbow fund	4.53	4.44
CSF-Fund	23.65	23.11
Intern. Tech. fund	7.53	6.89

PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET CIE, GENÈVE

Affiliated fund	D	6.66	7.18
Chemical fund	D	7.73	8.45
Technology fund	D	6.09	6.66
Europafonds	DM	32.40	34.10
Unifonds	DM	20.25	21.30
Unirenta	DNI	39.65	40.90
Unispecial	DM	54.95	57.70

TÉLÉVISION SAMEDI

Suisse romande

Emissions en noir et blanc

- 10.25 Ski nordique. Journées internationales 15 km
- 11.55 Ski alpin. Coupe du monde. Descente messieurs
- 13.00 Tennis. Finale de la coupe Davis : Double messieurs
- 15.35 Tele-revista
- 15.50 Un'ora per voi
- 17.00 Ecran de fêtes
- Calendrier des programmes
- 17.15 Autobus à impériale. L'homme-orchestre. Un film de Harry Booth et Ray Simpson
- 17.35 Atelier 75. « Visions fugitives », par l'Atelier de danse du collège Rousseau de Genève animé par Myriam Degan
- 18.00 Avant-première. Avec la participation de Guy Sansonnens, Robert Yessouroun, Bob et l'Atelier musical de La Chaux-de-Fonds
- 18.25 Présentation des programmes
- Deux minutes... par Jean-Pascal Genoud
- 18.30 Téléjournal
- 18.35 Rendez-vous
- L'émission de Pierre Lang
- 19.10 7 X 75. Aujourd'hui : Neuchâtel
- 19.40 Téléjournal
- 19.55 Loterie suisse à numéros
- 20.05 Les mystères de New York. D'après l'œuvre de William Cobb. 1^{er} épisode. Avec : Pierre Vernier, Hélène Arié, Jacques David, Claude Legros, Olivier Hussenot
- 20.35 A vos lettres
- Concours de Noël. Résultats du concours et proclamation du palmarès
- 20.45 Tu as vu ce qu'il a dit. 1. Guy de Cadenet. Une série proposée par Yvan Audouard
- 21.30 Le bel Aristide. 1^{re} partie. Une évocation en poèmes, chansons et images du grand chansonnier Aristide Bruant, à l'occasion du 50^e anniversaire de sa mort, avec : Jeanne Friedrich, Michèle Gleiser, Jean-Marie Verselle, Bernard André, Roger Jendly, Pierre Maulini, François Berthet, Sandro Rossetti
- 22.05 De Grey. D'après l'œuvre de Henry James. Avec : Hélène Perdrrière ; Catherine Jourdan ; Yves Lefèvre ; Daniel Lecourtois
- 22.55 Téléjournal

Suisse alémanique

Emissions en noir et blanc

- 9.55 Eurovision, Davos : Nordische Skitage
- 11.55 Eurovision, Schlading : Ski-Weltcuprennen
- Abfahrt Herren
- 13.30 Tele-revista
- 13.45 Un'ora per voi
- 16.00 Am Ende der Verschwendung
- 16.45 Jugend-tv
- Mäntsche
- 17.35 Wickie
- ... und die starken Männer
- 18.00 Magazin Privat
- 18.40 De Tag isch vergange
- 18.50 Tagesschau
- 19.00 Väter der Klamotte
- 19.25 Lieben Sie Kishon ?
- 19.40 Das Wort zum Sonntag
- 19.45 Programmvorschau
- 19.50 Ziehung des Schweizer Zahlenlotos
- 20.00 Tagesschau
- 20.20 Teleboy
- 22.00 Tagesschau
- 22.10 Sportbulletin

Suisse italienne

Emissions en noir et blanc

- 10.25 Ski nordique
- 11.55 Ski alpin
- 13.00 Devenir
- 13.30 Tele-revista
- 13.45 Un'ora per voi
- 14.55 Tennis
- 16.20 Apprentis au Tessin
- 17.10 Heure J.
- 18.00 Boîte à musique
- 18.30 Les aventures du jeune Gulliver
- 18.50 Autoreport
- 18.55 Sept jours
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Tirage de la loterie suisse à numéros
- 19.50 L'Evangile de demain
- 20.05 Dessins animés
- 20.45 Téléjournal
- 21.00 Calabuig
- 22.35 Téléjournal
- 22.45 Samedi-sports

France 1

- 11.30 Informations
- 12.30 Midi première
- 12.55 Samedi est à vous

- 12.57 Journal
- 13.35 Magazines artistiques régionaux
- 14.05 Yvan Rebhoff chante Noël
- 14.35 Samedi est à vous
- 18.40 Six minutes pour vous défendre
- 18.45 Magazine auto moto 1
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Ces animaux qu'on appelle des bêtes
- Les chiens
- 20.00 Journal
- 20.30 Numéro un
- 21.30 Ne coupez pas mes arbres
- 23.20 Journal

Antenne 2

- 9.30 Animatrice et invités
- 9.33 Journal
- 9.43 Journal des sourds et des malentendants
- 9.50 La panthère rose
- 9.57 Concert Mozart
- 10.25 En direct des pouvoirs publics
- 11.00 Le chevalier de Maison-Rouge (3)
- 12.00 En direct des pouvoirs publics
- 13.00 Journal de l'A2
- 13.35 Magazine régional
- 14.05 Samedi dans un fauteuil
- 18.00 Magazine du spectacle
- 18.55 Des chiffres et des lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.44 Y'a un truc
- 20.00 Journal de l'A2
- 20.20 Tom et Jerry
- 20.30 Splendeurs et misères des courtisanes (1)
- 22.05 Dix de der
- 23.25 Journal de l'A2

France Régions 3

- 18.58 FR3 actualités
- 19.00 Musique buissonnière
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Un homme, un événement
- 19.55 FR3 actualités
- 20.00 Ciné 3
- 20.30 Les peupliers de la Prétentaine
- 21.25 Erreurs judiciaires
- 21.50 FR3 actualités

TÉLÉVISION DIMANCHE

Suisse romande

Emissions en noir et blanc

- 9.55 Ski alpin. Coupe du monde. Slalom spécial messieurs (1^{re} manche)
- 10.25 Ski nordique. Journées internationales. 3 X 10 km relais
- 11.45 Table ouverte. Les Eglises traditionnelles sont-elles dépassées ?
- 13.00 Téléjournal
- 13.05 Télé-hebdo. La revue des événements de la semaine au téléjournal
- 13.30 Un bémol à la clé. Naissance d'une chorégraphie. Peter Heubi et Philippe Dahlmann créent une œuvre nouvelle (seconde partie)
- 14.00 Gala de l'Union des artistes 1975. Présenté par Jane Birkin et Jean-Claude Brialy avec, notamment : Claude Brasseur, Pierre Richard, Claire Motte, Catherine Salviat, Michel Duchaussoy, Evelyn Buyle, Jacques Marin, Isabelle Adjani, Jacques Chazot, Anny Duperey, Francis Perrin, Marie Dubois, Nathalie Delon, Sydne Rome, Marie Laforêt, Xavier Gélin, Régine Crespin, Michaël Denard, Marthe Keller et Valdo de Los Rios
- 15.30 Sport. Tennis. Suède-Tchécoslovaquie
- 16.45 Boston Pops avec Ella Fitzgerald. Accompagnée par le Boston Symphony Orchestra, Ella Fitzgerald
- 17.40 Attendons la fête. Présence catholique. Avec les Petits Chanteurs de Sainte-Thérèse (Genève)
- 18.00 Téléjournal
- 18.05 Ecran de fêtes. La petite princesse (1) D'après France Hodgson Burnett. Avec : Deborah Makepeace ; Ruth Dunning ; Gaynor Hodgson
- 18.55 Les actualités sportives
- 19.40 Téléjournal
- 19.55 Les mystères de New York. 2^e épisode
- 20.20 Le mandat. Un film, inédit en Suisse, de Ousmane Sembene, interprété par Mamadou Gaye et N'Diaye Youssou
- 21.40 Le bel Aristide. 2^e partie
- 22.15 Vespérales. La Croix de Camargue, sous la direction d'Alain Burnand
- 22.25 Téléjournal

Suisse alémanique

Emissions en noir et blanc

- 9.55 Eurovision, Schlading : Ski-Weltcuprennen

- Slalom Herren 1. Lauf
- Eurovision Davos : Nordische Skitage
- 12.25 Eurovision, Schlading : Slalom Herren, 2. Lauf
- 14.00 Tagesschau
- 14.05 Panorama der Woche
- 14.30 Landwirtschaft heute
- 15.05 Peter Henleins Uhr
- 16.15 Aegäis-Ralley
- 16.35 Absets der Landstrasse
- 17.00 Die Macht des Geldes
- 17.50 Tagesschau
- 17.55 Sportresultate
- 18.00 Tatsachen und Meinungen
- 18.50 De Tag isch vergange
- 19.00 Sport am Wochenende
- 20.00 Tagesschau
- 20.15 Das indiskrete Zimmer
- Englischer Spielfilm
- 22.15 Tagesschau
- 22.25 Tennis : Davis-Cup-Finale
- Schweden - Tschechoslowakei

Suisse italienne

- 9.55 Ski alpin
- 10.25 Ski nordique
- 12.25 Ski alpin
- 13.30 Téléjournal
- 13.35 Télérama
- 14.00 Amicalement
- 15.00 Tennis
- 16.45 Basketball
- 18.15 Téléjournal
- 18.20 Amsterdam
- 18.50 Musique pour instruments à vent
- 19.30 Téléjournal
- 19.40 La Parole du Seigneur
- 19.50 Rencontres
- 20.20 Pages ouvertes
- 20.45 Téléjournal
- 21.00 Le dernier des Mohicans
- 22.00 Sports-dimanche
- 23.00 Téléjournal

France 1

Toutes les émissions en noir-blanc

- 9.30 La source de vie
- 10.00 Présence protestante
- 10.30 Le jour du Seigneur
- 11.00 Messe

- 12.00 Musiques de France
- 12.30 Présentation de la veillée de Noël
- 13.00 Journal
- 13.20 Le petit rapporteur
- 14.05 Les rendez-vous du dimanche
- 15.25 Env. Dessin animé
- 15.45 Sport direct... à la une
- 18.15 Le médecin malgré lui
- 19.15 Les animaux du monde
- 19.45 Journal
- 20.30 Le gendarme de Saint-Tropez
- 22.00 Pour le cinéma
- 23.00 Journal

Antenne 2

- 9.30 Animatrice et invités
- 9.33 Journal
- 9.43 Journal des sourds et des malentendants
- 9.50 La panthère rose
- 9.57 Concert Mozart
- 10.25 En direct des pouvoirs publics
- 11.50 Le chevalier de Maison-Rouge (4)
- 12.00 Dimanche illustré
- 12.15 Le défi
- 13.00 Journal de l'A2
- 13.45 L'album de...
- 14.05 Monsieur cinéma
- 14.50 Les aventures de Tom Sawyer
- 16.04 Naissance du cinématographe
- 16.44 Au pays de la montagne sacrée (3)
- 17.10 Résultats sportifs
- 17.30 Ticket de rétro
- 18.30 Sports sur l'A2
- 19.15 Système 2
- 20.00 Journal de l'A2
- 20.20 Tom et Jerry
- 20.25 Système 2
- 21.40 Un taxi pour Tobrouk
- 23.05 Journal de l'A2

France Régions 3

- 11.00 A écrans ouverts
- 18.50 FR3 actualités
- 19.00 La vie sauvage
- 19.55 FR3 actualités
- 20.05 Les années épiques du cinéma
- 20.30 Pays show
- 22.00 FR3 actualités

Dimanche 21 décembre

Radio romande I

Informations à toutes les heures, de 7.00 à 23.00, puis à 23.55.

- 7.05 Sonnez les matines
- 8.10 Réveries aux quatre vents
- 11.05 Toutes latitudes
- 12.00 Le journal de midi
- 12.10 Les pages vertes
- 12.30 Edition principale
- 12.40 L'homme de la semaine
- 13.00 Balade pour un fantôme
- 14.05 Musique du monde
- 14.05 Noël sauvages
- 14.35 Le chef vous propose...
- 15.05 Auditeurs à vos marques
- 18.00 Le journal du soir
- 18.20 Edition régionale
- 18.40 Informations sportives
- 19.00 Edition nationale et internationale
- 19.30 Le magazine des beaux-arts
- 20.05 Le dernier salon où l'on cause
- 20.20 Allô Colette !
- 22.05 Dimanche la vie

Radio romande II

- 8.00 Informations
- 8.10 Avec Jean-Sébastien...
- 8.45 Messe
- 10.00 Culte protestant
- 11.00 Concert-promenade
- 11.00 Valses, polkas & Cie
- 11.30 Le Chœur de la Radio suisse romande
- 12.00 Midi-musique
- 14.00 Informations
- 14.05 Le dimanche d'Arlequin
- Madame Scarron (fin)
- 15.00 Musique de toutes les couleurs
- 15.00 Vient de paraître
- 15.45 Da Capo
- 16.00 Girandoles
- 16.30 La joie de jouer et de chanter
- 17.00 Jeunes artistes
- 17.30 A la gloire de l'orgue
- 18.00 Informations
- 18.05 Jazz pour tous
- 19.00 Compositeurs suisses
- 20.00 Informations
- 20.05 Le film à épisodes
- Votre dévoué Gaétan (5)
- 20.30 Prestige de l'Opéra
- Opéra-mystère de Georges Schuerch
- 20.45 Boris Godounov
- 23.00 Informations

Beromunster

Informations à 7.00, 8.00, 10.00, 12.30, 16.00, 18.00, 19.00, 20.00, 22.00, 23.00.

- 7.05 Bonne route. 8.05 Musique légère. 10.05 Santé. 11.00 Le pavillon de musique. 12.15 Félicitations. 12.45 Scènes de l'Amour astucieux, Glazounov ; Romance pour violon et orch., Dvorak ; Duo de la Traviata, Verdi ; Marche égyptienne, J. Strauss ; Le Beau Danube bleu, id. 14.00 Tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. 15.00 Sport et musique., 18.05 Chant et fanfare. 19.10 Charme de l'opérette : Victoria et son Hussard, Abraham. 20.05 Controverses. 21.00 Musique légère. 22.10 Sport. 22.35-24.00 Musique dans la nuit.

Monte Ceneri

Informations à 7.30, 8.30, 10.30, 14.30, 18.30, 22.15.

- 7.00 Musique. 7.45 Agenda du jour. 8.00 Sport. 8.35 Magazine agricole. 9.00 Musique champêtre. 9.10 Méditation protestante. 9.30 Messe. 10.15 Monde de Violons. 10.35 Musique sans frontières. 11.45 Méditation. 12.00 Fanfare. 12.30 Actualités. Sport. 13.00 Les nouveaux ensembles. 13.15 Minestrone à la tessinoise. 13.45 La demi-heure des consommateurs. 14.15 Chansons françaises. 14.35 Le disque de l'auditeur. 15.15 Sport et musique. 17.15 Chansons du passé. 17.30 Le dimanche populaire. 18.15 Disques. 18.35 La journée sportive. 19.00 Disques. 19.15 Actualités. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Sciences humaines. 20.30 Théâtre. 21.50 Airs de danse. 22.20 Studio pop. 23.15 Actualités. Résultats sportifs. 23.45-24.00 Nocturne musical.

Cinémas, sélection TV, météo, voir page 6



Moret
Horlogerie-Bijouterie
MARTIGNY



CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Samedi à 20 heures - 16 ans
Dimanche à 14 h. 30 et 20 h. 30
LE MUR DE L'ATLANTIQUE
Samedi à 22 heures - 18 ans
LE FLINGUEUR
Dimanche à 17 heures
UN SILENCIEUX AU BOUT DU CANON

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Jusqu'à dimanche à 20 h. 30 - 14 ans
Dimanche matinée à 14 h. 30
A voir et revoir, le film aux 34 plus hautes récompenses internationales
LE PONT DE LA RIVIERE KWAI

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Matinée à 17 heures, soirée à 21 heures
PROFESSION REPORTER
d'Antonioni avec Jack Nicholson, Maria Schneider
Nocturne à 23 heures
LA SANCTION
avec Clint Eastwood et George Kennedy sur l'Eiger
Dimanche à 17 et 21 heures
LE CHAT ET LA SOURIS
Le dernier Lelouch avec Serge Reggiani et Michèle Morgan

MONTANA Le Casino
Tél. 027 41 27 64

Film d'enfants à 16 h. 30
LES 101 DALMATIENS
Soirée à 21 heures
L'ARNAQUE
de G.-R. Hill avec Robert Redford, Paul Newman et Robert Shaw
Dimanche film d'enfants à 16 h. 30
LA RUÉE VERS L'OR
avec Charlie Chaplin
Dimanche soirée à 21 heures
LOVE-STORY
avec Ryan O'Neal et Ali MacCraw

ANZÈRE Le Zodiac
Tél. 027 9 22 22

Samedi à 21 heures
LE CORNIAUD
avec Bourvil
Dimanche à 21 heures
LE PROTECTEUR
avec Robert Hossein, Juliet Berto et Bruno Cremer

HAUTE-NENDAZ Cinalpin

Samedi soirée à 21 heures
LE PROTECTEUR
avec Robert Hossein, Juliet Berto et Bruno Cremer
Nocturne à 23 heures
IL ÉTAIT UNE FOIS BRUCE LEE
Dimanche matinée pour enfants à 16 h. 30
LES 101 DALMATIENS
Dimanche soirée à 21 heures
L'ARNAQUE
avec Paul Newman et Robert Redford

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 16 ans
Dimanche matinée à 15 heures
L'INCORRIGIBLE
de Broca, Audiard avec Belmondo

SION Capitole
Tél. 027 22 20 45

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 16 ans
Dimanche matinée à 15 heures
ALICE N'EST PLUS ICI
de Martin Scorsese avec Ellen Burstyn, Kris Kristofferson et Harvey Keitel

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 16 ans
Dimanche matinée à 15 heures
L'ÉVADE
avec Charles Bronson et Robert Duvall
Charles Bronson organise l'évasion la plus spectaculaire du siècle

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Samedi à 20 h. 30 - 16 ans
Une sérieuse mise en garde aux jeunes imprudentes en quête d'aventure :
LES SUSPECTS
Un policier bien charpenté qui vient à son heure
Dimanche : RELÂCHE

FULLY Michel

Ce soir samedi à 20 h. 30 - 16 ans
Dimanche RELÂCHE
Loto de la Cecilia
Un policier avec Charles Bronson
UN JUSTICIER DANS LA VILLE
Un conseil capital : ne manquez pas le début!

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Ce soir samedi à 20 h. 30 - 16 ans
Dimanche à 14 heures et 20 h. 30
Un film irrésistible signé Georges Lautner
O.K. PATRON
avec Mireille Darc et Jacques Dutronc
Demain dimanche à 16 h. 30 - 16 ans
Le James Bond noir dans de nouveaux exploits
L'EXECUTEUR NOIR
avec Jim Brown et Gloria Hendry

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Ce soir samedi à 20 h. 30 - 14 ans
Demain dimanche à 14 h. 30 et 20 h. 30
Dans la lignée de Ben Hur, voici
LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN
avec Sophia Loren et Stephen Boyd
Aujourd'hui samedi à 17 h. 15 - 16 ans
Film d'art et d'essai
Un film de Frank Capra
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES
avec Gary Grant et Peter Lorre
Domenica alle ore 17 - In italiano - 16 anni
UOMINI DURI
con Lino Ventura e Fred Williamson

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Samedi et dimanche à 20 h. 30 - 18 ans
Une cure de fou-rire !
LES CINGLÉS DU CAMPING
avec Sidney James et Kenneth Williams
Domenica alle ore 17 - In italiano - 16 anni
DRACULA CONTRO FRANKENSTEIN
con Howard Vernon e Dennis Price

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 4 22 60

Samedi soir à 20 h. 30 - 16 ans
Dimanche à 14 h. 30 et 20 h. 30
Les comiques N° 1
Roger Pierre et Jean-Marc Thibault
GROSS PARIS
Kolossal de drôlerie !

MONTHEY Plaza
Tél. 025 4 22 90

Samedi soir à 20 h. 30 - 16 ans
Dimanche à 14 h. 30 et 20 h. 30
La sensation avec le nouveau film de Robert Aldrich
(Les douze salopards)
PLEIN LA GUEULE
Un film à vous couper le souffle !

BEX Rex

Samedi soir à 20 h. 30 - 16 ans
Dimanche à 14 h. 30
Charles Bronson et Yul Brinner
RIO MORTE
Un western fabuleux !
Samedi nocturne à 22 heures
Dimanche à 20 h. 30 - Dès 18 ans révolus
Strictement pour adultes
LES EXPERIENCES SEXUELLES DE FLOSSIE

MESSES ET CULTES dans les villes valaisannes

Sion

CATHÉDRALE. - Samedi : messe à 18 heures. Confessions à 17 heures. **Dimanche** : messes à 7 h., 8 h. 30, 10 h., 11 h. 30, 17 et 20 heures. **En semaine** : messes à 7 h., 7 h. 30, 18 h. 10.

PLATTA. - **Dimanche** : messes à 10 et 18 heures. **En semaine** : messes à 20 heures : mercredi et premier vendredi.

ST. THEODUL. - **Samstag** : 8.00 und 18.15 Uhr. **Sonntag** : Messen um 7.30, 9.30 und 18.15 Uhr.

SACRÉ-CŒUR. - **Samedi** : messes à 7 h., 8 h. 10. Le soir messe anticipée à 18 h. **Dimanche** : messes à 7 h. 30, 9 h. 30 et 11 h. Le soir à 19 h. **En semaine** : messe à 7 h. et non à 7 h. 30.

BRAMOIS. - **Samedi** : messe à 19 h. 30. **Dimanche** : messes à 10 h. et 18 h.

SAINT-GUÉRIN. - **Samedi** : à 17 h. 30 messe dominicale avancée. Confessions dès 16 heures. **Dimanche** : messes à 8 heures, 9 h. 30, 11 et 18 heures. **En semaine** : messe tous les matins à 6 h. 45. Le soir à 18 h. 15 lundi, mardi et vendredi. A 20 heures, mercredi et jeudi.

CHÂTEAUNEUF-SION. - **DIMANCHE** : messes à 9 et 17 heures.

CHAPELLE DE CHAMPSEC. - **Dimanche**, messe à 10 heures.

Sierre

SAINTE-CROIX. - **Samedi** : messe à 17 h. 45. **Dimanche** : messes à 8 h., 9 h. (en italien), 10 h., 17 h. 15 (allemand) et 19 h. 45.

SAINTE-CATHERINE. - **Samedi** : messe à 18 heures. **Dimanche** : messes à 7 heures, 8 h. 30 (en allemand), 9 h. 45, 11 heures, 18 h. 15.

Martigny

ÉGLISE PAROISSIALE. - **Samedi** : messe à 8 h. 30 et 20 h. **Dimanche** : messes à 7 h. 30, 9 h. 30, 11 h., 17 h. et 19 h. 45. Le 1^{er} et 3^e samedi du mois, à 18 heures, messe pour les Espagnols.

MARTIGNY-CROIX. - **Samedi** : messe à 19 h. 15. Dimanches et fêtes, messe à 9 h. 30.

MARTIGNY-BOURG. - **Samedi** : messe à 19 h. 30. **Dimanche** : messes à 9 h. 30, 17 h. 30 et 19 h. 30.

LA FONTAINE. - 8 heures.

RAVOIRE. - 9 h. 30.

Saint-Maurice

BASILIQUE. - **Dimanche** : messes à 6 h., 7 h., 8 h. 45 et 19 h. 30. **Lundi** : messes à 10 h. et 19 h. 30.

ÉGLISE PAROISSIALE. - **Samedi** : à 18 h. office dominical chanté. **Dimanche** : messes à 11 et 18 heures.

COUVENT DES CAPUCINS. - **Dimanche** : messe à 8 heures.

MEX ET EPINASSEY. - **Dimanche** : messe à 9 h. 30.

VERNAYAZ. - **Samedi** : messe à 19 h. 30. **Dimanche** : messe (chantée) à 10 heures

Eglise réformée

Monthey

CLOSILLON. - **Samedi** : messe à 17 h. **Dimanche** : messes à 9 h. et 17 h. 30 ; à 11 h., messe pour les fidèles de langue espagnole.

ÉGLISE PAROISSIALE. - **Samedi** : messes à 18 h. et 19 h. 30 (messes dominicales). **Dimanche** : messes à 7 h., 9 h. 30, 11 h. 15 et 20 h. ; à 10 h. 30, messe pour les fidèles de langue italienne.

Sion. - 9 h. 45, culte (garderie d'enfants) 16 heures, fête de Noël.

MARTIGNY. - 10 h. 15, culte.

SAINT-AURICE. - 9 h. 45, culte à Lavey

MONTHEY. - 9 h. 30, culte.

VOUVRY. - 20 heures, culte.

BOUVERET. - 10 h. 15, culte.

MONTANA. - 9.00 Uhr, Gottesdienst ; 10 h. 15, culte.

SIERRE. - 9 heures, culte ; 10.00 Uhr, Gottesdienst.

LEUKERBAD. - 9.30 Uhr, Gottesdienst ; 10 h. 45, culte.

EVANGELISCHE STADTMISSION. - Sion Saal : rue de l'Industrie 8 « Plein-Sud ». Sonntag 20.00 Uhr, Advents-Gottesdienst. Mittwoch 31. Dezember, 19.30 Uhr, Silvester (bei Fam. Amstutz). Donnerstag 1. Januar, 20.00 Uhr, Neujahrspredigt.

Notre sélection

« Les mystères de New York »
Samedi à 20 h. 05

D'après l'œuvre de William Kobb. Premier épisode.

Cette année, la série diffusée pendant les fêtes par la Télévision romande invite le spectateur à descendre dans les bas-fonds de New York au siècle passé. Les mystères de New York, cela fait penser aux mystères de Paris et, en fait, c'est exactement de cela qu'il s'agit : l'univers d'Eugène Sue adapté au contexte américain. Du Dickens, mais en plus noir, en plus inquiétant. L'option prise par le réalisateur Jaime Jaines pour mettre en images cette histoire n'est pas dépourvue d'ambiguïté, et l'on est parfois tenté de se demander s'il faut lire sa réalisation au premier ou au second degré. Les acteurs, en effet, poussent leur jeu jusqu'à la charge, les méchants roulant des yeux blancs à la Mack Swain (le « gros » des films de Charlot), les bons présentant un profil angélique dans les éclairages tamisés. Inversement, les décors sont stylisés de manière sobre. Les éclairages ne cherchent pas la vraisemblance, mais font plutôt penser à une atmosphère théâtrale, ou à certaines gravures en clair-obscur de la préphotographie. L'histoire elle-même est déroulante pour qui tente de la résumer, encore que le scénario, par ses rebondissements rocambolesques, entre bien dans le cadre d'une certaine époque ; rien ne manque : ni la femme trahie, ni l'orphelin brutalisé, ni le jeune homme partagé entre sa passion amoureuse et son devoir, ni l'infâme-financier-prêt-à-tout, ni les ignobles brutes, sans compter un mariage d'intérêt, une séquestration, un sabotage, des meurtres, et on en oublie...

Jaime Jaines semble ainsi avoir voulu, sur le plan de l'image, transcrire au mot-à-mot le langage particulier des romans de la fin du siècle passé. Une expérience intéressante, sans doute, bien que parfois très déroulante...

à 22 heures

« De Grey »

D'après l'œuvre de Henry James. Mise en scène de Claude Chabrol.

Il y a quelque temps, les téléspectateurs romands ont pu apprécier une première dramatique réalisée par Claude Chabrol et adaptée de l'œuvre de Henry James, Le banc de la désolation. Avec de Grey, l'auteur prouve son habileté à tisser une intrigue angoissante, prenant un malin plaisir à brouiller les cartes, à laisser le spectateur dans le doute.

Margaret Aldis, une orpheline entrée comme demoiselle de compagnie chez M^{me} de Grey, tombe amoureuse du fils de celle-ci, Paul. Un amour qui, du reste, est bientôt partagé...

Cependant, un vieux prêtre, le père Her-

bert, qui vit chez M^{me} de Grey, la prévient d'une terrible malédiction familiale : chaque fois qu'un de Grey tombe amoureux, la jeune fille qu'il aime meurt dans les semaines qui suivent. Margaret brave la malédiction, et le drame survient. Seulement... la victime n'est pas du tout celle qu'on pourrait prévoir ! Alors, la légende est-elle fondée ou pas ? Et le passé du prêtre ne pourrait-il pas expliquer partiellement les origines du mystère ?

Dimanche à 14 heures

Gala de l'Union des artistes

Cette traditionnelle manifestation de variétés alliant à la fois un certain courage dans l'exécution de numéros de cirque à une amitié envers les artistes déshérités, se déroulera comme de coutume, au cirque Bouglione, à Paris. Il faut, en effet, un certain courage pour affronter des fauves ou exécuter des figures de haute voltige au sommet du chapiteau. Il faut également un sens réel de l'amitié pour consacrer, non pas seulement une soirée, fut-elle de gala, mais de nombreux jours pour se préparer, répéter, mettre au point des prestations dans un domaine qui ne ressemble en rien à celui que pratiquent quotidiennement les vedettes de cinéma, de théâtre ou de télévision. Et tout cet effort, ces risques aussi parfois, pour que la recette soit importante et qu'ainsi, une aide appréciable puisse être apportée en fin d'année, aux anciens comédiens, ceux qui ne travaillent plus guère, ceux qui sont dans le besoin, ceux à qui l'âge impose une retraite souvent sans prestations sociales.

C'est Jane Birkin qui présentera ce spectacle en compagnie de Jean-Claude Brialy, avec qui elle a tourné Catherine et Cie.

Jane Birkin est un cas dans l'histoire du cinéma. Déjà lorsqu'elle vivait en Angleterre, Jane n'avait pas manqué d'attirer l'attention des producteurs ; mais lorsqu'elle vint en France, rencontra Serge Gainsbourg, ce fut du délire. Une soirée parisienne ne pouvait se concevoir sans la présence de cet étrange couple, lui perpétuellement mal rasé, aux défauts esthétiques évidents, elle, provoquante, presque filiforme. Tout a été dit sur les Gainsbourg et surtout sur Jane ; il n'en demeure pas moins qu'à travers l'apparente bohème de ce foyer, un amour se perpétue, inhabituel, parfois choquant... pour les autres, mais semble-t-il pas du tout pour eux et leurs deux petites filles.

Au cours de cette soirée exceptionnelle, présidée par Ingrid Bergman, les téléspectateurs pourront apprécier les talents divers de :

- Marthe Keller et ses chimpanzés
- Isabelle Adjani et ses chevaux
- Claude Brasseur et Jean Richard et leurs éléphants
- Annie Duperey et Francis Perrin au trapèze
- Sydney Rome et ses lions
- Nathalie Delon et ses douze chevaux
- Leslie Caron en patins à roulettes
- Jane Birkin et ses éléphants géants

Zoo-Loretan
Tél. 027/22 35 27
Rue de la Dixence 17
SION, face au Conservatoire

Offre spéciale de Noël

1 cage + 1 canari mâle chanteur 50.-
1 cage + 2 perruches 45.-



Le radiateur de style suédois

Ostra

Un ventilateur aspire par le haut l'air froid de la chambre. Le radiateur chauffe instantanément l'air aspiré à 50-70°C en répandant la chaleur vers le bas, de sorte qu'une pièce de 4x4 m (30-40 m³) est vite et uniformément chauffée à 18-20°C jusque dans les moindres recoins.

Un thermostat, réglable de 5-35°C, maintient automatiquement la température désirée et économise du courant. Ostra ne présente aucun danger, même s'il fonctionne en permanence. Consommation de courant : pour Zurich par exemple 8,4 cts à l'heure. Un bijou pour chaque appartement ! Toute la partie supérieure est en matière synthétique, rose saumon, résistant aux chocs. Pas de surchauffe, pas de décharges électriques ! (Idéal pour chambres d'enfants, salles de bains, pour sécher les cheveux, dégeler les conduites d'eau, etc.) En été il sert de conditionneur. Interrupteur à 6 positions (2 vitesses) dans la poignée au sommet de l'appareil. Plus besoin de se baisser ! Poids : 3 kg ; hauteur : 45 cm ; contrôlé par l'ASE, 1 année de pleine garantie

Prix, y compris cordon blanc de 2,5 m :
OSTRA 1200 Watts 220 V 138.-
ou 6x Fr. 25.40 = Fr. 152.40

* OSTRA 2000 Watts 220 V 148.-
ou 6x Fr. 27.00 = Fr. 162.-
* nécessite un fusible rouge de 10 amp.



8 jours de chaleur gratuite

biemann

Fritz Biemann, Rehalpstr. 102, 8029 Zurich, Envoyez-moi sans engagement: Tél. 01/55 33 40,

1 OSTRA 1200 Watts à Fr. 138.-
 1 OSTRA 2000 Watts à Fr. 148.-

Après 8 jours, je m'engage à payer au comptant, à tempérament à raison de 3 mensualités, de 6 mensualités, ou à vous retourner l'appareil en parfait état.

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
Localité: _____
Signature: _____ 54

AVEC LES COMPLIMENTS DE VENISE

Parfums Roberta di Camerino

Parfumerie Leroy
Place Centrale, 1920 Martigny VS
tél. 026/217 33

meubles en bois massif
Rustica près Clinique Ste-Claire, SIERRE ☎ (027) 55 23 93



Pour être bien informé, lisez le **Nouvelliste**.

HOROSCOPE

Votre horoscope pour la semaine du 20 au 26 décembre

- Si vous êtes née le
- Vous aurez de nouveaux projets, mais n'acceptez que ce que vous êtes sûre de pouvoir faire sans surmenage. Chances dans le domaine financier.
 - Orientez-vous résolument vers ce qui peut consolider ou stabiliser votre situation. La chance vous est favorable.
 - Vos initiatives pour améliorer vos revenus seront favorisées. Vous réaliserez plusieurs de vos désirs. La chance est avec vous.
 - Des circonstances fortuites vous aideront à renforcer votre position et à augmenter vos ressources. Faites valoir votre personnalité.
 - Vous ferez des rencontres qui vous seront favorables. Vous allez au-devant de satisfactions de toutes sortes, notamment dans le domaine affectif.
 - Vous aurez l'occasion de faire progresser une entreprise concernant vos affaires privées. Vos démarches auront des suites satisfaisantes.
 - Des expériences nouvelles renforceront vos espoirs et vous ferez des rencontres intéressantes. Soyez entreprenant et allez de l'avant.

VERSEAU
(du 21 janvier au 19 février)

Les sentiments que vous nourrissez seront, pendant un certain temps, contrariés par les proches ou la famille. Ne manifestez pas votre mauvaise humeur pour autant et sachez attendre votre heure. Dans votre travail, les circonstances peuvent vous donner l'occasion de réaliser vos projets plus rapidement.

POISSONS
(du 20 février au 20 mars)

Des surprises sont possibles au cours du week-end. Sélectionnez vos relations et veillez aux qualités morales des personnes que vous aurez à rencontrer. On peut chercher à vous compromettre ou à troubler votre quiétude. Vous êtes en pleine possession de vos moyens pour commencer de nouvelles entreprises qui se développeront au maximum.

BÉLIER
(du 21 mars au 20 avril)

Vos désirs peuvent se fixer sur des bases nouvelles et les satisfactions que vous éprouvez dépendront de vos rapports avec la famille. Cherchez à vous en rapprocher et tenez compte de ses conseils. Vous aurez une plus grande liberté d'action et vous pouvez apporter des corrections utiles aux travaux qui pourraient susciter des critiques justifiées.

TAUREAU
(du 21 avril au 21 mai)

Succès dans le domaine sentimental. Oubliez les vieux souvenirs qui risquent de ne pas vous faire apprécier la minute qui passe. Vous avez la possibilité de pénétrer dans un monde nouveau pour vous. Agréable surprise lors d'une réunion de famille.

GÉMEAUX
(du 22 mai au 21 juin)

Votre bonheur exige beaucoup de savoir-faire. Il faudra sélectionner vos relations. Des intrigues sont possibles, surtout celles qui seront inspirées par la jalousie. Vos démarches sur le plan professionnel seront fructueuses et agréables. Vous obtiendrez ce que vous désirez.

CANCER
(du 22 juin au 23 juillet)

Il faudra assainir votre situation sentimentale afin de ne pas aggraver les mouvements d'humeur survenus récemment. Une franche explication pourrait mettre les choses au point. Une dépense inconsidérée va déséquilibrer votre budget. Modérez vos fantaisies.

LION
(du 24 juillet au 23 août)

Un changement peut se produire dans le comportement de l'être aimé. Il sera dû à des influences extérieures, qu'il faudra surveiller de plus près. Stimulez votre partenaire, cherchez à le retenir. Vous resserrerez vos liens en agissant avec diplomatie.

VIERGE
(du 24 août au 23 septembre)

Il faut être plus optimiste, plus gaie et surtout plus ouverte aux sollicitations de votre partenaire. Rapprochez-vous autour de préoccupations nouvelles qui vous feront oublier tout ce qui pouvait diviser. Persévérez dans vos entreprises et ne vous laissez pas distancer. Documentez-vous ayez confiance en vos capacités.

BALANCE
(du 24 septembre au 23 octobre)

Ne vous écarter pas des principes sur lesquels reposent les liens qui vous unissent. Si vous êtes libre, attendez-vous à des propositions séduisantes qu'il faudra écouter. Très bonnes dispositions pour donner une impulsion nouvelle à toutes vos entreprises. Utilisez de votre expérience et faites preuve d'audace.

SCORPION
(du 24 octobre au 22 novembre)

Votre charme grandira et vos désirs seront comblés. Mettez les choses au point afin qu'il n'y ait pas de malentendus par la suite et stimulez les sujets qui peuvent vous rapprocher mutuellement. Un incident imprévu pourrait transformer votre avenir. Adaptez-vous rapidement à une nouvelle situation.

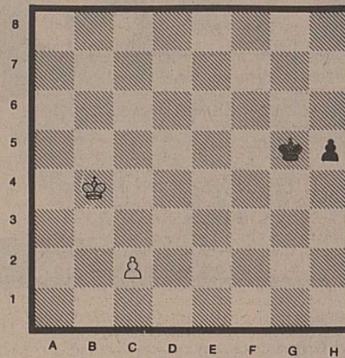
SAGITTAIRE
(du 23 novembre au 22 décembre)

Vos désirs peuvent se réaliser, mais des rivalités sont possibles. Prudence au sein de vos relations amicales, des indiscretions peuvent nuire à votre crédit. Montrez votre sincérité et apportez la preuve de votre fidélité. Des gains plus importants sont possibles dans des opérations qui s'offriront à vous.

CAPRICORNE
(du 23 décembre au 20 janvier)

Echange d'idées et de sentiments très subtiles. Une correspondance pleine de délicatesse pourrait s'engager. Il est probable que vous recevrez une récompense pour certains de vos efforts passés. Votre prestige social en sera augmenté et cela vous ouvrira les portes de nouveaux milieux intéressants.

ÉCHEC ET MAT



Étude N° 87

Domuls, *Schach Echo* N° 17/1975.

Les Blancs ont le trait.

Peuvent-ils obtenir la nullité ?

Blancs : Rb4/pion c2.

Noirs : Rg5/pion h5.

La solution paraîtra dans notre rubrique du samedi 3 janvier 1976. Nous souhaitons de joyeuses fêtes à tous nos lecteurs !

Solution de l'étude N° 86

Blancs : Rg2/Cf4 et pions b3 et d6.

Noirs : Rg5/Te8.

1. d7, Tg8 2. d8 = T, Rh4+ 3. Cg6+, Txc6+ 4. Rf3, Tg3+ 5. Rf4, Txb3 6. Th8 mat (si 2. d8 = D+?, Rh6+ 3. Dxc8 pat).

Festival d'échecs du nord-ouest de la Suisse

Trois cent treize participants de 21 clubs, nouveau record de participation, ont été accueillis par le président du comité d'organisation, M. René Thommen au Festival d'échecs de la région du nord-ouest. Le détenteur du titre put, après une lutte âpre, défendre victorieusement son titre dans la cantine de la maison Sauter.

Classement final. - Catégorie A : 1. Allschwil 93,5 points ; 2. Birseck 90 ; 3. Liestal 75,5 ; 4. Riehen 72 ; Ciba-Geigy 56 ; 6. Pratteln 55,5 ; 7. Neuallschwil 52,5, etc.

Championnat du nord-ouest

Le 21 novembre eut lieu la distribution des prix du championnat du nord-ouest dont voici le palmarès :

Catégorie maîtres : 1. Bhend 9 points sur 9 parties ; 2. Vollmer 6,5 ; 3. Wyss 6 ; 4. Sterkmann 5 ; 5. Neuenschwander 4 ; 6. Ditzler ; 7. Huber ; 8. Zäh, tous 3,5 ; 9. Pongraz 3 ; 10. Wespiser 1.

Catégorie candidats maîtres : 1. Jeker 6 points sur 7 parties, ce qui lui vaut la promotion en catégorie maîtres.

Championnat-éclair de Genève

Le championnat de Genève de parties-éclair, organisé par le Club de l'échiquier romand, a été remporté par Andreas Huss. L'absence de quantité (16 participants seulement) a été compensée par la qualité. Nous remercions la très bonne performance du jeune Lausannois Diego Garcès, âgé de 17 ans seulement.

Classement final : 1. Andreas Huss 28,5 points ; 2. Zuodar Lucio, Lausanne 26 ; 3. Max Rychener, Genève 23 ; 4. Diego Garcès, Lausanne ; 5. Détraz Gérald, Genève 20 ; 6. Manoljovic et Willy Trepp 19 ; 8. Lienberger 17 ; 9. Brunner 15,5, etc.

5^e Tournoi des écoliers 1975

Les samedis 8, 15 et 22 novembre se dérouleront dans la salle des conférences du centre commercial de Balexert à Genève, les 5^e championnats des écoliers de Genève. La manifestation, organisée par le club d'échecs Bois-Gentil Genève a attiré quelque 130 jeunes, répartis en deux catégories.

Classement final de la catégorie 13 à 16 ans : 1. Eric Donnat, 8,5 points ; 2. Stéphane Batschinsky, 8 ; 3. Michel Donnat, 7, etc.

Catégorie 6 à 12 ans : 1. Richard Gerber 9 points ; 2. Rodolphe Francey 8, etc.

Hans Johner est décédé

Le maître d'échecs suisse et compositeur de problèmes bien connu Hans Johner vient de décéder à l'âge de 87 ans. Il a consacré toute sa vie à ses deux passions : la musique et les échecs. Dans ces deux activités, il s'est signalé par sa persévérance, sa virtuosité et sa sûreté. Il fut douze fois champion suisse, la première fois en 1908, la dernière en 1950. Il remporta cinq fois la coupe suisse. Ses résultats remarquables lui valurent en 1950 le titre de maître international de la FIDE.

Pendant 57 ans il dirigea la rubrique d'échecs de la *Gazette de Zurich*. (Selon un texte de Roland Muheim.)

Quatrième Tournoi des écoliers romands

Le quatrième Tournoi des écoliers romands organisé par notre confrère *Tribune le matin* va démarrer. Afin de rendre les joutes plus équitables et afin d'intéresser plus de jeunes gens et de jeunes filles, deux tournois sont prévus :

- le premier réservé aux enfants nés après le 31.12.1963 ;
 - le second est réservé aux adolescents nés entre le 31.12.1959 et le 1.1.1963.
- Deux pavillons de prix, très intéressants

comme de coutume, récompenseront les vainqueurs des deux catégories.

Les jeunes du bassin séduits, qui ne pourraient prendre part à un tournoi organisé par leur école, peuvent s'inscrire sans tarder auprès de M. Gérald Grand, rue de Lausanne 49, 1950 Sion, qui envisage d'organiser un tournoi régional si le nombre de participants le permet.

Les 24 heures des échecs

Le dynamique club genevois de Bois-Gentil, désireux d'innover en matière d'organisation de joutes permettant le développement du noble jeu se propose de mettre sur pied un tournoi selon une formule encore inédite en Europe. En effet les 27 et 28 décembre 1975, se dérouleront au local du club 58, cité Villars « Les 24 heures des échecs ».

La compétition débutera le samedi 27 à 20 heures et se terminera le lendemain à la même heure après que les participants, dont le nombre sera limité à 30 ayant effectué 4 tours complets de parties de 5 minutes.

Du fait de la richesse de la planche de prix, comportant des lots en nature d'une valeur supérieure à 5000 francs, la finance d'inscription est fixée à 50 francs.

Le président du club, M. Willy Trepp, se tient à la disposition pour tout renseignement complémentaire, tél. 022/33 02 07.

Partie N° 206

Blancs : Olivier Noyer, Martigny.
Noirs : Jean-Marie Closuit, Martigny.
Ouest-indienne.
Championnat valaisain individuel, catégorie A, 2^e ronde.
Martigny, le 29 novembre 1975.

1. d4, Cf6 2. Cf3, b6 3. g3, Fb7 4. c4, e6 5. Fg2, e5 ? (5... Les Noirs ont ici d'autres possibilités : a) 5... Fb4+ 6. Fd2, Fxd2+ 7. Dxd2, d6 8. 0-0, 0-0 9. Cc3, «Ce4 ! 10. Cxe4, Fxe4 11. Df4, Fb7 12. c5 !?, Ca6 13. cxd6, cxd6 14. Tfd1, Tc8 avec chances égales Olafsson-Larsen 1968 ; b) 5... Fe7 6. 0-0, 0-0 7. Cc3, etc.

Le coup du texte est mauvais à cause de la riposte 5... c6. d5 !, exd5 7. Cg5, Fe7 8. Cc3, 0-0 9. 0-0, Ca6 10. Ch3 ! Dc8 11. cxd5, d6 12. e4, Te8 13. f3, Cc7 14. a4, Ca6 15. Te1, Ff8 16. Cf2, Cb4 17. Fe3, g6 18. Dd2 ! et les Blancs ont l'avantage Averbach - Cholmow 1959).

6. d5 ! exd5 7. Ch4, d6 8. cxd5, g6 (8... Fe7 semble meilleur) 9. Cc3, Fg7 10. Da4+, Dd7 11. Dxd7+, Cxd7 12. Ff4, Re7 13. Fxd6+, Rxd6 14. Cb5+, Re7 (le seul coup. Sur 14... Rd6-e5 ?? 15. f4 mat) 15. d6+, Rd8 16. Fxb7, Tab8 17. Fg2, a5 18. Ca7, Ce8 19. Cc6+ Rc8 20. Ce7+, Rd8 21. Cc6+, Rc8 22. Ce7+ Rd8 23. Cc6+ (trois fois la même position. Les Noirs auraient pu réclamer la nullité) 23... Rc8 24. Cxb8, Rxb8 25. 0-0-0, Fe5-26. Fc6, Rc8 27. e4, Cxd6 28. f4, Fd4 29. Fxd7+, Rxd7 30. Cf3+ 31. Rc2, Re7 32. Ce5, Thc8 33. Txd6, Rxd6 34. Cc4+, les Noirs abandonnent.

G.G.

INSPECTEUR SNIF



A la suite d'un vol d'argent commis dans une riche ferme, le fils du fermier déclare : « Le jour était levé et je nettoiyais mon appareil de photo dans la salle. J'ai entendu marcher doucement au-dehors. La fenêtre n'était pas poussée, un homme l'a enjambée pour pénétrer. J'ai aussitôt reconnu le grand Martin et, le sachant capable de tout, j'ai pris peur et me suis caché sous le lit avec mon appareil. Alors, le grand Martin a fracturé le secrétaire pour voler les bijoux. Malgré ma position inconfortable, par réflexe, j'ai pris une photographie du voleur ».

Mais ce récit ne convient pas à Snif. D'autant que le grand Martin nie farouchement. Snif ne tarde pas à découvrir que le fils du fermier, qui est bel et bien le voleur, a tenté de faire accuser le grand Martin.

Quels sont les trois indices qui prouvent que le fils du fermier a menti ? Lisez bien, observez bien... et vous trouverez.

Solution de notre dernière énigme : Dupont était probablement caché et a assommé le facteur alors qu'il repartait. En effet, il n'a aucune raison de téléphoner à la police en trouvant le facteur étendu sans connaissance. C'est un médecin qu'il aurait dû appeler. De plus, le courrier est déjà sur la table. Ou bien c'est le facteur qui l'a porté là, et alors le récit de Dupont est inexacte, ou bien c'est Dupont lui-même, après l'avoir ramassé à terre, et alors il ne s'est pas « précipité chez le voisin ». Enfin, le journal ne porte plus sa bande adressée. C'est donc que Dupont l'a déjà retirée.

Ont trouvé la solution exacte : Jacques de Croon, Montreux ; Gisèle May, Sarreyer ; Muriel Nanzer, Biemme ; Gabriel Roduit, Leytron ; Raymond Caron-Avanthay, Fully ; Sylvaine Bétrisey, Blynoud-Ayent ; Emmanuel Gollut, Massongex ; Henri-Jules Métrailler, Evolène ; Reynard Cyrille, Sanaval, Montana ; Josiane Wœffray, Saxon ; Bernard Collé, Sion ; Charles Zufferey, Montana ; Pierre Poulin, Crans ; Alphonse Moix, Saint-Martin ; frère Henri, Fribourg ; Lukas Bucher, Ravoire ; Francine Jacquemoud, Evionnaz ; Philippe Brouchoud, Saint-Maurice ; Dominique Pignat, Sion ; Gérard Crettenand, Riddes ; Raymond Kamerzin, Aproz ; Venance et Dolorès Bonvin, Flanthey ; Emile Bühler, Berne ; Marie-Thérèse Favre, Vex ; Jean Reber, Monthey.



La BCS accroît la valeur de votre cadeau!

A tous les jeunes - dès leur naissance déjà - offrez un carnet d'épargne « Jeunesse » de la BCS. Ils bénéficient d'un taux d'intérêt privilégié et disposent plus tard de l'appui actif de la BCS pour mieux construire leur avenir. Seule banque privée du Valais central, la BCS met plus de 100 ans d'expérience à votre service et n'investit qu'en Valais, pour votre profit aussi. Postez aujourd'hui ce coupon CONTACT DIRECT BCS!

BCS
ANNO 1874
Banque Commerciale de Sion S.A.
Rue de Lausanne 15, 1950 Sion
Tél. 027/22 27 21

CONTACT DIRECT
Je désire ouvrir auprès de la BCS un carnet d'épargne

— ordinaire
— jeunesse (jusqu'à 20 ans)
— troisième âge (dès 60 ans)
— épargne-dépôt
— épargne à terme

(veuillez cocher ce qui convient) et vous prie de me faire parvenir mon carnet de bulletins de versement CONTACT DIRECT BCS

Nom du titulaire
Prénom
Né(e) le
Rue N°
NPA localité
Expédiez à
BCS, Banque Commerciale de Sion S.A.
Rue de Lausanne 15, 1950 Sion

Pour votre publicité 027 21 21 11

La direction et le personnel qualifié du salon de coiffure

Le Market

MONTHEY
Tél. 025/4 10 07

vous souhaitent de bonnes fêtes de Noël et une bonne année 1976

Colmod

au Centre commercial

MONTHEY
Tél. 025/4 47 11
SIERRE
Tél. 027/55 42 75

vous souhaitent de bonnes fêtes de Noël et une bonne année 1976.

MIGROS

Samedi,
20 décembre 1975
N° 496

...ment de Migros...
...calcul de...
...des. C'est ainsi...
...de terre...
...dans la...
...panes plus...
...malgré une considérable...
...panes, tion de la quali...

Noël

Quelles fadaïses n'écrit-on pas à l'époque de Noël ! Faites vous-même l'expérience à l'occasion. C'est à crier, dès la troisième ligne. Pendant vingt-cinq ans, leurs auteurs ont écrit leur furibonderie sur la conjoncture, les achats de Noël excessifs, les dépenses outrancières. Et ils commençaient à souffrir à fin novembre. Et puis, cette année, le ton a changé. On proteste en faisant grand bruit, avec une joie maligne, contre la récession, la crise, l'insécurité, mais on trouve finalement tout cela salutaire et on affecte d'y voir le doigt de Dieu.

Mais il y aurait là un non-sens, après qu'on se soit attendu depuis des dizaines d'années aux effets désastreux de la conjoncture. En effet, je ne puis croire que Dieu approuve les tourments du chômeur et l'anxiété de celui qu'on a refoulé dans son Italie natale.

Pester ? Alors moi je retourne l'arme - d'ailleurs ce n'est pas d'aujourd'hui. Les anges avaient apporté trois grandes nouvelles aux bergers de Bethléem : premièrement, Dieu serait désormais glorifié au plus haut des cieux ; deuxième-

ment, ce serait la paix sur terre ; enfin, Dieu serait content de l'Homme. Mais de quelle manière Le glorifie-t-on ? Sûrement pas par la parole des gens. Ils sont des millions à ne pas L'avoir reconnu ; alors comment auraient-ils pu Le glorifier ! Si personne ne songe à nier, par exemple, l'existence de MM. les conseillers fédéraux, ils sont des multitudes à contester celle de Dieu. Quant à la paix, n'en parlons pas ! Enfin, reste à savoir si Dieu est content de nous. Tout le monde cherche à plaire. C'est là un désir très profond et bien légitime ; les étalages de cosmétiques, les jeans délavés des jeunes, les cheveux blancs des aînées aux reflets violets si touchants en témoignent. Pourquoi donc dissimuler en bluffant notre insécurité et l'essentiel de ce qui se passe d'intense en nous-mêmes, comme dans une chaudière sous pression ? Et puis la pression monte et la vapeur s'échappe avec force ; il en est ainsi chez la plupart des individus et le psychiatre parle alors de névrose et de complexes. Mon Dieu, pourquoi ne l'es-Tu pas fait connaître du temps de l'étoile de Bethléem et chaque fois que cela aurait été nécessaire, de façon à ce que même les plus malins ne doutent plus de Ton existence et pour

que Ta gloire et Ta paix éclairent chacun de nous ?

On a grogné d'une autre manière mais cela n'a rien apporté de bon non plus. Un vieux Russe me disait un jour : « Il est presque aussi idiot de morigéner les gens que de corriger un nourrisson et il est encore plus stupide de donner des leçons à Dieu que de frapper un rocher du pied ». Maugréer ne mène à rien. Pas plus à l'occasion de Noël que de tout autre anniversaire. Maudire Dieu ou l'humanité conduit à une impasse. Un de mes enfants m'a dit à l'âge de onze ans : « Tu sais, même si le Bon Dieu n'existait pas, il vaudrait mieux que je croie en Lui ! » Supposons que, par exemple, la troisième des nouvelles apportées par les anges, selon laquelle Dieu serait content de nous, soit vraie. Et bien, quelles conséquences ! Je devrais alors m'assumer. Je n'aurais plus à me minimiser. Je n'aurais pas à plagier qui que ce soit. Je ne me sentirais pas un pauvre type, donc plus de place pour la mélancolie. Je m'endormirais chaque soir en paix. Il me serait égal d'avoir fait tous les faux pas. Mais cela ne me place pas hors circuit. Un tel aveu à moi-même en serait probablement aux autres aussi. Et le mot paix devien-

Des fleurs pour les fêtes

Billbergia la pièce **12.50**
en pot
(plante de l'ananas)

Voyez notre grand choix !

Par exemple :
azalées, poinsettias
Roses, cœllets, orchidées,
les premières tulipes et jonquilles.

draît une vérité. De même que l'enfant est heureux d'annoncer en revenant de chez le dentiste : « Je n'ai rien aux dents », comme il serait bon que nous autres, adultes anxieux, soyons déclarés sains de corps et d'esprit !

Après une si longue diatribe, je n'ai qu'une affirmation à vous offrir, une vraie, qui se confirme à moi davantage d'une année à l'autre : Dieu n'est pas une chimère. Il est venu chez nous, pour nous.

Klaus Schädelin, Berne
écrivain et pasteur

Saint-Maurice

Dimanche 21 décembre
à 15 h. 30

en multiplex 9 établissements
Hôtel des Alpes
Café du Nord
Café de la Place
Café des Arcades
Café du Simplon
Café de l'Hôtel-de-Ville
Café Le Mazot
Café du Commerce
Café des Cheminots

LOTO de NOËL

organisé par la fanfare municipale L'Agaunoise

Aperçu de nos lots :

1 semaine de vacances à Montana-Crans pour 2 personnes, 1 week-end à Montana-Crans pour 2 personnes, téléviseur portatif Philips, pendule neuchâteloise, caméra, trancheuse électrique, demi-porc, jambons, lards, fromages à raclette, viandes séchées, côtelettes fumées, montre, grils, four à raclette, transistor, etc.

Notre cadeau-abonnement

Prix choc !
25 francs

au lieu de 88 francs

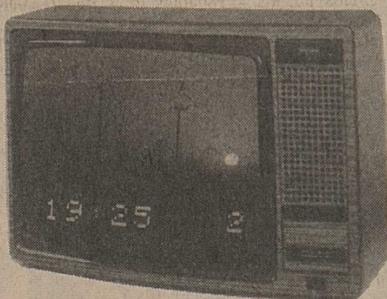
Une fois 25 séries
après-midi seulement

Chaque tour 5 cartons

Comme chaque année, tout abonnement bénéficie d'un cadeau-souvenir

36-6000

Nous n'offrons pas la montre à quartz puisqu'elle est directement affichable électroniquement sur l'image en couleurs



Grundig 6065 à
Prix Expert

Fr. 3245.-
Fr. **3080.-**

ELECTRA
ELECTRA
ELECTRA

vous présente cette nouveauté mondiale avec grand écran

où le service est une réalité depuis 27 ans

seul magasin reconnu EXPERT pour le Valais.

S. Michelotti

Rue Porte-Neuve, SION, tél. 027/22 22 19

Service après vente à domicile - même le samedi

Le cabinet dentaire du Dr Rouiller

à Martigny

Fermé jusqu'au
15 janvier 76

36-32771

Comme particulier vous recevez de suite un

X Prêt sans caution vite et efficace

Banque Procrédit

1701 Fribourg
rue de la Banque 1
Tél. 037-811131

et à Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire Fr.

Nom

Prénom

Rue

Localité

M^e François GASSER

Avocat et notaire
Ancien greffier du tribunal
Ancien juriste au service des contributions

informe le public
qu'il a repris l'étude de

M^e Charles-Henri Lorétan à Sion

Avenue du Midi 8

Tél. 027/22 28 75
027/23 29 78

Erika Werner chirurgienne

par
Heinz G. Kosalik



Copyright by
Editions Albin Michel, 174
Paris et Cosmopress, Genève

Il sortit un billet de son portefeuille et le tendit au garçon. — Je ne suis pas un juge. En tant qu'avocat, j'ai défendu des innocents comme des coupables. Il n'y a qu'une sorte de gens que je ne défends pas ; ceux qui rendent leurs propres défenseurs ridicules.

Il se leva tranquillement et son confrère suivit son exemple :

— Nous renonçons à assurer votre défense, monsieur le professeur. Bonjour !

Bornholm ne répondit pas à leur bref salut. Il regardait fixement la nappe. Ce ne fut que lorsque le garçon eut dit

pour la troisième fois : « Monsieur le professeur », qu'il leva les yeux. Le Pr Rahtenau se tenait debout devant lui.

— Tu permets que je m'assie, dit-il avec dignité.

— Naturellement. Tout troublé, Bornholm allait se lever, mais le garçon avait déjà tiré la chaise et le vieil homme s'était assis.

— J'ai appelé le Palais de Justice et me suis informé de la séance du procès, commença-t-il aussitôt. J'ai appris que ton... éloquence avait remporté cette fois encore une victoire...

Bornholm l'écoutait, le visage figé. Seuls ses yeux brillaient d'un éclat fiévreux. Le fait que ses avocats, qu'il considérait comme des serviteurs d'un échelon supérieur, aient renoncé à le défendre, avait porté un coup dur à son assurance. Sans parler de l'effet que cette décision produirait sur le tribunal. Il lui aurait fallu du temps pour digérer cette nouvelle ; pour inventer quelque chose, voir comment il pourrait reprocher aux avocats leur vanité blessée, les dénigrer, et redevenir le héros injustement accusé. Mais il n'en avait pas le temps. Rahtenau était assis en face de lui. Nouveau danger. Plus grave que tous les autres peut-être... Pourquoi le vieux ne pouvait-il se museler !

— En outre, j'ai parlé avec M^e Plattner, continuait Rah-

tenau. Il m'a décrit d'une manière très pressante les conséquences morales et humaines que tes actes ont eues jusqu'ici, et auront encore à l'avenir.

— Ce diffamateur ! je vais...

Rahtenau ne le laissa pas poursuivre.

— Plattner m'a dit la vérité.

— Il a menti ! cria Bornholm, ses lèvres tremblaient, des taches rouges montaient à son visage.

— Domine-toi ! commanda Rahtenau, tu n'es pas dans ton hôpital, et je ne suis pas un interne que tu peux injurier.

— Mais, je...

— A moins, l'interrompt Rahtenau, tendu, à moins que tu tiennes à ce qu'on entende notre conversation. Ces messieurs, assis là-bas près de la fenêtre, nous écoutent déjà avec beaucoup d'intérêt.

Bornholm s'adossa à son siège. Il ouvrait et refermait les paumes dans une rage impuissante.

— Si tu crois me pousser dans une impasse, susurra-t-il entre ses dents, tu te trompes... J'ai d'autres moyens... Sa voix se perdit dans un murmure indistinct.

(A suivre.)

Nouvelliste
et Feuille d'Arts du Valais

Un journal indispensable à tous.

LES LIVRES DE LA SEMAINE par Pierre Béarn

« Le retour des glaciers »

Vue de la Lune, la Terre apparaît comme la plus belle étoile dans l'immensité désolée du cosmos, nous dit Péter Kaiser au début de son étude sur *Le retour des glaciers*, éditée récemment chez Fayard. On pourrait en rire car la Lune est fort loin de nous apparaître comme une étoile. Que dire alors de la Terre (vue de la Lune) puisqu'elle est presque cinq fois plus grosse qu'elle ? La Lune : 3500 kilomètres de diamètre ; la Terre : 12 757. Il est vrai que cette étude fort intéressante commence dans une atmosphère de science-fiction.

Pour mieux nous convaincre des conséquences effrayantes du lent déplacement des pôles magnétiques de la Terre, l'auteur affabule : la Septième flotte américaine a brusquement disparu de la surface de l'océan Pacifique ; Los Angelès et San Francisco se sont affaissés dans la mer ; le barrage d'Assouan a éclaté, noyant douze millions d'Égyptiens. Après quoi, voilà l'écorce de la Terre qui se fend au nord des Açores, livrant passage à des millions de tonnes de lave luttant avec les flots...

D'après Peter Kaiser, spécialiste des informations techniques et scientifiques de la Télévision allemande, ce genre de cataclysme est d'autant plus prévisible qu'il devient lentement automatique, se rapprochant de nous impitoyablement. C'est l'explication du déluge dont parlent toutes les religions anciennes. L'axe de la Terre se déplace jusqu'à un point où tout culbute ; les mers submergent alors toutes les terres trop basses tandis que les vapeurs qui s'échappent de l'écorce fendue du globe retombent en pluies diluviennes...

Toujours d'après lui, la trêve accordée à notre civilisation pour se préparer aux terrifiantes conséquences d'un bouleversement du champ magnétique terrestre ne dépasse sans doute pas cent ans !

Est-ce la vision d'un pessimiste ? ou la déduction inéluctable d'un savant ?

Certes la minceur de l'écorce terrestre est angoissante s'il est vrai qu'elle ne représente que 0,5 % du diamètre de la Terre, soit à peine l'épaisseur d'une peau de pomme de terre. D'autant plus angoissante, cette minceur, que les chercheurs de trésors sous-marins n'hésitent pas à opérer des sondages et des forages de plus en plus importants, tandis que des expérimentateurs démoniaques utilisent le sous-sol pour y contrôler la puissance des bombes atomiques. Les uns et les autres semblent oublier que l'écorce solide de la Terre ne mesure qu'une trentaine de kilomètres et qu'une fissure occasionnelle peut fort bien créer des phénomènes nouveaux et dangereux. Il est vrai que d'autres savants, non moins persuadés de leur vérité, prétendent que la lithosphère a une centaine de kilomètres d'épaisseur. Est-ce 30 ou 100 ?

La vérité est que nous continuons de vivre sur des hypothèses qui ne cessent de se contrarier ou de s'annu-

ler au fur et à mesure que progressent les instruments de mesure, de recherche ou de calcul. Les questions essentielles, comme les origines et le développement des planètes et des galaxies, restent inexplicables. L'infini et l'éternité n'ont rien perdu de leur mystère ; ils continuent d'être des notions qui nous dépassent.

Le développement de la science électronique va-t-il enfin permettre aux hommes de connaître leur passé ; ce qui leur permettrait, peut-être, de prévoir leur avenir ?

Le certain, c'est qu'on a découvert, un peu partout, des traces de catastrophes, aussi bien au fond des océans qu'aux sommets des montagnes, si bien que de nombreux géologues en sont arrivés à la conviction qu'elles s'étaient succédées avec une grande régularité et qu'on devrait pouvoir prédire à quelle époque le prochain cataclysme surviendra.

Les découvertes des vestiges des temps antérieurs prouvent, par leur emplacement et leur nature, que les pôles nord et sud n'occupèrent jamais une place définitive et qu'ils se déplacèrent d'une telle façon, dans les autres fois du monde, qu'il ne faut pas chercher plus loin l'origine des chambardements de notre planète.

La Terre bouge. Dans l'Himalaya, on a découvert, à 1300 mètres d'altitude, des cultures paléolithiques qui tendent à prouver que le massif s'est élevé d'environ 1000 mètres. Dans le même temps (30 000 années environ) la Basse-Californie s'est détachée du continent américains vers le nord-ouest. On connaît la théorie (il est vrai de plus en plus abandonnée) de la dérive des continents qui s'appuie sur le fait que la côte ouest de l'Afrique pourrait s'emboîter dans la côte est de l'Amérique du Sud, à quelques déformations locales près, relativement explicables. Mais, par ailleurs, personne ne peut expliquer pourquoi le fond des mers a été comprimé puis soulevé en chaînes bizarres, comment le granite, le pétrole et le charbon se sont réellement formés, pourquoi on découvre des squelettes d'animaux sous les fonds marins et des restes de poissons sous des couches successives de terre ferme, etc.

Si ce livre *Le retour des glaciers* n'obtenait de nous qu'une prise de conscience, ou de rêve, sur un sujet aussi bouleversant que les conséquences d'un retour de l'ère glaciaire, l'auteur aurait déjà gagné la partie ; mais dans les 640 pages de son étude, il ne cesse de nous informer du drame en préparation en nous parlant des climats géologiques, des inversions polaires, des mystères sous-marins, de l'enseignement des coraux, de la venue et de la disparition de nombreuses races d'animaux, de la formation du magnétisme terrestre, etc., qui forment à l'heure actuelle le modeste bilan de nos connaissances.

talitaire, venu d'eux, répandu par eux, soutenu par eux, a déjà conquis la moitié du monde. (Editions du Seuil).

Jules Roy Le tonnerre et les anges

Dans un style pompeux, tonitruant souvent verbeux, Jules Roy nous donne enfin, du moins apparemment, le dernier et cinquième volume de sa fresque de reconstitution de l'Algérie française. Il est consacré aux dernières années, à la guerre, à l'indépendance. Salan et le général De Gaulle y deviennent des personnages dont on pénètre la pensée, dont on écoute les conversations les plus secrètes. Massu et Bigeard sont présents, tels qu'en eux-mêmes la publicité les a faits. Comme dans la tapisserie de la reine Mathilde l'épopée se déroule. Guillaume le Conquérant, c'est De Gaulle, c'est-à-dire un conquérant qui n'est plus libérateur mais liquidateur : « *Quand il s'agit de la France, on ne chausse pas des bottes d'égoûtier, mais des pantoufles...* » aurait-il dit à Massu venu lui apporter le climat de l'armée bafouée, avec des mots de caporal en goguette. Un romand historique (c'est le cas) est acceptable lorsqu'il fait renaitre une époque oubliée mais lorsqu'il se veut actuel, mêlant la fiction à la réalité, des personnages inventés à des figures de proue dont l'action et la réalité humaine sont encore vivantes, il devient vite irritant. Les générations futures liront sans doute avec un grand intérêt cette histoire romancée de l'Algérie qui fut française ; mais ce dernier volume est, pour l'instant, quasiment insupportable. (Grasset, 430 pages).

Pierre Gaxotte Les autres et moi

L'auteur célèbre de *l'Histoire des Français*, de *l'Histoire de l'Allemagne*, de *la Révolution française* et d'une dizaine d'autres livres sur l'histoire sous les règnes de Frédéric II, de Louis XIV et de Louis XV, s'amuse aujourd'hui à nous raconter ses souvenirs du temps qu'il était un des rédacteurs du journal royaliste *L'Action française*, sous la férule du « bon monstre » Charles Maurras, dans les années 20 ; également ses débuts dans la vie comme professeur au lycée Charlemagne durant la guerre de 14-18. Le lycée était alors fréquenté par un grand nombre d'élèves israélites, si bien que lorsqu'il disait : « *Lévy, parlez-moi des massifs hercytiens* », la moitié de la classe se levait ! Ce qu'il nous raconte est toujours amusant

ou intéressant. Il est vrai qu'il s'agit, le plus souvent, d'une période que nous ne sommes pas prêts de revivre : l'entre-deux-guerres, c'est-à-dire l'après-guerre ; une époque « où l'on ne réformait pas l'enseignement secondaire tous les six mois, où l'on ne changeait pas la forme et le contenu des examens chaque fois qu'un nouveau ministre prenait la charge de l'instruction publique, où les familles ne considéraient pas le lycée comme l'antichambre du Bureau de placement, où il était admis que les adolescents vont à l'école pour apprendre et non pour revendiquer, etc. » Il y a là, évidemment, un peu de l'amertume d'un homme tourné vers le bon temps de sa jeunesse, mais on se promène avec plaisir dans la compagnie de Pierre Gaxotte et de tous ceux, les autres, qu'il a si bien su faire revivre (Flammarion, 290 pages).

A Montreux
Vente
de meubles
de style
et anciens
Grand choix
d'occasions

Chez Jos. Albini
Montreux

Avenue des Alpes 18
Tél. 021/61 22 02

Magasins
ouverts
dimanche
21 décembre
de 10 heures à midi
de 13 h. 30 à 17 h.

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- Remis aux enfants par les parents
- Un agréable trouble - Pousse à la reproduction
- Travaille au jour le jour
- Ville suisse - Multitude de gens
- Subit bien des échecs - Repousse la mer
- Ne brûle pas - D'un verbe gai
- Un opéra de Puccini - Justifie la pose de traverses
- Enlève bien des espoirs aux paysans
- Principal port du Chili
- Attendent avec confiance.

Verticalement

- Qui se prend en mauvaise part
- Avec une expression tendre - Carte
- Ont prêté le serment d'Hippocrate - Dans une léproserie
- Mouvement de lèvres - Reçoit une certaine sanction
- Tenta avec audace - Phon. : Changent l'atmosphère
- Conduit - Se prête pour laver l'injure
- Faire les mailles du filet - Période
- Fit prendre certaines couleurs - Ne reste pas inactif
- Sans rien - Demandes grâces
- Empêche un mur de s'effondrer.

Solution de notre dernière grille

Horizontalement : 1. Fratricide. 2. Eau. Ors. 3. Dissimuleras. 4. Espadon. 10. Roi. En. Lr. 6. Ancestrale. 7. Et. Mer. 8. Insidieuse. 9. Oï. Rares. 10. Nanan. Lent.

Verticalement : 1. Fédération. 2. Raison. Nia. 3. Auspices. 4. Sa. Etira. 5. Raidés. Dan. 6. Montoir. 7. Un. Eel. 8. Iol. Amuse. 9. Draille. 10. Essorèrent.

Ont donné la solution exacte : Jacques de Croon, Montreux ; frère Vital, Saint-Maurice ; Adèle Durussel, Aigle ; Joseph Blanc, Blignoud-Ayent ; B. Rey-Bonvin, Montana-Verma ; Eugénie Oreiller, Massongex ; Albano Rappaz, Massongex ; Marie-Thérèse Favre, Vex ; Rose Sierro, Vétroz ; Dominique Rey, Genève ; Fernande Turin, Muraz-Collombey ; Arthur Cettou, Massongex ; Roger Girard, Monthey ; Marie Rey-Bagnoud, Sion ; Paul Bruttin, Saint-Léonard ; Edith Clivaz, Bluche ; Laurence Giroud, Sion ; Anna Monnet-Fort, Iséables ; Fabienne Descartes, Saxon ; Jo et Pa Joris, Levron ; Rémy Blanchet, Leytron ; Irma Emery, Lens ; Emile Bühler, Berne ; Sandra Charrex, Petit-Lancy ; A.-M. Gubler, Petit-Lancy ; Micheline Filliez, Sion ; Louis Notz, Pully ; Ernestine Rey, Flanthey ; Irène Briquet, Sierre ; Nancy Jacquemettaz, La Tour-de-Peilz ; Pierre Poulin, Crans ; Martine Vouillamoz, Berne ; Lydie Glassey, Nendaz ; Antoinette Massy, Sierre ; Martine Massy, Sion ; Sarah Haenni, Sion ; Gertrude Brechbühl, Sion ; Cécile Colliard, Monthey ; Ginette Werlen, Sion ; Astrid Rey, Montapa ; Clément Barman, Monthey ; Michel Salamolard, Monthey ; O. Saudan, Martigny ; L. Ducret, Bouveret ; Maria Deschamps, Troistorrens ; Marie Roby, Corin ; Huguette de Port-Valais ; la Musardière, Choëx ; Raymonde Savioz, Sierre ; Antoinette Rion, Muraz-Sierre ; J. Favre, Muraz-Sierre ; J. Favre, Muraz-Sierre ; Edith Roduit, Leytron ; Olive Roduit, Leytron ; Gaston Jordan, Onex ; Berthe Chuard, Bardonnex ; Albert Gaspoz, Genève ; Aimé Chervaz, Collombey ; Blanche Roduit, Martigny-Croix ; Daisy Gay, Saillon ; Mélanie Bruchez, Vens ; Cyp. Tehytaz, Nendaz ; Léonie Lamón, Sion ; Ch. Wiederseiner, Montana ; S. Tschopp, Montana ; Henri Délez, Dorénaz ; Bluette Nanzer, Bienne ; Nicole Morisod, Zinal ; Roger Genolet, Mâche ; Fernande Ramuz, Leytron ; Cécile Lamon, Flanthey ; Rosalie Marclay, Monthey ; Claude et Mireille Schers, Monthey ; André Berrut, Troistorrens ; Augustine Bouchatay, Massongex ; Fernand Machoud, Orsières ; Gabriel Monay, Sion ; Louise Clivaz, Martigny ; Pierre Pecorini, Vouvry ; Simone Vuilloud, Choëx ; J. Moix, Monthey ; Jacqueline et Corinne Donnet, Muraz-Sierre ; Dyonise Vernaz, Muraz-Collombey ; menuiserie Léonce Granger, Troistorrens ; M. Wœffray, Vissoie.

NOTULES

Alexandre Soljénitsyne Discours américains

En juin-juillet de cette année, c'est-à-dire avant la conférence internationale d'Helsinki, Soljénitsyne fit une série de conférences aux USA qui bouleversèrent l'opinion publique américaine. Voici paraître aux Editions du Seuil, ses trois principales interventions publiques d'où il ressort que le communisme, selon lui, est dirigé, aussi bien dans sa théorie que dans sa pratique, contre l'homme, qu'il n'a jamais caché qu'il rejetait toute notion de morale absolue, que la morale n'est pour lui qu'une affaire de classe, que le marxisme a toujours été contre la liberté, etc. Réquisitoire passionné et non moins passionnée mise en garde pour la civilisation occidentale : « *Les Soviétiques possèdent déjà quatre, cinq ou sept fois plus d'avions et de tanks que vous, et ils vous égalent sur le plan des armes atomiques. Demain, ils seront à cinq contre un contre vous !* » Pour lui, « *l'histoire du monde, la civilisation tout entière, abordent un tournant capital. Un destin difficile nous attend. Nous n'avons plus le droit d'être incrédules...* » (Seuil, 92 pages).

Andrei Sakharov Mon pays et le monde

On reste ébahi devant ce que peut raconter, dans ce pamphlet de 106 pages, celui qu'on appelle « le père de la bombe soviétique ». Il est universellement si connu, avec son prix Nobel de la paix 1975, qu'il est possible que l'Etat soviétique se voit contraint de lui accorder une certaine impunité. L'exemple de Soljénitsyne devenu, depuis qu'il est libre, une sorte de croisé contre le communisme, n'encourage évidemment pas Moscou à devenir libéral. Mieux vaut, pour l'Etat, le garder en laisse à domicile ; ne serait-ce que pour prouver qu'après tout la liberté d'expression existe encore en URSS. Tout comme Soljénitsyne, Sakharov s'en prend aux intellectuels occidentaux qui croient encore au désarmement général et à la coopération des Soviétiques pour une vie meilleure sur la Terre, alors que le fléau to-

PHOTO MYSTÈRE



Quelle est cette pointe ?

Notre dernière photo-mystère représentait : le village de Chandolin (Anniviers), le plus haut d'Europe.

Ont donné la bonne réponse : Ida Crettaz, Vissoie ; Chantal Vuardoux, Grimontz ; Georges Bühlmann-Bornet, Lucerne ; F. Métrailler, Sion ; chanoine M. Dreier, Porrentruy ; Zélia Favre, Muraz-Sierre ; Grégoire Barras, Ollon-Chermignon ; Arlette Montandon ; Vandœuvres ; Dominique Pignat, Sion ; Angelin Rielle, Muraz-Sierre ; Nicole Salamin, Chandolin ; Monique Salamin, Chandolin ; Alain Couturier, Sion ; Charlotte Savioz, Vissoie ; Raymond Kamerzin, Aproz ; G. S. Sion ; Germaine Derivaz, Saint-Gingolph.

LEYTRON

Salle de la Coopérative

Dimanche 21 décembre
à 14 h. 30

Grand LOTO

de La Persévérance

Un aperçu des lots

- 148 lots dont :
- 6 demi-porcs
- 1 TV portative
- 30 fromages gras du pays
- jambons fumés, montres
- lard sec et autres beaux lots

Abonnements :

Fr. 50.- 1 carte
Fr. 70.- cartes personnelles illimitées

La famille Bessard-Corthay invite tous ses amis
et connaissances à un

apéritif

qui aura lieu samedi 20 décembre, de 17 à 20 h.,
à l'occasion de la reprise du

café-restaurant Bellevue à Verbier

36-32963

**Pour le bricoleur
routiné**



221.-
Riche garniture-cadeau
comportant perceuse à
percussion avec interrupteur VTS à vitesse
variable et beaucoup d'accessoires.
Fr. 221.- au lieu de 271.-.

SKIL

Venez l'essayer
vous-mêmes !
Démonstration du
lundi au samedi chez



LEUENBERGER
Rue de Lausanne 61
(près de la Matze) SION



Automatisation
de portes de
garage
- garage privé
- garage collec-
tif
- portes indus-
trielles
- Télécom-
mandes

Martin Anden-
matten
3966 Chalais
Tél. 027/55 33 66



OBLIGATOIRE
1.1.1976

**CEINTURES
de sécurité**
AUTOMATIQUES

Fr. 160.-
la paire, montage
compris

SION
Tél. 027/22 27 70

**Nouvelliste
votre
journal**



Meuble d'angle TV en noyer
Fr. 265.-
Prix libre service **240.-** net

Ouverture de Noël

Lundi 22 décembre
jusqu'à 22 heures

AMEUBLEMENTS

PRINCE SA

VETROZ Tél. 027/36 24 39

Saxon-Village

Dimanche 21 décembre dès 19 h. 30
au café du Centre

Grand loto victuailles

organisé par le Club des lutteurs

30 séries, avec quarts de porc, jambons
fromages, salamis, etc.

Abonnements : 1 carte Fr. 30.-
2 cartes Fr. 50.-

36-32838



FULLY
026/5 32 39

Libre
service

AIGLE - Grande salle de l'Aiglon
Samedi 20 décembre dès 21 heures

BAL org. Basketball Aigle

animé par l'orchestre The Regy's
22-50772

**Neufs et
occasions**

Prix avantageux !

Trancheuses
Machines à café
Moulin à café
Etagères à verres
Machines à râper
le fromage

A la même adresse,
à vendre
caniche
de 5 mois

A. Ebener, Grône
Tél. 027/58 14 27
36-2200

LE SPÉCIALISTE DU MODELE RÉDUIT



Ouvert jusqu'à 22 h.
le 22 déc.

Depuis plus de 12 ans, LE SPÉCIALISTE DU MODELE
RÉDUIT ET DU JOUET TECHNIQUE est à votre service

Tout pour la construction des modèles réduits : boîtes
de constructions, moteurs, télécommandes, accessoi-
res, etc.

Trains et circuits de voitures.

Modèles de construction en plastique.

Expédition rapide partout.

Documentation sur demande

Service après vente

HOBBY-CENTRE-SION-Av. de la Gare 38 - 027/22 48 63

**Les Editions de la Matze à Sion
présentent**

**Jacques
Calpini**
(ancien archiviste de la ville de Sion)

**Jacques
Montandon**
(écrivain gastronomique)



qui dédicaceront leurs livres

lundi 22 décembre de 14 à 17 heures
à la **librairie Pfefferlé, Sion**

Attention!

DÉCEMBRE-JANVIER

Offre unique

APRÈS RACHAT D'UN
Stock en liquidation
Vente directe aux
Prix d'usine de
Meubles neufs avec
Garanties

Salons convertibles dès Fr. 996.-
Chambres à coucher dès Fr. 796.-
Salles à manger dès Fr. 1595.-
Rustique - Moderne - Style

Boutique des Arts

Route d'Evian Chemin du Sillon
Aigle - Tél. 025 2 19 44 - 2 33 28

Ouverture dès 9 h. à 18 h. 30
et sur rendez-vous

RIDDES

Salle de l'Abeille

Samedi 20 décembre
dès 20 h. 30

BAL

Bar - Buffet chaud - Ambiance

avec l'orchestre **The Rockings**

36-90658

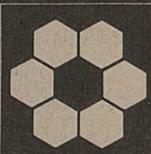
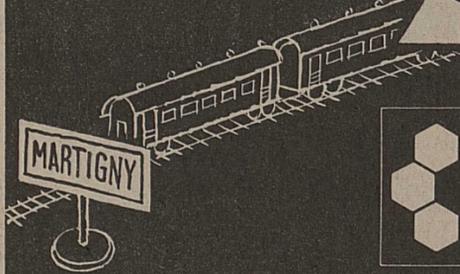
train spécial gratuit

prochain départ

23.12.

En achetant au Centre Commercial Noës-Sierre, déjà l'on épargnait de l'argent... en plus, maintenant, un train spécial gratuit vous y conduit et vous en ramène!

MARTIGNY ↔ NOËS



PLACETTE

au Centre Commercial Noës/Sierre

HORAIRE

	départ
MARTIGNY	13.10
Charrat-Fully	13.14
Saxon	13.19
Riddes	13.23
Chamoson	13.26
Ardon	13.30
Châteauneuf	13.33
Sion	13.39
St-Léonard	13.44
Granges-Lens	13.48
NOËS	arrivée 13.52

	départ
NOËS	16.50
Granges-Lens	16.54
St-Léonard	16.58
Sion	17.05
Châteauneuf	17.09
Ardon	17.13
Chamoson	17.17
Riddes	17.27
Saxon	17.32
Charrat-Fully	17.37
MARTIGNY	arr. 17.41



CHARRAT

Salle de gymnastique

Dimanche 21 décembre
dès 14 h. 30

LOTO

VICTUAILLES

organisé par le chœur mixte
La Voix des Champs

30 fromages de Bagnes
15 jambons fumés
Dindes, lard, etc.

Abonnement : Fr. 35.-
2 cartes jouées par
la même personne Fr. 50.-

36-90671

meubles
descartes

Désormais sans concurrence

SAXON
Tél. 026/6 26 13

Sortie 1 km
direction Martigny

CRÉDIT - FACILITÉS

FAUTEUIL LOUIS XV
Fr **295.-**
La paire : Fr. 550.-

MEUBLES
A. MELLY

Route de Sion
SIERRE-NOËS
Tél. 027/55 03 12
55 65 91

Salons
Chambres à coucher
Salles à manger
Meubles rustiques

1000 m2 exposition

3 étages

36-4617

Problèmes de
cafards ? blattes ?

Destruction de tous insectes volants et rampants par procédé ultramoderne, sans toxicité.

Renseignements et démonstration sans engagement par Paul Rubin représentations techniques 1921 Ravoire-sur-Martigny Tél. 026/2 33 78 - 2 11 55

36-401191

Passez donc vos vacances d'hiver chez vous!

Le service postal des voyageurs vous offre un abonnement général d'un type nouveau:

Abonnement général hebdomadaire (AGH) pour les lignes PTT et les lignes concédées du réseau de Sion.

Pendant sept jours consécutifs, vous voyagerez autant qu'il vous plaira sur toutes les courses postales figurant à l'horaire, ainsi que sur les lignes concédées, ceci pour le prix de:

40 fr. pour les adultes **20 fr.** pour les enfants et les détenteurs d'abonnements généraux, d'abonnements pour demi-billet et d'abonnements pour personnes âgées.

L'AGH vous permet de vous familiariser avec de nombreuses pistes de ski! Faites chaque jour connaissance avec une autre station. Des stations de sports d'hiver mondialement connues vous attendent!

Participez à notre concours

Connaissez-vous la poste des voyageurs de Sion?

- Saviez-vous...
- ... que sur la place de la poste, à Sion, 75 cars postaux assurent chaque jour 406 arrivées et départs?
 - ... que dans le bassin sédunois, en moyenne 8800 voyageurs utilisent quotidiennement les automobiles postales?
 - ... que la longueur totale du réseau de Sion (y compris les lignes concédées) est de 412 km?
 - ... que tous les jours, quel que soit le temps, 89 aimables chauffeurs s'efforcent de partir et d'arriver à l'heure exacte?
 - ... que le chauffeur du car postal est souvent appelé le «gentleman de la route»?
 - ... qu'une équipe de 5 mécaniciens qualifiés s'occupe sans discontinuer de la sécurité technique des automobiles postales?
 - ... que vous pouvez obtenir gratuitement à chaque office postal l'horaire des cars postaux? Vous y trouverez aussi des renseignements sur les tarifs et les distances.

- Les prix:**
du 1er au 20me prix:
un abonnement AGH d'une valeur de fr. 40.- valable pendant une semaine de votre choix
du 21e au 40e prix:
un billet de libre parcours valable un jour de votre choix sur tout le réseau du Service des voyageurs des postes de Sion
- Les questions:**
1. Quelle est la longueur du réseau que permet de parcourir un AGH?
 2. Combien de voyageurs utilisent chaque jour les cars postaux dans la région de Sion?
 - 3.a) Où conduit le plus long trajet des cars postaux dans le réseau de Sion?
 - 3.b) Quelle est la longueur de ce trajet?

Coupez ici

Coupon-réponse

à déposer dans les urnes (Concours) de la halle des guichets du Service des voyageurs à Sion, ou à coller sur une carte postale adressée à la Poste principale Service des voyageurs 1950 Sion 1

Dernier délai d'envoi:
24 décembre 1975 (date du timbre postal). Ouverture des guichets: 07.30-12.15 et 13.30-18.30 heures

Réponses:

1. _____ km
2. _____ voyageurs
3.a _____ (nom de la localité)
3.b _____ km

Expéditeur:

Nom: _____
Prénom: _____
Adresse: _____



Les coiffeurs de Martigny

souhaitent à leur fidèle clientèle

un joyeux Noël

et lui présentent leurs meilleurs vœux
pour la nouvelle année.

36-90665

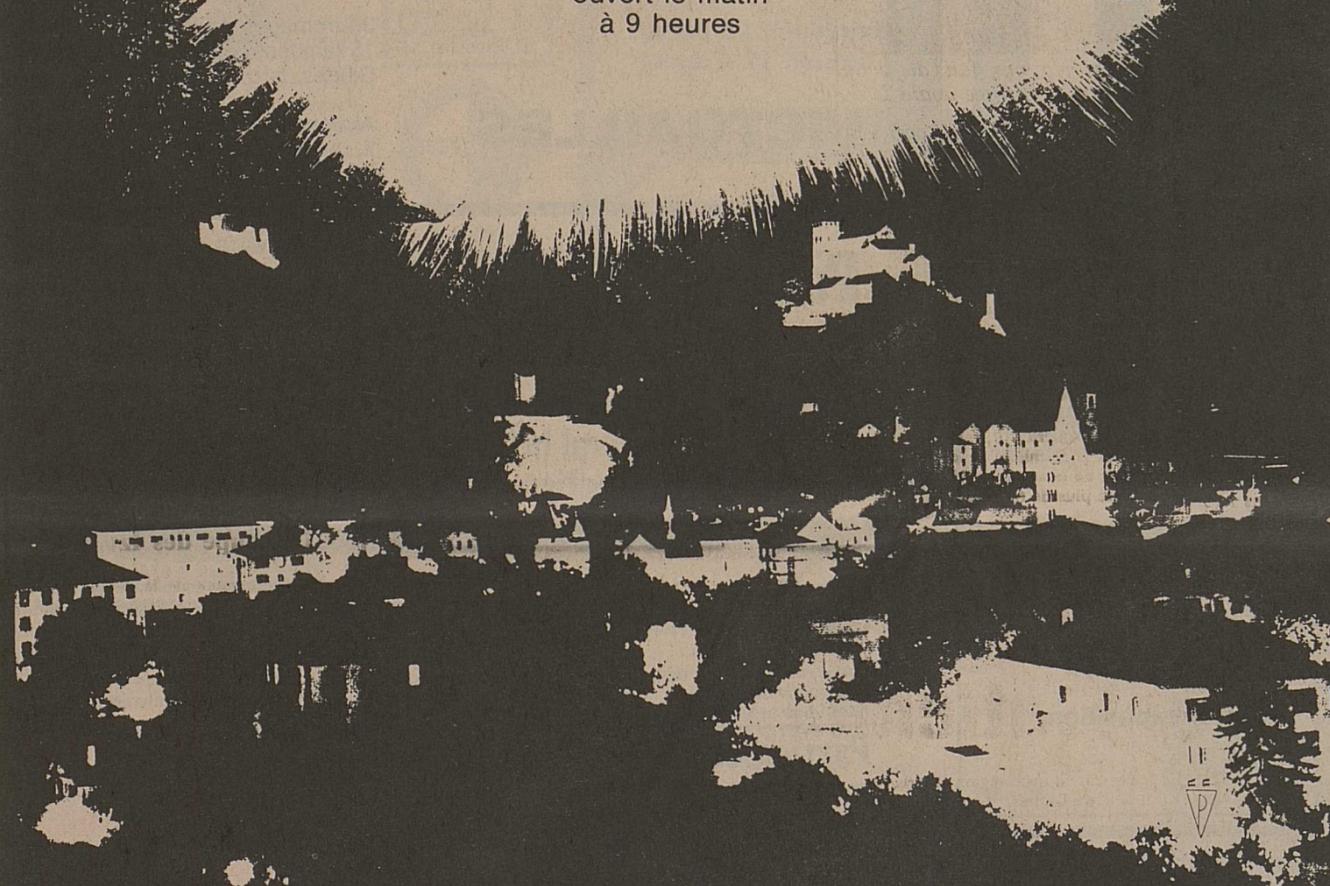
Faites vos achats en famille!

SION

Ouverture du soir
jusqu'à 22 heures

lundi 22 décembre de 13 h. 30 à 22 h.

Mardi 23 décembre 1975
ouvert le matin
à 9 heures



P

Plus de 1000 places de parc
à votre disposition au centre de la ville :
Planta, Sacré-Cœur, Banque cantonale, Parking BP,
place de Foire, etc.



la nouvelle vogue de la mode-ski
BRUNEX
SWISS

Les nouveaux ensembles de ski
sont conçus pour la nouvelle manière de skier.
Vous skiez bien!
Alors habillez-vous bien.
C'est le seul secret de votre parfaite élégance
sur les pistes.



MARIAGES...



Chrétiens qui souhaitez une aide humaine, réelle et efficace, écrivez au **Centre des Alliances (SC)**, rue Goy 5, 29106 QUIMPER (France) en précisant âge et souhaits.

Vous recevrez gratuitement une émouvante documentation de 40 pages qui vous expliquera comment rencontrer rapidement et facilement votre idéal. (12 000 lettres de remerciements officiellement contrôlées par huis-sier. Très nombreuses références de Suisse romande) par retour

Boucherie de Platta à Sion

Ed. Lavanchy - Rue du Mont
Tél. 027/22 53 73

Pour vos menus de fêtes

Rosbif - Entrecôte - Filet
Fondue bourguignonne et chinoise
Sauces « maison »

★
Agneau frais - Veau - Porc

★
Poulet - Dinde - Lapin frais

★
Pâté en croûte - Tranches de pâté
(fabrication maison)
Viande séchée - Salami - Jambon cru
Noix et palette fumées

36-32859

Ouvert le
26 décembre
toute la journée!

Pfister
ameublements sa

Une
occasion
splendide
pour vos
achats du printemps!

- Rabais pour marchandise emportée: Fixez la date de la prise en charge.
- Livraison à domicile et montage dans toute la Suisse
- Possibilité d'échange: nous acceptons des meubles usagés en acompte.
- Action «remise en état»: offre gratuite pour nouveaux rideaux, tapis, recouvrement à neuf de meubles rembourrés.
- Paiement comptant: acompte selon entente, le solde jusqu'à 90 jours après livraison.
- Paiement par acomptes: 24 à 30 mois pour meubles, tapis, rideaux. Crédit avantageux, discret et sans risques.
- 10 ans de garantie de qualité. Sur désir, rafraîchissement gratuit des meubles Pfister dans les 10 ans après la livraison.
- Toujours d'intéressantes occasions: meubles légèrement endommagés dans nos entrepôts, à des prix dérisoires.
- ESSENCE GRATUITE ou billet CFF bonifié pour tout achat dès Fr. 500. —

La maison européenne à l'avant-garde qui comble
avantageusement tous les désirs!

1431

LAUSANNE Montchoisi 5
près de la gare CFF



La plus importante exposition vaudoise!
Ouvert 8 - 18.30 h, SA 8 - 17 h • Tél. 021 - 26 07 21



Paradis du Tapis avec service de coupage au Centre commercial ADOC
1 km de Crissier et de la sortie de l'autoroute direction Vallorbe
Ouvert: LU 13.30-19 h, MA-VE 9-19 h, SA 8-17 h • Tél. 021 - 35 35 88

Ne manquez pas la plus grande exposition
d'ameublements en Suisse romande chez

Pfister Avry-Centre à 7 km de
Fribourg



Chaque jour vente du soir
jusqu'à 20.00 SA de 8-17 h

Finale de la coupe Davis (première journée) Suède - Tchécoslovaquie 1-1

Pas de surprise au cours de la première journée de la finale de la coupe Davis. A Stockholm, la Suède et la Tchécoslovaquie sont comme prévu à égalité (1-1), leur N° 1 s'étant imposé face au N° 2 adverse.

Devant 3000 spectateurs, dans le premier simple, le jeune Suédois Bjorn Borg n'a laissé aucune chance à Jiri Hrebec, qui dut se contenter de lui prendre quatre jeux en trois sets. Le second simple entre Jan Kodes et Ove Bengtsson fut plus serré. Face à un adversaire au service meurtrier, le vainqueur de Wimbledon 1973 peina dans la première manche, qu'il perdit assez logiquement. Par la suite, il fut meilleur, mais sans jamais pouvoir se mettre vraiment à l'abri d'un retour d'un adversaire capable du meilleur comme du pire. Ove Bengtsson a finalement perdu, de sorte que la logique a été respectée. Mais il a obligé Kodes à faire des efforts qu'il pourrait bien payer samedi dans un double qui s'annonce vraiment passionnant.

La confrontation Borg-Hrebec n'aura duré qu'une heure et vingt-cinq minutes. Rapidement, le Suédois (19 ans) a pris la mesure de son rival. Devant le public bon enfant du stade Royal, il ne lui a fallu que trois sets pour obtenir le premier point, attendu il est vrai.

Long à trouver la distance, Hrebec a été littéralement « exécuté » après avoir fait illusion dans la seconde manche. La puissance et le sang froid de Borg ont été des atouts de première valeur pour l'adolescent suédois. Concentré à l'extrême, ce dernier ne s'est pas contenté cette fois de camper sur sa ligne de fond. La variété de ses coups, ses passing-shoots, ses montées au filet ont posé des problèmes insolubles au Pragois.

L'élégant Tchécoslovaque (25 ans) avait pourtant bien débuté puisqu'il avait ravi d'entrée le ser-

vice de Borg. Mais ce dernier allait se faire l'auteur d'une remontée spectaculaire. Froid, lucide, Borg alignait en effet six jeux d'affilée, clouant au pilori son infortuné rival. Dans le 2^e set, les spectateurs assistaient à quelques échanges puissants. Soudainement mieux inspiré, Hrebec réussissait quelques points de jolie manière mais, malgré sa débâche d'énergie et sa bonne volonté, il ne résistait que momentanément à Borg.

Le Suédois faisait le break à 3-1 grâce à sa maîtrise et à sa classe. Il enlevait cette deuxième manche facilement. Le troisième acte n'était qu'une formalité pour lui. Visiblement résigné, Hrebec perdait pied et abandonnait la victoire sans grande résistance. Résultats :

1^{er} simple : Bjoern Borg (Su) bat Jiri Hrebec (Tch) 6-1, 6-3, 6-0.



Borg n'a pas fait de détail et son succès place son pays en position de force avant le doublé d'aujourd'hui.

(3-2). Progressivement, Kodes s'est ensuite adapté au jeu de son adversaire et, renvoyant mieux ses services, il a gagné le deuxième set aisément.

La troisième manche a été la plus équilibrée. Après avoir mené 3-0, Kodes fut rejoint (3-3) et il n'a remporté ce set qu'au douzième jeu (7-5).

Après le repos, le match fut de nouveau équilibré. Bengtsson eut notamment quatre balles de break dans le

septième jeu. Mais le combattif Kodes les a sauvées pour ensuite remporter la partie au prix d'efforts spectaculaires et particulièrement efficaces.

Deuxième simple : Jan Kodes (Tch) bat Ove Bengtsson (Su) 4-6, 6-2, 7-5, 6-4.

Au terme de la première journée, Suède et Tchécoslovaquie sont à égalité (1-1).



● **AUTOMOBILISME.** - Les Français Consten - Flocon, sur Peugeot 504, ont remporté le 7^e rallye Bandama, qui s'est terminé à Abidjan. Peugeot est le grand triomphateur de l'épreuve puisqu'il classe trois 504 aux trois premières places. Sur les 39 voitures qui avaient pris le départ, treize seulement ont terminé.

Le classement : 1. Bernard Consten - Gérard Flocon (Fr) Peugeot, 1 h 32'27" de pénalisation - 2. Timo Makinen - Henry Liddon (GB) Peugeot, 3 h 14'01" - 3. Samir Assef - Jean-Yves Burrelle (Côte d'Ivoire) Peugeot, 3 h. 44'29" ; 4. Gerenthon - Gerenthon (Côte d'Ivoire) Toyota, 4 h 59'40" - 5. Deladrière - Leseaux (Be) Peugeot, 5 h 18'33".

● **HANDBALL.** - A Winfelden, l'équipe suisse a perdu son match d'entraînement contre une sélection bavaroise. Elle s'est inclinée par 19-20 après avoir mené au repos par 11-7. La sélection helvétique était privée de plusieurs titulaires mais ces absences ne suffirent pas à expliquer son comportement décevant.

La Suisse jouait avec Zeier et Wickli dans les buts, Gnehm (1), Jehle (3), Nacht (2), Weber (1), Schaer (3), Zuellig (3), J. Huber (2), H. Huber (2), Hottiger (1), Affolter et Hohl (1).

● **PATINAGE ARTISTIQUE.** - A Berne, la première journée des championnats suisses a été marquée, chez les dames (19 concurrentes en lice) par le duel entre la Bernoise Evi Koepfli et la Chaux-de-Fonnière Danielle Rieder. Cette dernière a pris la première place du classement provisoire après le programme court. Evi Koepfli, en tête après les figures imposées, a rétrogradé à la troisième place.

Classement après le programme court : Dames : 1. Danielle Rieder (La Chaux-de-Fonds) - 2. Denise Biellmann (Zurich) - 3. Evi Koepfli (Berne) - 4. Michèle Haider (Berne).

Messieurs : 1. Martin Sochor (Zurich) - 2. Markus Pfiffner (Kuesnacht).

KODES: VICTOIRE LOGIQUE

Le deuxième simple, qui a permis à la Tchécoslovaquie d'égaliser grâce à Jan Kodes, a duré deux heures trente. Si le N° 1 tchécoslovaque a logiquement triomphé du géant suédois Ove Bengtsson, c'est après quatre sets acharnés, au cours desquels il fut très souvent inquiet. A la suite d'un départ

trop lent, Kodes a en effet subi le jeu de l'athlétique Scandinave, qui a aligné des services d'une extrême puissance, suivis souvent d'une volée décisive.

Ainsi, Bengtsson a enlevé la première manche grâce à son engagement, mais aussi à d'excellents retours qui lui permirent de faire le break dans le 5^e jeu

Mexique - Etats-Unis en coupe Davis

L'Américain Jimmy Connors a battu Marcelo Lara par 6-2 6-1 3-6 4-6 7-5 dans le premier simple du match Mexique - Etats-Unis, comptant pour le troisième tour de la coupe Davis (zone américaine) et qui se dispute à Mexico. Le match a duré plus de trois heures.

Bagnes: remise des mérites sportifs 1975

Philippe Roux lauréat attendu

LE CHABLE. - Pour la troisième année consécutive, l'administration communale de Bagnes, la commission Jeunesse et Sports et tous les présidents de sociétés sportives de la commune, avaient le plaisir de remettre le « mérite sportif » et les « distinctions sportives » 1975 aux sportifs les plus méritants de la commune.

Il appartenait au conseiller communal Gaston Barben, accompagné du conseiller Armand Michellod, de souligner combien ce choix était sérieux et fait après de minutieuses recherches et contrôles. De souligner aussi combien le sport était nécessaire non seulement au sain épanouissement de la jeunesse, mais encore au bon dévelop-

pement d'une région touristique comme celle de Bagnes.

**PHILIPPE ROUX :
MÉRITE SPORTIF 1975**

L'édition 1975 du mérite sportif a été attribuée pour 1975 à Philippe Roux. 3^e à Megève, 8^e à Kitzbuehl, 4^e à Val Gardena, 4^e à Jackson Hall et finalement champion suisse de descente, Philippe Roux a très largement mérité, à l'unanimité du comité, ce « mérite sportif 1975 ».

LES DISTINCTIONS SPORTIVES

Ces dernières auront été cette année glanées en bonne partie par les membres du ski-club Alpina de Verbier, bien que l'on retrouve non seulement des skieurs d'élite dans la commune, mais encore des tireurs, des coureurs motocyclistes, des golfeurs et aussi un jeune cycliste. Voici la liste des distinctions :

Nicolas Rossier : Ski-Club Bagnes, champion valaisan descente OJ.

Elisabeth Rieser : vice-championne valaisanne combiné OJ, Ski-Club Bagnes.

Ski-club Alpina : Murielle Julier : 2^e au championnat suisse OJ, slalom géant ; 3^e au championnat suisse OJ, slalom spécial ; 1^{er} au championnat valaisan OJ, slalom géant.

Jacques Bruchez : 3^e au championnat valaisan OJ, slalom géant ; Jean-Daniel Gailand : 2^e au championnat valaisan OJ, slalom spécial ; Astrid Stuckelberger : 3^e au championnat valaisan OJ, descente ; Vincent Michellod : 2^e au championnat valaisan par équipe.

Moto-club : Serge Fellay, 2^e au championnat suisse ; Claude Maret : 4^e au championnat suisse cat. international.

Tir Le Pleureur : Patricia Carron : 2^e au championnat suisse junior ; 1^{er} au championnat international Suisse - Allemagne, membre de l'équipe suisse espoirs ; Roger Vaudan : 6^e au championnat de Romandie sélectionné, équipe valaisanne.

Golf-club : Marcel Nicollier : 1^{er} au championnat suisse, série A, à Bâle ; plusieurs places d'honneur dans différents concours.

Cyclisme : Jean-Marc Fellay : 4^e à la finale romande des cadets ; 2^e au grand prix Jean-Luisier.

A tous ces nouveaux médaillés de l'administration communale de Bagnes, plus particulièrement à Philippe Roux, nos très vives félicitations pour cette belle distinction.

Set

FOOTBALL

Servette - Werder Brême en Algérie

Dans le cadre du tournoi international qui se dispute cette semaine en Algérie, les espoirs algériens ont battu Werder Brême par 4-0 (mi-temps 1-0). Les Algériens disputent ainsi la finale, dimanche à Oran, contre Partizan Belgrade. En lever de rideau, Servette et Werder Brême seront aux prises pour la troisième place.

Le match Espoirs Algériens - Werder Brême s'est joué à Sidi Bel Abbès.

CYCLISME

Dietschi et Kleeb dopés

Dans un communiqué, le SRB révèle que le contrôle antidopage effectué sur les deux amateurs helvétiques Urs Dietschi et Hubert Kleeb lors des Six Jours de Zurich s'est révélé positif. Ceux-ci bénéficient du droit de recours. Les règlements de l'UCI prévoient dans ces cas-là une suspension d'un mois, sanction qui frappe également leur conseiller Werner Weber.

Le communiqué précise également qu'en 1975, au total 179 contrôles antidopage ont été effectués par les instances du SRB (la Fédération allemande). Jusqu'alors, toutes ces expertises avaient été négatives, y compris celles effectuées à l'issue du cyclocross international de Meilen.

● **MOTOCYCLISME.** - Le champion du monde Giacomo Agostini pilotera l'an prochain une MV-Agusta dans le championnat du monde. Un accord est intervenu entre le pilote et la firme de Cascina Costa qui, ayant renoncé officiellement à la compétition, lui cédera des 350 et des 500 cm³ à titre privé, et qui lui fournira toute l'assistance technique nécessaire.

Un cadeau intelligent
VÉLO
Profitez des avantages saison creuse

Sierre, rue du Bourg 65
Tél. 027/55 52 22
Sion, Grand-Pont 16
Tél. 027/23 18 31
Monthey, rue Reconfière 1
Tél. 025/4 35 29

Hockey sur glace La coupe des Izvestia

Pour le compte de la coupe des Izvestia, à Moscou, la Tchécoslovaquie a battu la Suède par 8-2 (3-1 1-0 4-1). Les Tchécoslovaques détiennent le trophée. Dans le premier match, l'URSS avait battu la Finlande.

● **Match amical** : HC Olten - La Chaux-de-Fonds 4-7 (0-4 1-1 3-2).

Championnat suisse de 1^{re} ligue (gr. 4)

Yverdon - Le Locle 3-2 (1-1, 2-1, 0-0).

CLASSEMENT

1. Neuchâtel	9 7 1 1	47-15 15
2. Martigny	9 6 1 2	53-30 13
3. Yverdon	10 6 1 3	51-38 13
4. Chât.-d'Ex	9 5 2 2	27-24 12
5. Saas Grund	9 4 2 3	32-27 10
6. Val de Joux	9 3 3 3	38-35 9
7. Serrières	9 3 3 3	36-34 9
8. Montana-C.	9 3 1 5	24-45 7
9. Monthey	9 1 1 7	27-48 3
10. Le Locle	10 - 1 9	19-57 1

En Valais

Résultats championnat 1975-1976 à ce jour :

● **Deuxième ligue - Groupe 12**

Charrat - Zermatt	3-6
Val-d'Illeiez - Leukergrund	2-13
Charrat - Lens	4-5
Nendaz - Zermatt	8-0

● **Troisième ligue - Groupe 12 A**

Sion 2 - Martigny 2	2-11
Martigny 2 - Salvan	10-4
Martigny 2 - Verbier	13-0
Salvan - Saint-Léonard 1	2-16
Sion 2 - Verbier	6-1
Sion 2 - Bagnes	9-4
Saint-Léonard 1 - Sion 2	15-0
Verbier - Bagnes	12-3

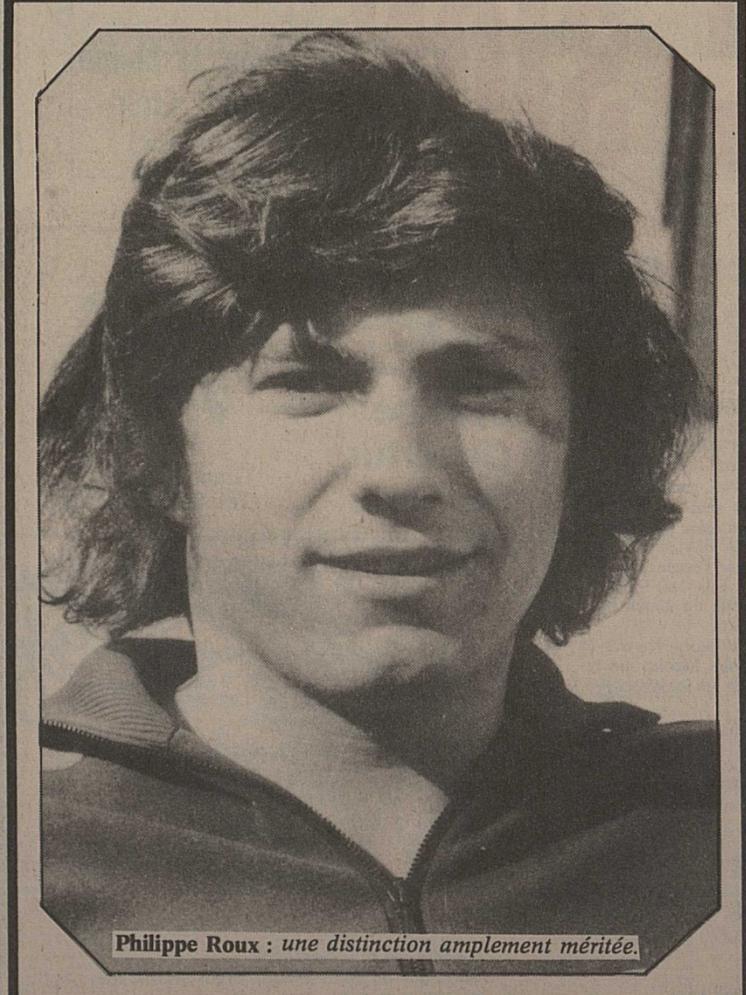
● **Groupe 12 B** : Montana 2 - Sembrancher 1-10 ; Sierre 2 - Saint-Léonard 2 9-5 ; Nendaz 2 - Sembrancher 1-13 ; Sierre 2 - Montana 2 10-6.

● **Groupe 12 C** : Grône 1 - Turtmann 4-1.

● **Groupe 12 D** : Täsch - Grächen 2-5.

Montana - Martigny renvoyé

Le match de hockey sur glace, première ligue, Montana-Crans contre Martigny, qui devait avoir lieu ce soir, est reporté par la ligue à mardi 23 décembre.



Philippe Roux : une distinction amplement méritée.

AVFA : juniors interrégionaux A1 - Groupe 1

Communiqué officiel N° 16

CALENDRIER

Dimanche 22 février 1976 (1^{er} tour)
Nyon - Chaux-de-Fonds
Servette - Neuchâtel Xamax

Dimanche 29 février 1976
Lausanne - Chaux-de-Fonds
Etoile-Carouge - Young Boys
Bern - Sion
Neuchâtel Xamax - Fribourg

Dimanche 7 mars 1976 (2^e tour)
Fribourg - Sion
Neuchâtel Xamax - Grenchen
Lausanne - Martigny
CS Chênois - Young Boys
Delémont - Servette
Chaux-de-Fonds - Nyon
Etoile Carouge - Bern

Dimanche 14 mars 1976
Etoile Carouge - Sion
Bern - Nyon
Chaux-de-Fonds - Delémont
Servette - CS Chênois
Young Boys - Lausanne
Martigny - Neuchâtel Xamax
Grenchen - Fribourg

Dimanche 21 mars 1976
Sion - Grenchen
Fribourg - Martigny
Neuchâtel Xamax - Young Boys
Lausanne - Servette
CS Chênois - Chaux-de-Fonds
Delémont - Bern
Nyon - Etoile Carouge

Dimanche 28 mars 1976
Nyon - Sion
Etoile Carouge - Delémont
Bern - CS Chênois
Chaux-de-Fonds - Lausanne
Servette - Neuchâtel Xamax
Young Boys - Fribourg
Martigny - Grenchen

Dimanche 4 avril 1976
Sion - Martigny
Grenchen - Young Boys
Fribourg - Servette
Neuchâtel Xamax - Chaux-de-Fonds
Lausanne - Bern
CS Chênois - Etoile Carouge
Delémont - Nyon

Dimanche 11 avril 1976
Delémont - Sion
Nyon - CS Chênois
Etoile Carouge - Lausanne
Bern - Neuchâtel Xamax
Chaux-de-Fonds - Fribourg
Servette - Grenchen
Young Boys - Martigny

Samedi 17 avril 1976 (Pâques)
Les matches renvoyés seront joués à cette date.

Dimanche 25 avril 1976
Sion - Young Boys
Martigny - Servette
Grenchen - Chaux-de-Fonds
Fribourg - Bern
Neuchâtel Xamax - Etoile Carouge
Lausanne - Nyon
CS Chênois - Delémont

Dimanche 25 avril 1976
CS Chênois - Sion
Delémont - Lausanne
Nyon - Neuchâtel Xamax
Etoile Carouge - Fribourg
Bern - Grenchen
Chaux-de-Fonds - Martigny
Servette - Young Boys

Dimanche 9 mai 1976
Sion - Servette
Young Boys - Chaux-de-Fonds
Martigny - Bern
Grenchen - Etoile Carouge
Fribourg - Nyon
Neuchâtel Xamax - Delémont
Lausanne - CS Chênois

Dimanche 16 mai 1976
Lausanne - Sion
CS Chênois - Neuchâtel Xamax
Delémont - Fribourg
Nyon - Grenchen
Etoile Carouge - Martigny
Bern - Young Boys
Chaux-de-Fonds - Servette

Dimanche 23 mai 1976
Sion - Chaux-de-Fonds

Servette - Bern
Young Boys - Etoile Carouge
Martigny - Nyon
Grenchen - Delémont
Fribourg - CS Chênois
Neuchâtel Xamax - Lausanne

Judi 27 mai 1976 (Ascension)
Les matches renvoyés seront joués à cette date.

Dimanche 30 mai 1976
Neuchâtel Xamax - Sion
Lausanne - Fribourg
CS Chênois - Grenchen
Delémont - Martigny
Nyon - Young Boys
Etoile Carouge - Servette
Bern - Chaux-de-Fonds

Dimanche 6 juin 1976 (Pentecôte)
Les matches renvoyés seront joués à cette date.

Dimanche 13 juin 1976
Sion - Bern
Chaux-de-Fonds - Etoile Carouge
Servette - Nyon

Young Boys - Delémont
Martigny - CS Chênois
Grenchen - Lausanne
Fribourg - Neuchâtel Xamax
Tournois : (circulaire du DT de l'ASF service 2 juniors de juillet 1975).

Les demandes de participation avec une équipe de la classe interrégionale à des tournois ou à des rencontres amicales en Suisse ou à l'étranger sont à faire parvenir sans exception à la région chargée de l'organisation du championnat. Pour des voyages à l'étranger, une copie de la demande est à envoyer au Département technique de l'ASF (case postale 24, 3000 Berne 32). Ces demandes doivent être remises à temps, sur papier officiel du club et munies de la signature valable de la direction du club.

Les autorisations seront accordées seulement pour des tournois et matches amicaux qui auront lieu à Pâques, à l'Ascension et à Pentecôte, sous réserve que les équipes ne sont pas engagées à ces dates en championnat.

Le comité central de l'AVFA
Le président : René Favre
Le secrétaire : Michel Favre

Juniors interrégionaux C, groupe 2

CALENDRIER DU 2^e TOUR - SAISON 1975-1976

Dimanche 21 mars 1976
Montreux - Sion
Saillon - Visp
Aigle - Sierre
Lausanne - Conthey
Stade Lausanne - Collombey-Muraz
Concordia Lausanne - Prilly-Sports

Dimanche 28 mars 1976
Concordia Lausanne - Montreux
Prilly-Sports - Stade Lausanne
Collombey-Muraz - Lausanne
Conthey - Aigle
Sierre - Saillon
Visp - Sion

Dimanche 4 avril 1976
Montreux - Visp
Sion - Sierre
Saillon - Conthey
Aigle - Collombey-Muraz
Lausanne - Prilly-Sports
Stade Lausanne - Concordia Lausanne

Dimanche 11 avril 1976
Stade Lausanne - Montreux
Concordia Lausanne - Lausanne
Prilly-Sports - Aigle
Collombey-Muraz - Saillon
Conthey - Sion
Sierre - Visp

Samedi 17 avril 1976 (Pâques)
Les matches renvoyés seront joués à cette date.

Dimanche 25 avril 1976
Montreux - Sierre
Visp - Conthey
Sion - Collombey-Muraz
Saillon - Prilly-Sports
Aigle - Concordia Lausanne
Lausanne - Stade Lausanne

Dimanche 2 mai 1976
Lausanne - Montreux
Stade-Lausanne - Aigle
Concordia Lausanne - Saillon
Prilly-Sports - Sion
Collombey-Muraz - Visp
Conthey - Sierre

Dimanche 9 mai 1976
Montreux - Conthey
Sierre - Collombey-Muraz
Visp - Prilly-Sports
Sion - Concordia Lausanne
Saillon - Stade Lausanne
Aigle - Lausanne

Dimanche 16 mai 1976
Montreux - Aigle
Lausanne - Saillon
Stade Lausanne - Sion
Concordia Lausanne - Visp
Prilly-Sports - Sierre
Collombey-Muraz - Conthey

Dimanche 23 mai 1976
Montreux - Collombey-Muraz
Conthey - Prilly-Sports
Sierre - Concordia Lausanne
Visp - Stade Lausanne
Sion - Lausanne
Saillon - Aigle

Judi 27 mai 1976 (Ascension)
Les matches renvoyés seront joués à cette date.

Dimanche 30 mai 1976
Saillon - Montreux
Aigle - Sion
Lausanne - Visp
Stade Lausanne - Sierre
Concordia Lausanne - Conthey
Prilly-Sports - Collombey-Muraz

Dimanche 6 juin 1976 (Pentecôte)
Les matches renvoyés seront joués à cette date.

Dimanche 13 juin 1976
Montreux - Prilly-Sports
Collombey-Muraz - Concordia Lausanne
Conthey - Stade Lausanne
Sierre - Lausanne
Visp - Aigle
Sion - Saillon

Tournois : (circulaire du DT de l'ASF service 2 juniors de juillet 1975).

Les demandes de participation avec une équipe de la classe interrégionale à des tournois ou à des rencontres amicales en Suisse ou à l'étranger sont à faire parvenir sans exception à la région chargée de l'organisation du championnat. Pour des voyages à l'étranger, une copie de la demande est à envoyer au Département technique de l'ASF (case postale 24, 3000 Berne 32). Ces demandes doivent être remises à temps, sur papier officiel du club et munies de la signature valable de la direction du club.

Les autorisations seront accordées seulement pour des tournois et matches amicaux qui auront lieu à Pâques, à l'Ascension et à Pentecôte, sous réserve que les équipes ne sont pas engagées à ces dates en championnat.

Le comité central de l'AVFA
Le président : René Favre
Le secrétaire : Michel Favre

● **MIAMI BEACH.** - Sunshine Cup, quarts de finale : Afrique du Sud bat France (tête de série N° 2) 2-1 - RFA (N° 3) bat Suède, 2-1. Les deux autres quarts de finale auront lieu samedi.

● **LA COUPE DAVIS :** les deux premiers simples du match Inde-Philippines (quart de finale de la zone asiatique) ont été reportés de 24 heures en raison de la pluie.

Grand meeting de boxe à Noës

Le Boxing-Club sierrois organise le samedi 20 décembre un grand meeting de boxe à la salle de gymnastique du centre scolaire de Noës. La location des places se fera à l'entrée dès 19 heures et les combats débiteront à 20 heures.

A la suite d'un k.o. subi le 6 décembre, l'adversaire prévu pour Bittarelli, à savoir Jean-Claude Vandrebrecht, a dû déclarer forfait. Mais les organisateurs de ce meeting, soucieux de présenter un combat de qualité, ont réussi la gageure d'engager un boxeur de deuxième série internationale venant de Belgique : Jean-Pierre Heirman. Ce combat professionnel sera un combat de stylistes d'égale valeur qui, sans aucun doute, fera découvrir au public valaisain la vraie dimension de la boxe.

A part ce combat, figurent au programme les combats amateurs suivants :

Catégorie écoliers : Huber, Sierre - Panico II, Genève.

Catégorie coq : Savoye, Martigny - Pointet, Morges.

Catégorie plume : Fegble, Sierre - Posse, Lausanne.

Catégorie surlégers : Maruzza, Sierre - Panico I, Genève ; Imboden, Sierre - Didio, Genève.

Catégorie welters : Giroud, Lausanne - Conod, Morges ; Gay-Crosier, Martigny - Sybi, Genève ; De Boccard, Genève - Savioz, Martigny.

Catégorie surwelers : Gilliéron, Lausanne - Olivieri, Genève ; Iten, Martigny-Mendjle, France.

Catégorie mi-lourds : Segura, France - Maillard, Morges.

Le combat professionnel Bittarelli - Heirman aura lieu vers 22 heures.

TENNIS

Arthur Ashe N° 1 américain

Arthur Ashe, champion de Wimbledon, a été désigné N° 1 américain pour 1975 devant Jimmy Connors et Roscoe Tanner, par la fédération des Etats-Unis. Les classements de la fédération, calculés par ordinateurs, tiennent compte de tous les tournois reconnus joués entre le 1^{er} octobre 1974 et le 30 septembre 1975.

VOICI CES CLASSEMENTS POUR 1975

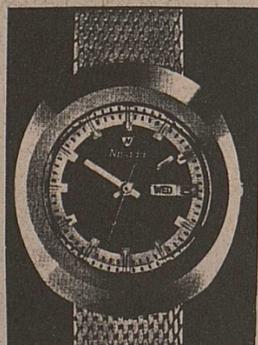
Simple messieurs : 1. Arthur Ashe 12 477 points ; 2. Jimmy Connors 11 084 ; 3. Roscoe Tanner 7994 ; 4. Vitas Gerulaitis 7485 ; 5. Eddie Dibbs 6905 ; 6. Brian Gottfried 6814 ; 7. Harold Solomon 6317 ; 8. Bob Lutz 6232 ; 9. Cliff Richey 5914 ; 10. Dick Stockton 5900. **Double messieurs :** 1. Bob Lutz-Stan Smith ; 2. Fred McNeil-Sherwood Stewart ; 3. Dick Stockton-Erik van Dillen.



HC SION - FC SION

Pour la coupe Erz' Etain

Nivada



J.-C. Hoch

Av. de la Gare 10

SION

A l'Anneau d'Or

Un spectacle insolite ce soir à l'Ancien-Stand

Pour la troisième année consécutive, Michel Savioz, gardien du stade de Tourbillon, organise une rencontre amicale entre les premières équipes du FC et du HC. Ces deux formations s'annoncent au grand complet.

Mais l'enjeu étant d'importance, le FC Sion sera renforcé tout d'abord par l'excellent Canadien Bernard Gagnon du HC Sierre, puis encore par les footballeurs bien connus qui sont : Bertine Barberis, Eric Burgener, Jean-Michel Elsig, Jean-Pierre Jungo, Guy Mathez, Roger Vergères, Rudolphe Wampfler.

A l'occasion de cette rencontre de hockey sur glace, une première suisse à l'affiche : « Ballon-balais »... sport déjà connu au Canada dont nous avons parlé dans une précédente édition. Un tiers du match sera donc joué à « ballon-balais », le coup d'envoi étant donné par Michel Moos « champion du monde » revêtu de son maillot tricolore.

Le règlement sera appliqué par MM. Maurice Andréoli et « Bischof » Héritier.

Il est prévu, en cas d'égalité au score à l'issue du match, une série de penalties.

Excellente initiative d'un garçon dévoué au sport qui n'a qu'un seul but en fait : rapprocher les hockeyeurs des footballeurs séduits. Financièrement aussi, aucun but lucratif n'est envisagé par l'organisateur et les acteurs puisqu'une fois les frais déduits, le solde de la recette du match ira à une œuvre de notre canton.

L'ouverture des festivités aura lieu dès 20 heures par l'arrivée de saint Nicolas qui remettra des cadeaux à tous les invités et joueurs.

Si vous voulez vous payer une pinte de bon sang samedi soir, n'hésitez pas à vous rendre sur les gradins de la patinoire du Vieux-Stand de Sion. D'autant plus que certains footballeurs ne sont guère moins à l'aise chaussés de patins plutôt que de souliers à crampons !

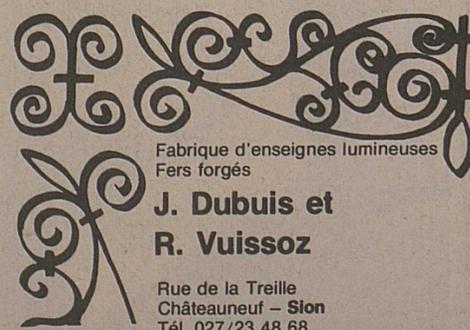
But

Clés en tous genres
Coffres-forts
Dépannage
Ferme-portes
Combinaisons

Service Ouverture Serrures



Grand-Pont 14, Sion
Tél. 027/22 44 66



J. Dubuis et R. Vuissoz

Rue de la Treille
Châteaufort - Sion
Tél. 027/23 48 68

Ce soir Patinoire du Vieux-Stand Sion dès 20 heures

HC Sion - FC Sion (renforcé)

avec Bernard Gagnon, du HC Sierre
Eric Burgener, Barberis, Elsig, Jungo, Mathez, Vergères, Wampfler

Pour la première fois en Suisse

«Ballon-Balais»

Sport qui fait actuellement fureur au Canada et encore inconnu chez nous !

A MONTHY: LA PLACETTE EN NOCTURNE



Bonne soirée... à LA PLACETTE et bon appétit... au restaurant MANORA !

Pour préparer les fêtes de fin d'année, les Grands Magasins LA PLACETTE et tout le Centre Commercial Monthey offrent encore une ouverture nocturne

lundi 22 décembre

le Centre Commercial Monthey sera ouvert sans interruption de 9 h. à 21 h. 30

C'est une occasion de faire en famille vos achats de Noël et de Nouvel-An.

Bex : des cars gratuits !

- Départs de Bex, place du Marché : 18 h. 30, 19 h., 19 h. 30

- Départs de Monthey Centre Commercial : 21 h. 30, 22 h.

<p>MENU DU LUNDI 22 DÉCEMBRE</p>	<p>Oxtail clair Tournedos grillé sauce béarnaise Pommes allumettes Endives à la flamande Tourte Cazachoc</p> <p>Fr. 7.50</p>
----------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Bata Chaussures	BELDONA Lingerie	Bon genie Lingerie	Salon de coiffure Cedra Dames-Messieurs	Frey vêtements	PLACETTE
Supermarché PLACETTE		Texeana nettoyage chimique	Restaurant MANORA dimanche + lundi: 11 h - 20 h 30 mardi - samedi: 9 h - 20 h 30	UBS Union de Banques Suisses	ZOO ZIRNI
Bricolage PLACETTE	P GRATUIT	Manor Super -88	Garderie d'enfants BAMBINETTE : 1ère heure gratuite (les heures suivantes Fr. 1.- l'heure)	au Centre Commercial Monthey	

Schladming : la descente qui fait peur !



Dave Irwin (notre photo ASL) sera l'homme à battre sur cette piste, selon les déclarations de son coéquipier, le Canadien Ken Read, vainqueur de la descente de Val-d'Isère.

En direct à la TV à 11 h. 55

Irwin le plus rapide aux essais

Les deux dernières descentes d'entraînement, à Schladming, ont été placées sous la domination du Canadien Dave Irwin. Sur une piste (3462 m) complètement glacée, les temps de la veille ont été pulvérisés. Irwin a réalisé 2'03"73 et 2'04"44 après que les milliers de litres d'eau déversés sur le parcours et le froid très vif (-11 degrés à 11 heures du matin) eurent donné au tracé des allures de patinoire.

« C'est aussi difficile qu'à Val-d'Isère et cela va beaucoup plus vite », s'est exclamé Philippe Roux.

Remis de sa légère blessure au pied, le Valaisan n'a pas voulu forcer (2'05"91) comme Bernhard Russi d'ailleurs (2'05"66). Cette impression était confirmée par Klammer et Read, victimes de chutes spectaculaires après la ligne d'arrivée. A noter aussi le bon comportement de Klaus Eberhard (2'05"09) après avoir été déporté dans le virage avant le schuss final.

Autrichiens - Canadiens - Suisses

Incontestablement, le duel entre Autrichiens et Canadiens, commencé à Val-d'Isère, va se poursuivre aujourd'hui. Il pourrait, une fois de plus être arbitré par les Suisses, qui ont semblé pourtant marquer une certaine appréhension. La partie la plus délicate de la piste se situe au « S » avant le schuss d'arrivée. Les concurrents y débouchent à près de 130 km/h. L'Italien Erwin Stricker, qui s'est rétabli in extremis après une glissade, a d'ailleurs déclaré : « Je me suis fait la plus grande peur de ma vie... ».

« C'est Irwin l'homme à battre sur cette piste. Cela va très, très vite », a ajouté pour sa part Ken Read, l'inattendu lauréat de Val-d'Isère. Les Canadiens ont fait une nouvelle démonstration de leurs progrès. Il faudra compter avec eux, incontestablement. Côté helvétique, Peter Luescher ne prendra pas le départ. Le champion national de slalom se ressent encore d'un genou et il a préféré s'abstenir jusqu'à dimanche (slalom spécial).

Bellet à l'hôpital

Dans la première descente chronométrée d'hier, René Berthod a chuté, sans se blesser. En revanche, le Français Louis Bellet, lui aussi accidenté, a dû être mené à l'hôpital souffrant d'un genou. Apparemment, sa saison est très fortement compromise.

Louis Bellet est tombé durant la première descente. Son évacuation a eu lieu par hélicoptère. Le jeune Français souffre d'une entorse au genou droit avec probablement une rupture du ligament latéral interne et des ligaments croisés. Il sera rapidement rapatrié en France. Une intervention chirurgicale sera peut-être nécessaire. Un plâtre de voyage lui a déjà été posé.

La malchance a également accablé Karl Cordin. Le descendeur autrichien a été obligé de s'arrêter après quelques centaines de mètres (1^{re} descente). Il souffrait visiblement d'un genou lui aussi. Cordin avait récemment été opéré d'un ménisque. Il a quitté la piste sur un brancard.

Les temps

- 1^{re} descente : 1. Dave Irwin (Can) 2'03"73 ; 2. Franz Klammer (Aut) 2'04"26 ; 3. Herbert Plank (It) 2'04"94 ; 4. Josef Walcher (Aut) 2'05"44 ; 5. Werner Grissmann (Aut) 2'09"56 ; 6. Klaus Eberhard (Aut) 2'05"58 ; 7. Bernhard Russi (S) 2'05"66 ; 8. Werner Margreiter (Aut) 2'05"98 ; 9. Ken Read (Can) 2'06"08 ; 10. Jean-Jacques Bertrand (Fr) 2'06"24 ; puis : Philippe Roux (S) 2'06"61 ; Ernst Horat (S) 2'07"38 ; Martin Berthod (S) 2'08"28 ; Reto Beeli (S) 2'12"32.
- 2^e descente : 1. Irwin 2'04"44 ; 2. Eberhard 2'05"09 ; 3. Read 2'05"46 ; 4. Grissmann 2'05"50 ; 5. Steve Podborsky (Can) 2'05"60 ; 6. Klammer 2'05"75 ; 7. Plank 2'05"76 ; 8. Ernst Winkler (Aut) 2'05"79 ; 9. Michael Veith (RFA) 2'05"86 ; 10. Philippe Roux 2'05"91 ; puis : Russi 2'06"50 ; Horat 2'07"45 ; M. Berthod 2'08"61 ; R. Berthod 2'09"14 ; Beeli 2'11"86.

Philippe Roux N° 1

1. Philippe Roux (S) - 2. Erik Haker (No) - 3. René Berthod (S) - 4. Erwin Stricker (It) - 5. Ken Read (Ca) - 6. Jim Hunter (Ca) - 7. Dave Irwin (Ca) - 8. Bernhard Russi (S) - 9. Werner Grissmann (Aut) - 10. Ernst Winkler (Aut) - 11. Franz Klammer (Aut) - 12. Gustavo Thoeni (It) - 13. Michael Veith (RFA) - 14. Herbert Plank (It) - 15. Josef Walcher (Aut) - 16. Reto Beeli (S) - 17. Werner Margreiter (Aut) - 18. Helmut Klingenschmied (Aut) - 19. Sepp Ferstl (RFA) - 20. Kurt Engstler (Aut) - 21. Manfred Grabler (Aus) - 22. Dave Murray (Ca) - 23. Rolando Thoeni (It) - 24. Sigbert Prestl (RFA) - 25. Klaus Eberhard (Aut) - 26. Peter Fischer (RFA) - 27. Renato Antonioli (It) - 28. Andy Mill (EU) - 29. Steve Podborsky (Ca) - 30. Patrice Pellat-Finet (Fr) ; puis : 38. Martin Berthod (S) - 45. Ernst Horat (S).

Boxe : deux combats et une affaire

Esteba - Udella, le 30 janvier

Le Vénézuélien Luis « Lumumba » Esteba, qui vient de conserver son titre mondial des mi-mouches (version WBC) face au Japonais Shimabukuro à Tokio, le remettra en jeu le 30 janvier déjà à Caracas, contre l'Italien Franco Udella. On sait que ce dernier affrontera, titre européen des mouches en jeu, le Suisse Fritz Chervet, seize jours auparavant à Campione. Les délais risquent bien d'être trop courts pour lui, ce qui pourrait remettre en question son match contre Chervet.

Norton - Lovell, le 10 janvier

Le poids lourd américain Ken Norton, challenger N° 1 de Mohamed Ali, rencontrera l'Argentin Pedro Lovell en douze reprises le 10 janvier prochain à Las Vegas. Dirk Summers, organisateur du combat, a affirmé que le champion du monde sera

présent au match, dont il affrontera le vainqueur en février ou mars.

Norton, un ancien « marine », âgé de 30 ans, s'était révélé en infligeant à Mohamed Ali la deuxième défaite de sa carrière dans un match où il lui avait fracturé la mâchoire.

Rebondissement de l'affaire Carter

M. Eldridge Hawkins, parlementaire du New Jersey, aurait découvert deux autres suspects dans Rubin « Hurricane » Carter. Ce dernier, ancien challenger numéro un du titre mondial des poids moyens, avait été condamné à une peine de prison à perpétuité en 1966 pour le meurtre de trois hommes blancs.

La Cour de cassation doit prendre une décision sur la demande de révision du procès, le 12 janvier prochain.

AUTOMOBILISME

Ickx - Mass équipiers

Le « Martini-Racing » vient d'annoncer qu'il participera au championnat du monde des marques 1976 avec une Martini-Porsche Turbo (gr. 5) confiée au Belge Jacky Ickx et à l'Allemand Jochen Mass. Neuf épreuves figurent au programme : Mugello (21 mars), Vallelunga (4 avril), Silverstone (9 mai), Nurburgring (30 mai), Autriche (27 juin), Watkins Glen (10 juillet), Mosport (25 juillet), Mantorp Park (22 août) et Dijon (5 septembre). Cette voiture participera également, hors championnat, aux 24 Heures du Mans. Mais on ignore qui la pilotera, le GP de Suède de formule 1 ayant lieu à la même date (15 juin).

BASKETBALL

La coupe d'Europe

Le premier tour des poules des quarts de finale de la coupe d'Europe des clubs champions s'est achevé sans surprise pratiquement. Quelques résultats serrés ont néanmoins été enregistrés. Seul club suisse encore en lice, Federale Lugano a perdu à deux reprises face à l'USBC Vienne. L'équipe tessinoise a quelque peu déçu face à une formation autrichienne qui alignait, il est vrai, deux Américains assez remarquables. Résultats du premier tour :

Groupe A : Akademik Sofia - Mobilgirgi Varese 85-84, aller 58-109, total 143-189 ; Asvel Villeurbanne - KK Zadar 70-65, aller 70-73, total 140-138 ; Nymky Turku - Racing Malines 87-81, aller 75-124, total 162-205.

Groupe B : Maccabi Tel Aviv - Transol Rotterdam 118-86, aller 86-87, total 204-173 ; Real Madrid - Forst Cantu 105-98, aller 88-93, total 193-191 ; USBC Vienne - Federale Lugano 78-66, aller 89-75, total 167-141.

Les rencontres du 2^e tour auront lieu les 8 et 14 janvier.

ATHLETISME

Le CSI de Londres

Barème A avec barrage : 1. Alwin Schockemoehle (RFA) Santa Monica, 0'35" ; 2. Juerg Friedli (S) Volontaire 0'47"5 ; 3. David Broome (GB) Filko, 4'37"5 ; 4. Malcolm Pyrah (GB) Seven Valley, 8'38"3 ; 5. Lionel Dunning (GB) Free Agent, 8'42"4. Tous au barrage. Puis : Walter Gabathuler (S) Butterfly, 8 p. au parcours normal.

Annemarie Moser-Proell et Klammer sportifs de l'année

Deux vedettes du ski alpin, Annemarie Moser-Proell et Franz Klammer ont été élus sportifs de l'année par la presse sportive autrichienne. Annemarie Moser-Proell devance Karoline Kafer (athlétisme), Monika Kaserer (ski) et Liesel Prokop (athlétisme). Franz Klammer a pour sa part terminé de justesse à la première place devant Niki Lauda (automobilisme), Willy Puerstl (saut à ski) et Jugo Simon (équitation).

REDACTION SPORTIVE
1950 Sion
(centrale) tél. 23 30 51
Jean-Pierre Bähler
Téléphone privé 027/22 39 02
Jacques Mariethoz
Téléphone privé 027/22 95 85

Le slalom parallèle de la Vue des Alpes

Le premier slalom parallèle international masculin de Suisse, reconnu par la FIS, se déroulera le vendredi 2 janvier à la Vue des Alpes. La piste, récemment homologuée, recevra plus de 60 concurrents, dont 32 disputeront les finales.

Les équipes d'Italie, de France, d'Espagne, de RFA, du Canada et du Liechtenstein seront représentées au départ. La Suisse, pour sa part, alignera ses meilleurs représentants du moment : Engelhard Pargaetzi et Ernst Good, les dominateurs du géant de Madonna di Campiglio, Heini Hemmi, Walter Tresch, Christian Sottas, Jean-Luc Fournier, Peter Schwendener et Peter Luescher pour autant que ce dernier, champion suisse de slalom spécial, soit remis de ses blessures.

Bon courage !

A côté de nombreux flashes d'information extrêmement brefs, mais très utiles aux gens de notre corporation, l'Union européenne de football, dont le siège est à Berne, publie un bulletin officiel fort bien conçu, rédigé de surcroît en trois langues. On y trouve non seulement des nouvelles concernant les compétitions ou la marche de cet organisme, mais aussi un éditorial et des articles de fond excellemment rédigés. Assimilable à un journal d'entreprise et en dépit d'une

ainsi que le relève M. Itans Bangarter, secrétaire central, mais trouve une grande part de son origine dans l'évolution sociologique actuelle.

Une chose est évidente, c'est que la violence a toujours été l'apanage des prises de position extrêmes et qu'elle est directement proportionnelle au potentiel d'agressivité que relèvent les rapports sociaux au sein de la collectivité. Or, et comme le relève également M. Alberto Barbé, président de la commission de contrôle et de discipline de ladite UEFA, il est un fait reconnu que, depuis une dizaine d'années, le comportement des individus regroupés sous l'étiquette de formations politiques, économiques ou sociales, a été caractérisé par l'intolérance, la rébellion et l'opposition à tout prix contre l'autorité sous toutes ses formes.

Ce climat d'agressivité permanente n'est donc pas propre au sport, car il y a des années qu'il empoisonne l'atmosphère générale, et la violence des stades n'est qu'une projection de cette agressivité. Pour la combattre, la répression et, à plus forte raison, la persuasion ne servent pas à grand-chose, parce qu'elles échappent le plus souvent aux réalités de notre époque.

Que faire, donc, sinon revoir toute la question à sa base ? C'est-à-dire commencer par réformer peut-être tout un système d'éducation dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il est en train de faire faillite.

Il faudra pourtant un sacré courage pour oser s'y atteler. J. Vd.

JOUONS LE JEU

illustration encore un peu « minçolette », il peut être rangé parmi les meilleurs du genre.

Les problèmes d'ordre général concernant le football, voire l'éthique du sport dans son ensemble, y sont traités de manière approfondie et par des hommes qui connaissent leur sujet. C'est ainsi que dans le numéro de décembre qui vient de sortir de presse, une large place a été faite à celui de la violence sur et autour des stades. On en est arrivé au point où, comme beaucoup d'autres, il ne revêt plus un caractère exclusivement sportif,

En marge de l'adoption du budget par le conseil général

Des roses et des épines pour l'Exécutif montheytan

MONTHEY. - Comme nous l'avons relaté brièvement dans notre édition de vendredi, le conseil général de Monthey a approuvé le budget 1976. Les chefs des groupes politiques ont auparavant fait des déclarations dont nous donnons ici l'essentiel :

Faire passer nos idées

M. Philippe Boissard déclare que pour le groupe radical 1976 est une année de mauvaise conjoncture et une année électorale.

Il relève qu'avec la prudence politique qui caractérise notre pays, le Montheytan n'aborde qu'à voix basse la situation créée par la vague de récession économique. Il souligne que notre loi fiscale cantonale, avec ses taux inadéquats, permet à l'Etat et aux communes de prélever « un dû de plus en plus indu ».

Après avoir relevé que le budget 1976 va crever le plafond des 20 millions, M. Boissard constate que nous nous retrouvons aujourd'hui avec un indice inflationniste de 3% seulement dû à la situation économique qui se concrétise chez nous par un nombre de chômeurs et d'appartements vides allant en grossissant.

Notant que le budget communal a été établi avec une grande prudence, M. Boissard souligne qu'un réel effort a été entrepris dans la prévention et l'atténuation des effets du manque de travail. La lutte contre le chômage qui est un souci de l'administration n'englobe pas la totalité des 5 millions prévus au compte extraordinaire. Le porte-parole radical souligne l'effort entrepris dans le domaine social (subside aux enfants pour la cotisation aux caisses-maladie).

Quant à la patinoire le groupe est favorable à son édification mais exige que le conseil général soit associé directement à sa réalisation. Il s'élève également contre la diffusion d'un « bulletin municipal » estimant que la presse en général accomplit dans ce domaine une information générale intéressante. Avant de terminer, M. Ph. Boissard souligne : « Nous sommes ici pour faire passer nos idées, de même que les autres groupes. Les choses demeureront en l'état même si on aurait pu en douter en certaines circonstances passées ».

Il ne faut pas s'illusionner sur nos capacités

M. Premand, porte-parole du PDC, procède à une analyse générale en constatant que chaque collectivité publique, dès l'instant où elle établit son budget, est confrontée inévitablement à deux problèmes majeurs. D'une part le spectre de l'inflation qui l'oblige à compresser les dépenses, d'autre part l'on attend des autorités politiques qu'elle s'intensifie leurs investissements de manière à lutter contre le chômage et les ef-

fets néfastes de la récession. Il s'agit donc, à l'heure où tout un chacun a tendance à thésauriser, de mener une politique anticyclique donc, en quelque sorte, de dépenser lorsque tous épargnent.

Il ne s'agit donc de ne pas donner du combustible à l'incendie inflationniste, tout en apportant de l'eau au moulin de la relance.

Et M. Premand analyse alors le budget en relevant certains postes des comptes ordinaires dont l'augmentation de 10% est dû à certaines options bien précises et au refus d'introduire des nouvelles taxes.

Quant aux nouvelles dépenses, elles sont dues également à des options judicieuses comme les subsides aux sociétés locales, à la garderie d'enfants, les efforts entrepris pour la réanimation de la vie culturelle, la prise en charge de nouvelles dépenses pour l'incinération des ordures et de la station d'épuration, les subsides aux enfants pour les cotisations aux caisses-maladie, la patinoire qui permettra à toute la population de pratiquer un sport bon marché, l'extension de la place de parc du Cotterg.

Les quelque 5 millions injectés au chapitre investissement prouvent que la collectivité montheytanne fera un effort substantiel sur le plan de la relance économique.

Le budget cherche, compte tenu de certaines options, à compresser les dépenses ordinaires ; les exigences de la lutte contre l'inflation sont respectées. Les économies réalisées pourront servir aux investissements nécessaires.

Les investissements projetés sont judicieux. Ils tiennent compte des besoins réels en infrastructure et servent également de support à l'activité de nos petites et moyennes entreprises.

Préférence aux équipements sociaux-culturels

M. H. Lugon, porte-parole des socialistes relève la satisfaction de celui-ci devant le développement de la politique sociale et souligne qu'il est heureux que le conseil communal ait renoncé à la baisse du coefficient d'impôt au profit d'une prise en charge par le budget des sommes nécessaires pour l'épuration des eaux et l'incinération des ordures, ainsi que de l'augmentation de la participation communale aux primes d'assurance maladie des enfants. Il dit également sa satisfaction devant la faible progression des dépenses du compte ordinaire, relevant également sa relative satisfaction de la politique financière adoptée.

En revanche, le groupe socialiste n'est pas

entièrement d'accord avec la répartition du volume des investissements, la patinoire n'étant pas en cause, mais il trouve que les investissements routiers ont une part trop belle et préférerait que les équipements socio-culturels soient encore développés.

Toutefois, étant donné que le budget présente des points positifs nombreux, le groupe socialiste ne s'y opposera pas.

Satisfaction du président de la ville

Dans sa réponse aux chefs de groupes, le président de Monthey M^e Raymond Deferr, remarque d'entrée de cause qu'il a été très intéressé par ces interventions et satisfait de la position des groupes qui ont prouvé que le budget avait été l'objet de sérieuses études. Il rappelle que les collectivités publiques doivent maintenir l'inflation à un niveau supportable sans oublier que les particuliers ont aussi un rôle à jouer dans ce domaine. Le conseil communal s'est efforcé de présenter un budget de relance sans exagérer les dépenses, relevant que l'autorité ne peut participer au maintien d'entreprises qui se sont démesurément agrandies.

Rappelant que la commune compte actuellement 29 chômeurs complets, M^e Deferr souligne que des mesures d'aide en leur faveur doivent être efficaces.

Traitant de la patinoire il rappelle que cet objet dépend du conseil communal mais admet que, étant donné son importance, le conseil général devra participer à la décision définitive.

Quant au bulletin municipal, il n'est pas un tremplin électoral : son maintien ou non dépend uniquement de la compétence du conseil communal.

Au tribunal du 3^e arrondissement 18 délits pour un trio

MONTHEY. - Présidé par M^e Georges Pattaroni, assisté des juges Camille Abbet et Gaston Collombin, le tribunal du 3^e arrondissement s'est occupé, vendredi matin, d'un trio se partageant les accusations de vol d'usage, de conduite de véhicule à moteur sans permis, d'ivresse au volant, de vol par effraction, de tentative de vol, d'abus de confiance, d'attentat à la pudeur de enfants.

Gilbert P., né en juillet 1952, célibataire, est un de ces récidivistes pour qui l'alcool est mauvais conseiller. En détention provisoire depuis juin dernier, il est assisté de M^e Philippe Boissard qui s'est évertué à dépeindre l'enfance de ce jeune homme en remarquant que notre Code pénal n'est pas toujours adapté aux circonstances. Le procureur, M^e Déléze, rappelle qu'en 1968 Gilbert P. occupe déjà la justice française en 1971 celle des Montagnes neuchâtelaises : en 1972 il est condamné à 7 mois de prison par le tribunal du 3^e arrondissement, puis écope de 4 mois en 1973 alors qu'en 1974 c'est par deux fois qu'il est condamné, tout d'abord à 3 mois de prison puis à 10 mois.

Est-il responsable ? Faut-il l'interner ? En tout cas il mérite une très lourde peine de prison pour neuf vols qualifiés, abus de confiance, cinq vols d'usage de véhicules à moteur commis entre les mois de mars et juin dernier, sans compter un attentat à la pudeur sur une jeune fille de moins de 16 ans, délit qui vaut à lui seul 9 mois de prison. Le procureur M^e Déléze demande une peine de deux ans de prison ferme sous déduction de la préventive subie.

Le défenseur dépeint Gilbert P., dont la première enfance a été traumatisée par le décès tragique de son père et son séjour dans un institut qui l'aurait marqué très désagréablement : il dépeint l'accusé comme un homme peu ou pas dan-

gereux à cause de son manque de réussite dans ses délits qui sont toujours commis sous l'influence de l'alcool. Quant à l'attentat à la pudeur, il ne semble pas acquis.

Etant aujourd'hui fiancé à une jeune fille qui le soutient moralement depuis sa préventive, Gilbert P. mérite, d'après son défenseur, la clémence du tribunal.

Le second membre de ce trio, A. M., né en 1945, divorcé, est dépeint comme un être dangereux par le procureur, ayant déjà été condamné à 7 mois de prison sans sursis pour vol par effraction et vol d'usage. Pourtant sa culpabilité en l'occurrence est différente de celle de Gilbert P. Divorcé avec des enfants, ce prévenu a eu un troisième enfant avec une fille de rencontre. C'est un personnage qui ne paraît pas mériter la clémence du tribunal, relève le procureur contre qui il requiert 9 mois de prison ferme pour avoir été mêlé à trop d'infractions commises par Gilbert P. Son défenseur, M^e Avanthey, ne peut que solliciter la clémence du tribunal pour permettre à son client de repartir d'un bon pied dans la vie après avoir subi sa peine.

Quant à M. A., père de deux enfants, dont le casier judiciaire est vierge, il apparaît qu'il a fait une grave erreur en s'associant, peut-être malgré lui, au duo précédent. Il apparaît davantage comme complice passif que comme receleur bien qu'il ait bénéficié de certaines répartitions du maigre butin de 18 méfaits acquis par le trio dans ses pérégrinations. Le procureur demande 9 mois de prison avec sursis. Sans défenseur, l'inculpé regrette les faits qui lui sont reprochés.

Le jugement sera rendu ultérieurement.

(A suivre en page 30)

Martigny, Trient, Outre-Rhône

Visita de cortesia al obispado

MARTIGNY. - El pasado día 15 del presente una comisión de españolas residentes en diferentes localidades del «Valais» y cuya representación ostentaba nuestro capellan Rd Padre Angel Garcia del Valle.

Dimos visita de cortesia a su Excelencia Monseñor Nestor Adam.

«Obispo de Sion por la gracia de Dios». Nuestra intención basada tanto representantes de Misiones catolicas españolas, asi como emigrantes y los hijos de estos - presentarle nuestros sinceros votos de Felices



Navidades y Prospero Año Nuevo.

Como correspondio si Excelencia ofreciendolos a los presentes el vaso de vino de la amistad y confraternidad.

Al termo de la reunion cambiamos unos y otros impresiones con su Excelencia de asuntos culturales y sociales y de nuestra adaptación en pais extranjero.

Basandose al punto catolico a la cual España es considerada como una nación de las mas ferientes, incumbe mucho una unión de todos los paises de Europa.

En nombre de todos nuestros compatriotas el Rd Padre Angel expreso a su Excelencia, que como guia y buen pastor el rebaño sera dirigido al bueno sendero.

Por mediación de estas sinceros lineas y reconocidos damos gracias a Monseñor de abernos acordado unos instantes de su tiempo si precioso. Que Dios le bendiga y conserve muchos años entre nosotros.

Damian Bauza

Au pays des Dranses

Vichères-Bavon dans le grand « cirque blanc »

VICHÈRES. - Dès ce matin, les remontées mécaniques de Vichères-Bavon entrent en exploitation pour cette saison d'hiver. Pour le tourisme entremontant, c'est un « cadeau de Noël » apprécié. En effet, le hameau cher à M. Edmond Joris jouit déjà d'une large et excellente réputation.

Le téléski de Bavon, qui connut sa première année d'exploitation l'an dernier a déjà conquis un bon nombre de skieurs qui trouvent, sur les pentes douces de la région, un magnifique terrain d'exercice. Les problèmes d'accès au départ du téléski, difficiles l'an dernier, ont été complètement résolus grâce à un travail de titan effectué dans les derniers beaux jours de l'automne avec la précieuse collaboration de la

commune de Liddes. D'autre part, M. Joris a pris à ses frais le goudronnage de la route, de Vichères à Bavon, ce qui permettra une meilleure ouverture encore de cet accès touristique. Et puis, il convient de le signaler, on est solidaire dans l'Entremont. C'est ainsi que les installations de Vichères-Bavon et du Super-Saint-Bernard se sont unies pour émettre un libre-parcours valable sur les installations des deux sociétés. Cette

collaboration, entretenue également par bon nombre d'hôteliers de la région, permet aux touristes, aux skieurs, de s'adonner à leur sport favori dans un quadrilatère coiffant tout le sommet de la région du Grand-Saint-Bernard. On prépare de surcroît pour janvier prochain plusieurs pistes de fond dans les magnifiques forêts bordant la Dranse et l'on peut donc écrire aujourd'hui, qu'avec la mise en service ce matin des installations de Vichères, l'Entremont peut afficher « tout fonctionne ». Une bonne nouvelle donc pour tous les amis de la neige, du grand cirque blanc entremontant.

Photo NF



Commerçants et artisans solidaires à Verbier

VERBIER. - Le 18 novembre écoulé, sous les auspices du Conseil d'Etat s'est tenu à Sion un important colloque sous la présidence de M. Guy Genoud, en présence de M^e Allet en sa qualité d'autorité de décision et des délégués aux questions économiques, MM. Dini et Métry. Le conseiller national Bochatay représentait les autorités fédérales. Cette réunion avait pour but d'examiner la situation générale de la construction et d'envisager les possibilités d'intervention à Berne, en vue d'alléger la Lex Furgler. Pour effectuer un travail véritablement en profondeur, il fut décidé de procéder à une enquête précise touchant le nombre d'appartements vacants en plaine, comme en montagne, ainsi que les perspectives du marché.

Il fut adressé à cet effet et à diverses régions du canton un questionnaire précis qui parvenait également à l'Association des gérants et agents immobiliers de Verbier. Cette dernière, en collaboration avec la Société des commerçants et artisans de la région, entreprenait immédiatement son enquête et donnait ses réponses dans les délais fixés - moins de 48 heures !

Sur le plan strictement régional et de la station même, il est plaisant de relever que la société des commerçants, à qui l'on a souvent reproché de ne pas « s'occuper des artisans » a largement plaidé en faveur des entrepreneurs, des maisons de la région directement touchées dans le secteur de la construction. On le constate, à la lecture des réponses renvoyées à Sion et portant, entre autres, la signature du président de la société des commerçants et artisans, M. Maurice Bailod, où il est notamment dit : « il est d'une nécessité urgente d'obtenir une proportion plus grande de vente d'appartements à des étrangers, ou à des personnes domiciliées à l'étranger, faute de quoi, l'ensemble des entreprises de la construction ainsi que toute l'économie de la région passera d'une situation actuellement critique à celle provoquant l'accélération d'une chaîne de faillite ».

Car-navette au col de La Forclaz

MARTIGNY. - Le col de La Forclaz n'a pas la prétention d'être une station de sports d'hiver. Néanmoins, le haut de La Combe est assez enneigé jusqu'à La Caffé pour qu'on puisse se permettre de pratiquer le ski.

A l'instar des autres années, un service de car-navette sera organisé dimanche pour permettre aux skieurs de regagner le col sans effort.

DEMIDI DEMI

Des créations originales, un travail artisanal de haute qualité et des prix d'usine, c'est ce que vous garantit la marque

DEM

Visitez nos expositions à Sierre, tél. 027/55 16 72 Chavannes-Renens Tél. 021/34 45 31

DEMIDI DEMI

romand
au centre suisse du meuble à crédit
vous pouvez vous meubler
en toute tranquillité !

jusqu'à FR.
20'000.-
 sans caution

ÉPOUSTOUFLANT !

PROFITEZ DE
 NOS PRIX « DISCOUNT » SUR
 LES MOBILIERS D'EXPOSITION

Vous ne payez que le 25 % et le solde en 30 mensualités avec en plus tous les arrangements en cas de maladie, accident, service militaire, naissances (selon dispositions jointes au contrat)

VISITEZ NOS EXPOSITIONS
3000 m²



Ouvert tous les jours de 9 h. à 19 h. et selon vos désirs, sur rendez-vous.

En cas d'achat, vos frais de déplacement sont remboursés.

SALON-LIT 1 personne dès Fr. 795.- ; à crédit Fr. 915.-, acpte Fr. 199.-	24.-
STUDIO-COLOR chambre de jeune dès Fr. 1225.- ; à crédit Fr. 1425.-, acpte Fr. 307.-	37.-
CHAMBRE A COUCHER dès Fr. 1325.- ; à crédit Fr. 1525.-, acpte Fr. 352.-	39.-
PAROI MURALE noyer véritable dès Fr. 1465.- ; à crédit Fr. 1685.-, acpte Fr. 367.-	43.-
SALLE A MANGER 3 pièces dès Fr. 2265.- ; à crédit Fr. 2605.-, acpte Fr. 567.-	67.-
CHAMBRE A COUCHER Regency dès Fr. 2395.- ; à crédit Fr. 2755.-, acpte Fr. 599.-	71.-
PAROI ESPAGNOLE dès Fr. 2425.- ; à crédit Fr. 2805.-, acpte Fr. 607.-	73.-
SALON TV fauteuil RELAX dès Fr. 2485.- ; à crédit Fr. 2865.-, acpte Fr. 622.-	74.-
CHAMBRE A COUCHER face chêne rustique dès Fr. 2575.- ; à crédit Fr. 2975.-, acpte Fr. 644.-	77.-
SALLE A MANGER chêne sculpté dès Fr. 2985.- ; à crédit Fr. 3445.-, acpte Fr. 747.-	89.-
SALON CUIR VÉRITABLE 6 places dès Fr. 3165.- ; à crédit Fr. 3645.-, acpte Fr. 792.-	95.-
APPARTEMENT COMPLET 2 pièces dès Fr. 3265.- ; à crédit Fr. 3765.-, acpte Fr. 817.-	98.-
APPARTEMENT COMPLET 3 pièces dès Fr. 4560.- ; à crédit Fr. 5700.-, acpte Fr. 1140.-	137.-

30 mois de crédit

**DU CHOIX !
 DES PRIX !**

G^mm GALERIES DU MEUBLE-MONTHEY

NOUVELLE DIRECTION : A. TINGUELY AMEUBLEMENTS
 ANGLE AV. DE L'EUROPE - AV. DE LA GARE 65
 (à 50 m. gare CFF). Tél. (025) 4 16 86.

Tous vos MEUBLES USAGÉS sont repris aux meilleurs prix en paiement partiel sur tous vos achats de meubles

VOUS POUVEZ AUSSI CHOISIR CHEZ VOUS en nous adressant aujourd'hui encore ce coupon, vous obtiendrez documentation et propositions de crédit.

Nom, prénom : _____ NS
 Rue, No : _____
 Ville : _____

Le Généri fait du bien à Madame quand Monsieur le boit

GENÉRI
 d'ANNIERS

Vieille eau de-vie aux plantes des Alpes
 Le cadeau des jours heureux
 En vente auprès de :
 - CAFES - RESTAURANTS
 - GROSSISTES ou au
Château Ravire - Sierre
 - Vins fins du Valais -

Office des poursuites de Monthey

Vente aux enchères d'un chalet avec terrain

Le jeudi 8 janvier 1976, à 14 h. 30, au café-restaurant des Sports, La Buvette, 1875 Morgins-sur-Trois-torrents, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de l'immeuble suivant :

Commune de Troistorrens
 Parcelle No 1340, fol. du plan 26, nom local Sepaz, 14 788 m², comprenant pré (14 738 m²), habitation-grange-écurie (50 m²). Taxe cadastrale : bâtiment Fr. 15 150.- B.-F. Fr. 7369.- Estimation de l'office des poursuites : Fr. 38 443.-

L'état descriptif de l'immeuble, l'état des charges, les conditions de vente et le rapport des experts sont à disposition des amateurs à l'office des poursuites de Monthey dès le 15 décembre 1975.

Les intéressés sont rendus attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger ou sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante. Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil et pour les sociétés d'un extrait récent du registre du commerce.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'office des poursuites de Monthey, tél. 025/4 22 06.

Monthey, le 15 décembre 1975.

J.-M. Detorrenté, préposé
 36-32485

Ebénisterie de Chandoline

Route de Nendaz - Dépôt Grande Dixence, Sion

Vente : - tables, chaises valaisannes

- bahuts sculptés noyer massif

Exécution de tous meubles sur mesure en noyer massif.

Restauration de meubles anciens

Tél. 027/22 04 79

36-31692

LOTO

Chœur mixte de Champsec-Sion

Dimanche 21 décembre dès 16 heures

Grande salle du Sacré-Cœur **Sion**

Nombreux et beaux lots

36-32817



CENTRE COMMERCIAL MACRO
SION/UVRIER VS

NOCTURNE

Lundi 22 décembre

OUVERTURE

dès 13 h. 30 jusqu'à 22 heures



Assemblée d'automne de l'Association des journalistes indépendants

Marche en avant !

SION. - L'Association des journalistes indépendants (AJI) a tenu le jeudi 18 décembre son assemblée générale ordinaire d'automne, qui a enregistré une belle participation.

Le président, M. Willy Schnyder, de Steg-Gampel, dans son rapport, a évoqué les difficultés qui se sont manifestées dans tous les secteurs de l'économie, touchant tout particulièrement la profession de journaliste. Il est d'autant plus nécessaire pour l'association d'être active, vigilante, afin de sauvegarder les droits de ses membres.

Au cours d'une discussion très vivante, diverses questions d'ordre interne ont été réglées.

L'assemblée a dû malheureusement enregistrer la démission irrévocable de son président, et cela

uniquement pour raison de surcharge professionnelle. Il sera remplacé par M. Gaspard Zwissig, rédacteur au *Nouvelliste*.

Quatre journalistes RP, dont trois de Genève et Lausanne, ont été admis comme nouveaux membres.

L'association progresse de façon très réjouissante. Elle continuera son effort, dans la défense des intérêts des journalistes, comme par le passé. Dans les circonstances présentes, l'objectif principal demeure la sécurité de l'emploi. L'heure exige une solidarité totale entre tous les membres, ainsi qu'une prise de conscience complète des graves problèmes qui se posent à tous les échelons, tant du côté des éditeurs que des journalistes.

ADDITION D'EAU POTABLE A NENDAZ

Mise en service de la conduite d'amenée d'eau Siviez - Sofleu

HAUTE-NENDAZ. - Hier, la conduite d'amenée d'eau potable Siviez-Sofleu, a été officiellement mise en service. C'est un événement de la plus haute importance pour Nendaz. Aussi, c'est en présence du président de la commune, M. Pierre-André Bornet, de nombreux conseillers communaux, des représentants du bureau technique, des maîtres d'état et de M. Besse, chef de service aux améliorations foncières, que cette opération a été effectuée.

Un plan général d'adduction d'eau potable

En 1965-1966, l'administration communale de Nendaz déposait un plan général d'adduction d'eau potable. Le projet comprenait la captation au barrage de Cleuson, l'amenée d'eau à Tsaboz-Plan et la distribution dans les différents villages, les hameaux de Clèbes et de Verrey étant desservis par le captage d'une source dans la région et pour sa part, le village d'Aproz est alimenté par le pompage dans la nappe phréatique dans le même cadre que la SEBA SA.

Travaux réalisés jusqu'à ce jour

1. RIVE DROITE DE LA PRINTZE

Il a été procédé au captage des sources du Doussin, à la construction d'un réservoir

vue pour un traitement de 150 l/sec. ; elle fonctionne actuellement pour 75 l/sec.

Construction de la conduite d'amenée Siviez-Sofleu

A la fin de l'été 1975, les premiers travaux ont commencé. Grâce à la compréhension et à la collaboration de tous et aussi aux bonnes conditions atmosphériques, ces travaux ont été terminés dans un temps record.

Cette canalisation doit être considérée comme nourrice de tout le réseau de la commune de Nendaz.



Devant le réservoir de Sofleu, M. Pierre-André Bornet informe les participants des travaux exécutés.

de 500 m³ et la pose des conduites pour les villages de Beuson, Brignon et Baar.

2. HAUTE ET BASSE-NENDAZ

Le réseau de distribution à l'intérieur des villages a été changé, d'autre part, un réservoir de 500 et 1000 m³ a été construit à Sofleux.

3. COOR-BIOLLEY

On a changé le réseau et procédé au raccordement à Basse-Nendaz.

4. CAPTATION ET STATION DE TRAITEMENT

Des prises d'eau ont été effectuées sur les torrents de Bé et de Tortin. On a construit une station de traitement à Siviez et un réservoir de 1000 m³. Cette station est pré-

Cette étape comprend les travaux suivants :

- 1200 m de chemin d'accès ;
- 4800 m de « planie » d'une largeur moyenne de 3 m ;
- 5500 m de tuyaux Ø 300 mm (débit 150 l/sec.).

Divisés en plusieurs lots, les travaux ont été menés rapidement. Les entreprises adjudicatrices, grâce à une excellente coordination et à la mise en action d'engins mécaniques adéquats, ont pu réaliser ceux-ci dans des délais très courts.

Ainsi la mise en service de cette conduite permettra d'alimenter, avec une eau propre et suffisante, les différents villages et en particulier Haute-Nendaz.

Maintenant, l'administration communale pourra terminer la distribution d'eau potable dans les différents villages (Basse-Nendaz, Fey, Condémines, Verrey, Clèbes, Biolley, Brignon, Sarclentz) et les mayens.

Aux obsèques de M. Georges-Albert Pfefferlé

SION. - Malgré le froid de cette triste matinée de vendredi 19 décembre, une foule énorme a pris part aux funérailles de M. Georges-Albert Pfefferlé. Des amis, très proches de la famille si douloureusement éprouvés ; d'autres amis, d'une nombreuse parenté profondément affectée par ce deuil ; des personnalités d'ici et d'ailleurs ; des commerçants, des industriels, des délégués de multiples associations, les membres des sociétés auxquelles Georges-Albert appartenait ; le personnel de la maison Pfefferlé et Cie SA et des entreprises diverses dont le défunt fut l'administrateur ou le président du conseil d'administration ; des camarades de la classe 1930 ; une forte proportion des habitants de la cité sédu-

noise, ont rendu un ultime hommage, vibrant d'affection, à l'homme qui rayonnait de santé, de joie, de bonheur, jusqu'à la seconde fatidique du mal qui l'a fait sombrer dans le coma depuis le 7 décembre, et l'a emporté, le 16 décembre sans qu'il ait repris connaissance.

Fleurs, gerbes, couronnes, témoignaient aussi comme la présence de tant de monde, la tendresse, l'estime, l'attachement, la considération, que Georges-Albert avait suscité au cours de sa vie, trop courte, tant par ses qualités de cœur et d'esprit, son fair play, sa mesure en toute chose, ses compétences, son honnêteté, sa franchise, son caractère ouvert, sa bienveillance envers les siens et autrui.

La cathédrale a vu couler bien des larmes ce matin froid de décembre. Des larmes que nous n'avons aucune honte à laisser jaillir du plus profond de notre être ; et si elles ne parlaient pas, c'est qu'elles restaient accrochées au-dessus des paupières, cimentées par une atroce souffrance intérieure.

Emouvant adieu à un jeune époux, à un jeune père, à un fils, à un frère, à un beau-fils, à un beau-frère, à un neveu, oncle, cousin, à un parent proche ou éloigné que tous chérissaient.

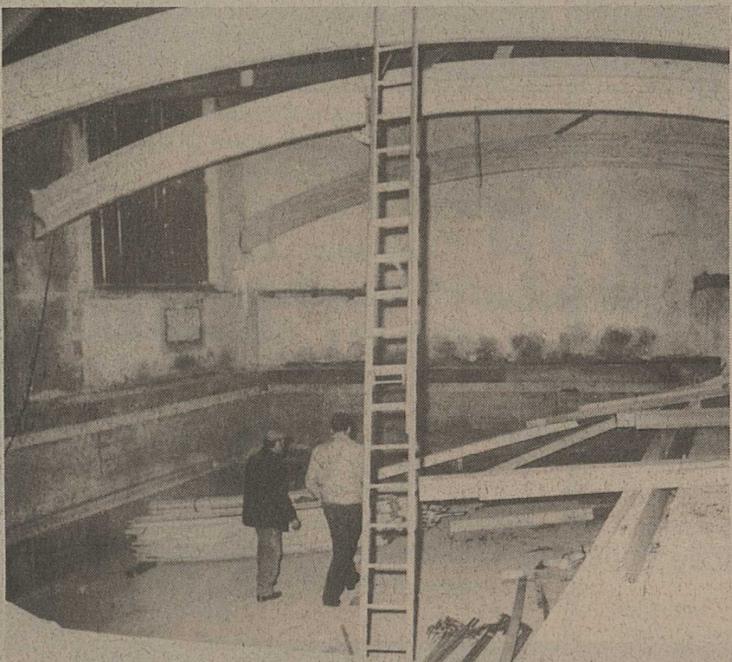
Bientôt, la neige recouvrira cette tombe fleurie, fraîchement fermée.

Alors, longtemps, longtemps, nous nous souviendrons de Georges-Albert Pfefferlé. f.-g. g.

Martigny, Trient, Outre-Rhône

Roland Collombin inaugurerà à Saillon

SAILLON. - Si les habitants du village n'ont jamais pu mettre la main sur le prétendu trésor de Farinet, ils ont par contre récemment découvert, sur la rive gauche de la Salintze, avant l'entrée des fameuses gorges, où l'illustre fauconnayeur valdotain a trouvé la mort voici bientôt cent ans, une source d'eau chaude.



En septembre dernier, M. Gilbert Mabilard faisait procéder à des forages. Les analyses de cette eau d'une température de 23 degrés centigrades, faites par plusieurs laboratoires, encouragèrent le promoteur à poursuivre son action. Les rapports concordent : « eau minérale-thermale, sulfatée calcique et magnésienne bicarbonatée ». Et on ajoute : « cette eau, sous réserve d'un

contrôle bactériologique, peut être vendue à grande échelle comme eau minérale naturelle sulfatée-calcique ».

Le 15 novembre dernier, on entreprenait les travaux de captage de cette eau qui est maintenant conduite un kilomètre en contrebas, à l'endroit que les habitants nomment Le Canal (Prés-Novey pour le ca-

dastré), à l'ouest de la chapelle Saint-Laurent.

M. Gilbert Mabilard y fait transformer actuellement un ancien rural en piscine et établissement thermal.

Lors de notre première entrevue, le promoteur de cette opération espérait mettre l'installation en service pour Noël. En cours de travaux, il fallut apporter des améliorations à l'installation prévue, de manière à la rendre plus rentable, plus économique, plus confortable et de la doter d'un équipement permettant non seulement aux sportifs de s'ébattre dans l'élément liquide, mais encore aux rhumatisants de suivre une cure.

Pour les premiers, un bassin de 12 mètres sur 7 sera à disposition, tandis que les seconds profiteront d'un appareillage unique en Suisse romande : un bassin circulaire de 10 places assises ayant 3 m 40 de diamètre, destiné à dispenser des massages sous l'eau à l'aide de 30 buses. La séance terminée, les malades trouveront à l'étage supérieur une salle de repos avec bar à café dont la grande fenêtre s'ouvrira sur le village de Saillon et la Tour Bayart.

Quant au reste de l'ensemble (piscine) il sera éclairé de jour par des grandes baies vitrées de 250 x 180 cm.

Les travaux d'aménagement se poursuivent activement et l'inauguration aura lieu vraisemblablement au mois d'avril prochain.

Il y aura des invités d'honneur : Roland Collombin et les skieurs valaisans membres de l'équipe suisse.

Renvoi de cours de ski

MARTIGNY. - Pour diverses raisons le cours de ski organisé par le SC Martigny, qui devait avoir lieu demain dimanche 21 décembre à Bavon, a dû être renvoyé au dimanche 18 janvier. Pour tous renseignements, tél. 2 19 29.

Le Heimatschutz à Saillon

SAILLON. - Nous rappelons aux amis du Heimatschutz le rendez-vous de ce matin à 9 h. 30 sur la place du village de Saillon. Les participants auront l'occasion de visiter, sous conduite autorisée, les monuments de ce bourg que la société a pris sous sa protection.

Restaurant Tignousa
Saint-Luc, cherche

commis de cuisine
jeune fille
pour s'occuper de 2 enfants
Saison d'hiver

Tél. 027/65 13 60

36-32876

TIREZ PROFIT
DE
NOTRE JOURNAL



Votre annonce est lue
par plus de 65 % des ménages

Schuler
DÉCORATION • PAPIERS PEINTS

BOUTIQUE CADEAUX

(Liste de mariage)

Faire appel à Schuler, c'est personnaliser votre demeure.

GENÈVE LAUSANNE SION
10, rue Hôtel-de-Ville Grand-Chêne 8 Grand-Pont 6
Tél. 022/21 56 77 Tél. 021/20 36 41 Tél. 027/23 16 26

Fêtes de fin d'année Horaire de nos bureaux

MERCREDI 24 DÉCEMBRE : les bureaux de l'Imprimerie Moderne Sion SA (IMS), de l'Imprimerie Beeger SA (IBS), et la rédaction du « Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais » (NF) sont ouverts jusqu'à 17 heures.

JEUDI 25 (NOËL), VENDREDI 26 : IMS, IBS et NF, les bureaux sont fermés. La rédaction du NF est ouverte vendredi 26 dès 20 heures.

SAMEDI 27 : IMS, IBS et NF, ouverts de 8 heures à 11 heures.

MERCREDI 31 DÉCEMBRE : IMS, IBS et NF ouverts jusqu'à 17 heures.

JEUDI 1^{er} JANVIER 1976, VENDREDI 2 JANVIER : IMS, IBS et NF, les bureaux sont fermés. La rédaction du NF est ouverte vendredi 2 janvier dès 20 heures.

SAMEDI 3 JANVIER : IMS, IBS et NF, ouverts de 8 heures à 11 heures. La distribution postale étant supprimée le 26 décembre et le 2 janvier, le « Nouvelliste » ne paraîtra donc pas le jeudi 25, le vendredi 26 décembre, le jeudi 1^{er} et le vendredi 2 janvier.

Avis à nos annonceurs

Les annonces pour l'édition du samedi 27 décembre doivent être en notre possession le mardi 23 décembre à 16 heures ; celles pour le mercredi 31 décembre le lundi 29 décembre à 16 heures, et celles pour le samedi 3 janvier le mardi 30 décembre à 16 heures.

Les annonces mortuaires pour les éditions du samedi 27 décembre et du samedi 3 janvier doivent être envoyées par exprès, ou alors téléphonées le vendredi soir, dès 20 heures au (027) 23 30 51.

Durant les jours ouvrables de cette période de fêtes, « Publicitas » assurera son service normalement.

Nous souhaitons de très heureuses fêtes à tous nos lecteurs et annonceurs, et nous les remercions de leur fidélité.

L'administration

Prix MIGROS

toujours plus appréciés

Nouveau, une spécialité pour les fêtes

Jambon roulé cuit

Une succulente viande choisie, cuite dans son jus, épicée, pasteurisée, dans son emballage vacuum 1/2 kg

9.-



Nouveau, une spécialité pour les fêtes

Palette fumée cuite, sans os

Une succulente viande choisie, cuite dans son jus, épicée, pasteurisée, dans son emballage vacuum 1/2 kg

9.-

Notre VOLAILLE fraîche, prête à rôtir

Dindes	1/2 kg	4.50
Poulets «Cordon rouge»	1/2 kg	4.25
Poulets «Coq France»	1/2 kg	3.90
Poulets «Optigal»	1/2 kg	2.95

Notre VOLAILLE fraîche, prête à rôtir

Coquelets	1/2 kg	5.—
Canards nantais	1/2 kg	6.25
Canards de Barbarie	1/2 kg	6.90
Pintades	1/2 kg	6.60

A l'étal de nos boucheries

vous pourrez faire votre choix parmi toutes les spécialités de viande de génisse, de veau, de porc, d'agneau, avec la garantie d'une qualité irréprochable.



Parmi l'éventail de possibilités, nous vous proposons pour vos

DESSERTS

Fruits cocktail «Del Monte»	boîte de 548 g	2.50 (100 g = -.45 ⁰)
Crème glacée «Forêt noire»	cube de 400 g	2.90 (100 g = -.72 ⁵)
Tourte glacée chocolat	pièce de 550 g	6.90 (100 g = 1.25 ⁴)

Nos chefs poissonniers de Sion et Sierre vous proposent:

Sole entière	100 g	1.60
Saumon fumé, 1er choix	100 g	6.90
Saumon fumé canadien	100 g	4.20
Langoustine fraîche	500 g	12.50

Cailles fraîches, escargots frais, huîtres, langoustes, etc.

Désirez-vous présenter à vos invités

un dessert personnalisé

bûches - tourtes - vacherins glacés, etc. ?

N'hésitez pas à vous adresser à nos chefs pâtisseries qui se feront un honneur de vous servir ; mais, s.v.p., n'attendez pas la dernière minute pour passer vos commandes.



SIERRE Le plus grand loto de l'année

Hôtel Arnold
Grande salle château Bellevue
Hôtel Terminus

Dimanche 21 décembre
dès 14 h. 30

loto de Noël

en faveur des familles de la FTMH

55 séries
1er lot : jambon séché du pays
2e lot : fromage à raclette du Valais Heida
3e lot : fromage à raclette du Valais Heida
4e lot : jambon épaule séché du pays
Lot de consolation : 1 saucisson

Abonnement : 15 cartons 20.-
Le carton 2.-

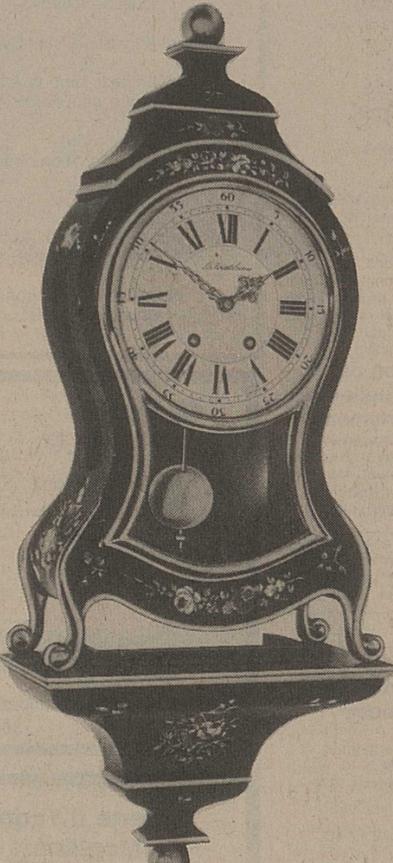
Les abonnements sont valables pour toutes les séries

A 14 h., défilé de la fanfare des Travailleurs

Invitation cordiale

36-32758

Un cadeau qui plaît !



dès **128.-**

HOCH Pierre

Horlogerie - Bijouterie
Rue de Lausanne 14 - SION
36-3207

offre spéciale

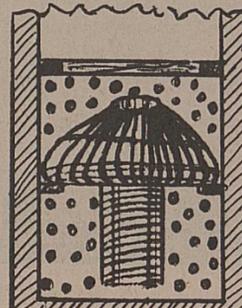


Coudray Frères

Whisky Vat 69	29.90
Gin Hiram Walker's	18.80
Champagne Jacquesson brut	18.50

Rue des Mayennets - Sion

OU VAS-TU, JEAN, de ce pas si rapide ?
CHEZ VUISOZ-DE PREUX à GRÔNE (027/58 12 51)



JE SUIS TELLEMENT DEÇU de mon FOURNEAU À MAZOUT, il brûle BEAUCOUP et ne CHAUFFE que TRÈS PEU, et encore, je DOIS le NETTOYER à tout bout de champ. CELA fait une PUANTEUR et de la POUSSIÈRE à n'en PLUS FINIR ! Mon VOISIN a eu la CHANCE D'ÊTRE LE PREMIER À ACHETER ce STABILISATEUR, il en est ENCHANTE ! J'AI PU M'EN RENDRE COMPTE MOI-MÊME.

PLUS D'ENCRASSEMENT ni D'ODEURS, PLUS DE FUMÉE PERDUE par la cheminée, tout y est CONSOMMÉ en GAZ dans le FOYER, plus de risque d'INCENDIE provoqué par des GAZ NON BRÛLÉS... et de fait une GRANDE ECONOMIE de MAZOUT est POSSIBLE ! Cet appareil se nomme HEIKA, BREVETÉ dans SEIZE PAYS, y compris LE NÔTRE, et il DURE DE NOMBREUSES ANNÉES.

3 dimensions	115	160	220 mr.	= int. du foyer
	Fr. 24.-	26.-	28.-	avec mode d'emploi

36-7419

**Propriétaires !
Vignerons !**

Nous exécutons tous travaux de terrassement, nivellement, défoncement.

Sur demande : devis et projets sans engagement.

Quennoz SA, 1962, Pont-de-la-Morge
Tél. 027/36 14 87 (heures de bureau)
dès 20 h. 027/36 16 14

36-5400

A vendre

orgue électronique

Farfisa, 2 claviers pour orchestre

J'achète d'occasion

piano

Tél. 027/58 14 19

36-30336

Hôtel-restaurant
Tea-room du Soleil

Sion - Centre ville

Fermé du 21 décembre 1975
au 7 janvier 1976
(vacances annuelles)

Nous souhaitons à notre aimable clientèle de joyeuses fêtes et une bonne et heureuse ANNÉE.

Au revoir et au 7 janvier 1976 !
Famille Tony Schlittler-Philippoz et son personnel

36-3460

Skieurs

Nous avons sélectionné pour vous les meilleures marques
Donc tous chez



Feco SPORTS SION

Skis Rossignol, Fischer, Authier, Attenhofer, Blizzard, Freyrie, Kneissl	Nos offres
Chaussures Nordica, Raichle, Heieling	1. Skis métalloplastic avec fixations butée + talon 275.-
Fixations Nevada, Salomon, Marker, Cober, Tyrolia	2. Skis de fond et promenade skis à peau, fixations, bâtons, chaussures cuir 162.-

Service après vente garanti
Atelier de réparation permanent

Tous nos skis sont livrés avec assurance bris

Place du Midi - 027/22 60 56
Lundi 22 décembre, ouvert jusqu'à 22 h.

La qualité coûte moins cher à ex libris

Radiorecorder avec 4 longueurs d'ondes **LOEWE TC 402**

pour cassettes normales ou au chromdioxid
Microphone incorporé, compte-tours
Touche de pause, moniteur de contrôle variable



Secteur ou piles

Fr. 300.-

Lausanne: Place de la Palud 22
Genève: Passage des Lions 6 bis
Neuchâtel: Rue des Terreaux 3-5
Fribourg: Boulevard de Perolles 31
La Chaux-de-Fonds: Rue de la Serre 79
Sion: MMM-Metropole-

ex libris

Cherchons à louer à Sierre

local commercial

Surface environ 80 m2

Bien situé.

Ecrire sous chiffre P 36-900696 à Publicitas, 1951 Sion.

Fully Samedi 20 décembre dès 20 heures

Représentation annuelle des Amis-Gyms

Dès 22 h. 30

BAL conduit par le trio **Rocades**

Casino - Saxon Samedi 20 décembre dès 21 heures

Grand BAL

Orchestre **Les Astérix**

organisé par le FC Saxon

36-32911

Affaires immobilières

J'achète

maison à rénover

Env. Sion, Conthey ou Bramois.

Ecrire sous chiffre P 36-32910 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre ou à louer dans petit immeuble centre de Savïèse

appart. modernes de 4 1/2 pièces

cheminée de salon, loggia, 2 pièces d'eau. Crédit à disposition. Vente: Fr. 140 000.- 36-32563 Locat.: Fr. 480.- par mois sans charges Tél. 027/22 40 34 ou 22 95 47

A vendre grande

maison villageoise

au cœur de Chamoson (Valais). 5 1/2 pièces, galetas aménageable, chauffage central, garage, jardin à proximité.

Facilités de paiement.

Téléphoner au 021/33 43 30 (heures des repas) 027/86 35 56 (heures des repas) ou écrire sous chiffre PC 357071 à Publicitas, 1002 Lausanne.

A louer à Crans-Montana

2-pièces

pour la saison d'hiver

Tél. 027/41 15 15

36-3433

Particulier achèterait

vigne ou terrain en zone viticole

Région Vétroz - Conthey - Ardon.

Offre écrite sous ch. P 36-303364 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre, à quelques minutes de Sion, en plaine, rive droite,

petit immeuble

entièrement rénové, avec café, appartement, jardins et autres annexes. prix très avantageux Ecrire sous chiffre P 36-32664, à Publicitas, 1951 Sion

A louer en ville de Sierre

un appartement 2 pièces meublé appartement 3 - 4 pièces

Libres tout de suite.

Renseignements: Agence immobilière Martin Bagnoud SA, Sierre Tél. 027/55 42 42

36-201

Pour l'hiver il reste encore à louer

3 places de parc

dans l'immeuble pl. de la Gare 2 à Sion.

s.s.g.i. jed Kramer s.a.
société de surveillance générale immobilière
maison fondée en 1881
Place de la Gare 2 - Sion - Tél. 027.22.85.77

36-270

A louer à Sion Rue Chanoine-Berchtold 12

appartement 2 1/2 pièces

Fr. 294.- plus les charges Libre tout de suite ou à convenir.

s.s.g.i. jed Kramer s.a.
société de surveillance générale immobilière
maison fondée en 1881
Place de la Gare 2 - Sion - Tél. 027.22.85.77

36-270

Résidence La Poivrière Château-d'Œx

A vendre de constructeurs

appartement 3-4 p.

plein sud, vue panoramique imprenable

Proximité patinoire, tennis, remonte-pentes Région Gstaad Vente autorisée aux étrangers

Pour traiter: fonds propres Fr. 70 000.- après hypothèque

Renseignements: Appartement pilote Tél. 029/4 76 13 ou 4 60 77 ou écrire sous chiffre PP 903142 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Crans A louer, plein centre station

appartement 4 pièces

non meublé, moquette neuve partout, cuisine moderne Fr. 680.- par mois.

Nouvelle agence Christiane Gaule-Wetzel
3963 Crans
Tél. 027/41 40 64

NOUVELLISTE
Votre journal

A vendre et à louer à Martigny

magnifiques appart. neufs

dans quartiers tranquilles et ensoleillés; prix intéressants. - studios, studios meublés, 2 pièces, 2 pièces meublées, 3 1/2 pièces, 4 1/2 pièces, 5 1/2 pièces - places de parc à Fr. 25.- par mois (charges en sus)

Gianadda et Guglielmetti Avenue de la Gare 40 1920 Martigny Tél. 026/2 31 13

36-2649

A vendre à Sierre Route de Sion

magnifique attique 5 pièces

115 m2 plus 55 m2 balcon A 5 minutes du centre Fr. 220 000.-

Pour tous renseignements, prière de s'adresser à Régie René Antille Route de Sion 4, 3960 Sierre Tél. 027/55 88 33 89-103

A vendre

au Binnal, chalet Fr. 65 000.- des appartements et chalet à Bettmeralp, Riederalp, Bellwald et Haute-Nendaz Au Tessin, des rusticas renouvelés, dès Fr. 60 000.- des appartements à Brissago et Orselina

Tél. 028/3 57 73

36-12743

On cherche à louer à Sion

local chauffé

de plus de 50 m2

Tél. 027/36 21 93

36-32960

A louer à Monthey

très joli appartement

de 2 1/2 pièces. Construction récente, à proximité du centre de la ville et du centre commercial. Pour le 1er janvier 1976 ou date à convenir. Prix de location: Fr. 435.- charges comprises.

Pour visiter, téléphoner au 025/4 11 31 ou au 026/2 29 92

36-32974

Châteauneuf-Conthey Résident-Parc A louer

magnifiques studios meublés

Fr. 350.-, charges comprises. Accès à la piscine couverte et chauffée.

Rens.: tél. 027/36 24 65 ou 36 19 13

36-5202

A louer à Sion, rue de Conthey, dans immeuble entièrement rénové

magnifique studio meublé

Pour traiter, s'adresser au 027/21 21 41

36-32973

Fr. 155 000.-

Particulier vend appart. 95 m2, 4 pièces balcon 5 m2, au 1er étage, dans immeuble de 16 appart. place de parc privée. Situé proche piscine, dégagement assuré, zone de verdure, magasin à proximité. Cuisine avec coin à manger, WC et baignoire séparés. Hypothèque à disposition. Tél. 027/22 02 13 ou écrire sous chiffre P 36-90692 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Sion **appartement 4 1/2 pièces** dans immeuble de 6 appartements Fr. 390.- + charges Entrée tout de suite ou date à convenir. Renseignements: tél. 027/22 10 37 ou 36 15 03 36-303358

A louer à Martigny Rue du Bourg 60

appartement 4 pièces

Tout confort Libre 1er février 1976

Tél. 026/2 17 85 36-401224

Martigny, à louer **studio**

avec petite cave et galetas. avec cuisine indépendante, tranquille, dès tout de suite ou à convenir

Fr. 250.- par mois plus charges. Tél. 027/23 30 40 36-32912

Tél. 024/24 18 14

Terrain à vendre

à Sion ouest deux parcelles chacune de 1600 m2

Fr. 130.- le mètre carré.

Faire offres sous chiffre P 36-122338-07 à Publicitas, 3900 Brigue.

Achetons bien situé

mayen chalet

ou autre rive droite.

Ecrire sous chiffre PL 903138 à Publicitas 1002 Lausanne.

A louer à Lens

appartement pour 5 personnes Au mois ou à l'année Prix avantageux Libre tout de suite

A louer à Sierre, HLM Les Roseaux

appartement de 4 pièces Bas prix. Libre

Tél. 027/43 28 74 36-32907

On cherche à acheter

terrain à bâtir

env. 500 m2 pour chalet, région Montana-Crans.

Tél. 027/55 74 48 ou case postale 102 3960 Sierre. 89-53241

Famille de 6 personnes cherche

appartement

dans station Valais central. Période du 25 décembre 75 au 4 janvier 76.

Tél. 039/22 32 91

36-32955

A vendre ou à louer à Sion

bâtiment Tivoli

appartement de 5 1/2 pièces

Libre fin janvier.

Tél. 027/22 33 34 36-32954

Urgent! A louer à Platta-Sion dès le 1.1.76

appartement 2 chambres avec hall grande cuisine, salle de bains, WC, cave et galetas. Fr. 355.- charges comprises

Tél. matin et après-midi 027/22 72 32 dès 19 h. 30 027/23 19 77 Possibilité de louer l'appart. meublé 36-32952

Cherche à louer

chalet

même sans confort.

Tél. 022/35 21 01

18-342004

Grône A louer dans HLM

appartement 3 1/2 pièces

Fr. 330.-, charges et garage compris.

S'adresser à Pierrot Bonvin Tél. 027/58 15 38 36-32801

Colonie cherche

chalet

de 60 - 70 places 1re ou 2e quinzaine de juillet.

Offres par écrit à R.-M. Ducrot 1618 Châtel-St-Denis 17-30292

Savïèse A vendre

vigne de 500 m2

(moitié en plantation) située au sommet de Bonaciaz.

Ecrire sous chiffre P 36-32733 à Publicitas, 1951 Sion.

● MARTIGNY près de la gare, à vendre

terrain de 2000 m2

zone construction, accès, eau, égouts

● CHARRAT A vendre ou louer

terrain arborisé 6000 m2

Vente séparée

Ecrire sous ch. P 36-900688, à Publicitas, 1951 Sion

Cherchons à louer, pour longue durée, en ville de Sion (Wisigen et Platta exclus), à partir du 1er juillet 1976

maison ou événementiellement appartement (même anciens), minimum 6 chambres plus grand living et grande cuisine (ou équivalent), etc.

Offres avec croquis, situation et prix sous chiffre P 36-32774 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Martigny

appartement 3 1/2 pièces

4e étage, confort Libre dès le 1er janvier 1976

Tél. 026/2 17 43

36-401233

Annances diverses

A vendre

2 génissons

Hérens, 6 mois

Tél. 027/58 15 60

36-303366

A vendre

un pousse-pousse Peg

avec capote une machine à calculer marque Mercedes une machine à écrire Olivetti 82

Tél. 027/38 13 58

36-32922

A vendre un très beau

lot d'étains

pur et poinçonné au 95 %, soit: 1 collection de charnes 8 pièces avec chaîne 1 fontaine 1 soupière 1 plat 1 cafetière 2 assiettes 1 cendrier

Le tout Fr. 1100.-

Tél. 027/22 32 93 36-303354

A vendre

berger allemand

(sans pedigree)

Prix à discuter

Tél. 027/86 25 81 ou 86 47 95 18-342141

Garages préfabriqués dès Fr. 1980.- Pavillons de jardin dès Fr. 995.- Portes basculantes dès Fr. 298.- Portes anti-feu Fr. 238.- Portes universelles Fr. 198.- Portes d'entrée Fr. 248.- Gouttières compl. Plaques pour toitures, façades et revêtements. Étagères. Bacs à fleurs. Du stock, monté ou non monté. Prix dérisoires! Tél. 021/37 37 12 tout de suite

Restaurant Le Chablais Monthey Menu de la Saint-Sylvestre

- Le buffet froid riche
- ★ Le consommé double au porto
- ★ Le vol-au-vent délicatesse
- ★ Le sorbet vodka
- ★ Le filet de bœuf Sir Wellington Les croquettes Parmentier Les légumes du jardin Salade mimosa
- ★ Le vacherin glacé Saint-Sylvestre
- ★ A 2 heures, jambon à l'os gratin dauphinois

Fr. 55.- orchestre et cotillons compris

Réservation au 025/4 55 25 Fam. Forny-Valet

Nous vous souhaitons un joyeux Noël!

Téléphonez au 027/22 10 33

Nous vous livrons à domicile

un vélo

ou

un vélomoteur

jusqu'au 25 décembre 36-32043

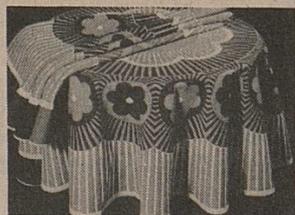
Galerie d'Ycoor Montana

Exposition Olsommer

dès le 10 décembre 1975 Ouverture de 10 h. à 12 h. 30 et de 15 h. à 19 h. Tél. 027/41 39 74 36-32525

Offrez une

nappe brodée main ou à broder



Grand choix pour tables rondes tables valaisannes tables ovales



Rue de Lausanne

Disposons de CAPITAUX à placer

sous forme de prêts (dès Fr. 500 000.-)

Ecrire sous chiffre 87-488 aux Annonces Suisses SA «ASSA», 2, faub. du Lac, 2001 Neuchâtel.

Immeuble Bellevue A + B Châteauneuf-Conthey

Dans un cadre de verdure Places de parc goudronnées à profusion

2 appartements 4 1/2

spacieux encore à louer (119 m2)

+ 1 dépôt

de 400 m2 environ

éventuellement à vendre en PPE

● Les visiter ne vous engage à rien et vous ne risquez que d'être conquis par l'agencement, l'environnement et la beauté du site. - Tout cela à 4 minutes en voiture du centre de Sion

● Demandez une documentation gratuite ou une visite

SION CLERC IMMOBILIER

Avenue de la Gare 33 - Tél. 027/22 80 52

36-3809

Les militaires de la classe 1925 quittent le service actif



SIERRE. - Hier matin a eu lieu à Sierre l'ultime inspection pour une cinquantaine de militaires de la classe 1925. A la suite des différentes opérations de reddition du matériel, une sympathique manifestation s'est déroulée à la grande salle de l'hôtel de ville. Après une production du Chœur des écoliers sierois dirigés par M. Paul Bagnoud, le chef du Département militaire, le conseiller d'Etat Wolfgang Loretan, salua la présence de M. Marius Bergerand, vice-président de Sierre, du colonel Roux, chef de service au Département militaire, du colonel Jean Zufferey, du colonel René Salamin, du major Wicky, commandant d'arrondissement et rappela les mérites de ces militaires

qui ont servi avec fidélité la patrie. Le pays doit être reconnaissant envers ces hommes qui n'ont jamais mis en doute la discipline et l'autorité, qui sont un exemple pour la jeunesse qui parfois se laisse prendre au jeu de tous ceux qui s'en prennent à nos institutions. Avant que les militaires n'accablent leur dernier garde-à-vous, le Chœur des écoliers sierois a encore interprété quelques chants.

Pour terminer, relevons que le plit de Cocatrix participait à la dernière reddition du matériel puisqu'il prendra sa retraite dans le courant de l'année 1976.

Avec la Vie montante de la paroisse de Sainte-Catherine

SIERRE. - Hier après-midi, la Vie montante de la paroisse de Sainte-Catherine s'est réunie à l'église de Notre-Dame des Marais pour assister à une messe et entendre une conférence de Mgr Grand, aumônier valaisan de la Vie montante. Les personnes du troisième âge qui font partie de la Vie montante entendent régulièrement Mgr Grand s'exprimer sur divers problèmes qui préoccupent l'Eglise : autorité du pape, réforme liturgique, etc. Pour marquer la fin de l'année et fêter Noël, la Vie montante de la paroisse de Sainte-Catherine s'est rendue au café pour un goûter.



Mgr Grand en compagnie d'une dame de la Vie montante.

Mise en place de l'œuvre d'art de la STEP à Noës

NOËS. - Hier en début d'après-midi à eu lieu à la STEP de Noës la mise en place de l'œuvre d'art destinée à embellir et à donner un attrait particulier à cette installation. Il s'agit d'une sculpture murale réalisée par Luc Lathion et sur laquelle nous reviendrons dans une de nos prochaines éditions.

Productions de la Guinguette de Sion

SIERRE. - La Guinguette de Sion, comme les années précédentes, se produira à Sierre ce matin afin de réconforter un peu les personnes qui se trouvent soit à l'asile Saint-Joseph, soit à l'hôpital.

Un concert aura lieu à l'asile Saint-Joseph à 9 heures et un autre à l'hôpital à 9 h. 30.

Noël des aînés de Sierre et Noës

SIERRE. - La grande salle de l'hôtel de ville n'a presque pas suffi à accueillir les aînés de Sierre et Noës qui participaient hier après-midi à la sympathique fête organisée par le service social de la commune de Sierre en collaboration avec Pro Senectute, le Club des aînés et l'Aslec.

Le chef du service social, M. H.-M. Haggmann, après avoir souhaité la bienvenue à chacun, a évoqué l'activité de sœur Marie-Louise qui a été une pionnière du service social à Sierre et qui le quitte en cette fin d'année.

Puis M. Bertrand Favre, conseiller communal, au nom de l'administration communale, remercia sœur Marie-Louise pour toutes les années passées au service de la collectivité.

Mais comme il ne fallait pas rester sur cette note de tristesse, c'est M^{lle} Fasnacht, qui succède à sœur Marie-Louise, qui se chargea d'animer cet après-midi avec le concours du Chœur des écoliers sierois dirigé par M. Paul Bagnoud, des enfants des classes enfantines qui réciteront des poésies et du Chœur d'enfants de Noës dirigé par M^{lle} Barras.

Les aînés de Sierre et Noës ont ressenti une grande joie lors des productions de ses enfants et ont apprécié ce contact avec la jeunesse.

Un magnifique après-midi qui a permis à nos aînés de constater le dévouement des organisateurs et de vivre quelques instants d'amitié.



Les aînés écoutent attentivement et avec plaisir le Chœur des écoliers sierois.

Noël du Sport-Handicap



GLIS. - Jeudi soir, l'Association haut-valaisanne Sport-Handicap, présidée par M. Theo Clausen, a organisé sa soirée de Noël dans un établissement public de Glis, en présence d'une centaine de participants. Le chef technique Gregy Imoberdorf, de Naters, se plut

à relever les mérites des moniteurs, qui ont été récompensés pour leurs services rendus. La soirée a été animée par des productions des élèves d'une classe de Glis, et a été placée sous l'organisation de la dévouée M^{lle} Rose-Marie Wirthner-Volken, de Münster.

Sion

Le Conseil d'Etat a reçu

Vendredi à Sion sous la présidence de M. Wolfgang Loretan le Conseil d'Etat a rencontré les parlementaires valaisans aux Chambres fédérales pour débattre de problèmes généraux touchant le canton et ses relations avec la Confédération.

Précédée d'un déjeuner en commun pris dans un établissement public de la ville, cette rencontre a donné lieu à un fructueux échange d'opinions et démontré une convergence de vues totale sur tous les points soulevés.

Au théâtre de Valère : une pièce lourde à porter

SION. - La troupe du théâtre de la Trappe a présenté jeudi soir, au théâtre de Valère, la pièce intitulée Agnès, de Max Frisch, dans une adaptation de Pierre Sabatier.

Pièce assez hermétique que Pierre Sabatier a rendu un peu plus fluide par la traduction qu'il en a faite.

Néanmoins, il s'agit là d'un spectacle dont on ne peut pas dire qu'il soit transcendant, en raison de ses ambiguïtés.

Max Frisch - on le sait - « invente des personnages qui vont à la recherche de leur identité et des moyens de communiquer avec autrui par-delà les mythes, les images données, les faux-semblants que suscite la mauvaise conscience ».

Son Agnès est le symbole de l'Allemagne nazie après la défaite. Une Allemagne perdue qui ne sait pas de quel côté se tourner, prompte à se jeter dans les bras de l'un des vainqueurs pour assurer sa survie. Mais la guerre, les atrocités surtout collent aux talons des protagonistes. Agnès c'est l'amour impossible.

Frisch l'a dit lui-même : « Qu'il s'agisse de l'image que l'aryen se fait du juif, le Blanc du Noir, le Français de l'Algérien, le Suisse de l'ouvrier italien... toute image du prochain prive l'autre de sa liberté, en fait une victime ; à la limite elle le tue ; le four crématoire est un aboutissement de la peur de l'autre, de la haine de l'autre. »

Dans Agnès c'est l'amour rejeté, l'horreur de vivre aux côtés d'un mari dont les crimes lui sont révélés ; c'est la recherche de l'amour qui ne peut se cristalliser, donc il ne s'achèvera que par un saut dans le néant. Tout cela n'est pas très limpide.

Cette pièce est lourde à porter, très difficile à jouer.

L'équipe du théâtre de la Trappe s'en est tiré du mieux qu'elle a pu et je vois mal d'autres comédiens en donner une interprétation hautement supérieure.

Monique Frégaro mérite des compliments particuliers pour avoir tenu son rôle - ô combien écrasant et ingrat - en y mettant les nuances qu'il fallait, sans excès ni dans un sens ni dans l'autre. Et Pierre Holdener, Pierre Crettol, Edmée Crosset, Patrice Giovanna également. Et tous qui ont réussi à cerner des personnages peu ordinaires.

Très bonne mise en scène de Jean-Claude Roduit. Décors appropriés de Gil Pidoux et illustration sonore adéquate d'Ignace Charrière.

Public parsemé en raison de l'ouverture prolongée des magasins et d'autres manifestations locales.

f.-g. g.

De la Raspille au glacier du Rhône

BÜRCHEN, EXEMPLE DE TOURISME RÉGIONAL

BÜRCHEN. - Jeudi en fin d'après-midi, en compagnie de la presse régionale, les animateurs du tourisme de Bürchen ont fait le point de leur activité, qui remonte à 1968. Il y a 7 ans, en effet, que la région - essentiellement agricole - s'est tournée vers le tourisme. Non sans succès d'ailleurs, grâce à l'initiative privée, appuyée par la municipalité locale et la commune de Viège, qui réalisa le centre de Ronalp avec ses remontées mécaniques.

M. Louis Studer, de Viège, président du conseil d'administration de l'organisation privée, assisté de ses principaux collaborateurs, mit en exergue les buts recherchés par l'entreprise : offrir à la clientèle confort et sécurité sur les moyens de transport, ainsi que des possibilités de skier de plus en plus vastes. Cette année, quelque 150 000 francs ont été consacrés à cette tâche.

Sur le plan régional, il convient de mentionner le téléski de Ronalp, maintenant prolongé jusque sur le territoire de Törbel, l'élaboration d'un prospectus en faveur de six communes environnantes ainsi que l'éventuelle mise en vigueur d'un abonnement valable aussi bien sur les téléskis de Bürchen que sur ceux de Visperterminen. Au cours d'une prochaine étape, l'établissement de Ronalp qui, pour l'heure, est doté d'un dortoir, sera complété par l'installation de chambres d'hôtels. Les chalets ne suffisent plus, en effet, pour satisfaire une clientèle en constante augmentation.

M. Hugo Zenhäusern, président de la commune de Bürchen, se plut à relever les bonnes relations que la municipalité entretient avec cette entreprise privée. Actuelle-

ment, celle-ci occupe 15 personnes en permanence. L'économie locale en profite donc. La municipalité, en revanche, est astreinte à la réalisation de l'infrastructure : approvisionnement en eau potable, canalisations, station d'épuration des eaux usées, voies d'accès. Rien d'étonnant, donc, si le contribuable ne se montre pas toujours emballé.

M. Franz Zurbriggen, vice-président de la commune de Viège, et M. Karl Halter, président de la commission scolaire de la cité industrielle, dirent tour à tour le plaisir que les Viégeois ressentent de pouvoir fraterniser avec les gens de Bürchen. MM. Yvo Volken, directeur de l'Ecole suisse de ski, Killian Gattlen, président de la société de développement, et Arnold Werlen, président du ski-club local, retraçèrent les différents aspects de ce tourisme régional. Un tourisme qui, comme l'a dit très justement M. Oswald Zenhäusern, secrétaire de l'organisation n'a pas de prétentions exagérées, mais aspire tout bonnement à se développer d'une façon harmonieuse.

It.

Une jeune fille conductrice d'engins de chantier...

VIEGE. - Dans le cadre de l'obtention du permis de conduire les engins de chantier, 19 candidats du Haut-Valais, employés dans différentes entreprises de la région, viennent de suivre un cours de soudure à Viège. Il s'agit d'une instruction obligatoire, dirigée par M. Georges Laub, de Sierre, et prévue par le Service de la protection des travailleurs et des relations du travail du Département de l'intérieur, en collaboration avec la formation professionnelle et la Commission paritaire du bâtiment et du génie civil. Depuis qu'ils existent, ces cours ont été suivis par plus de 3000 personnes.

Parmi les participants, on a constaté la présence d'une jeune fille : M^{lle} Marie-Claire Arnold, de La Souste, dessinatrice en bâti-

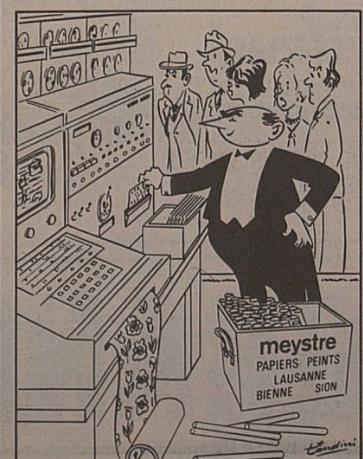


M^{lle} Marie-Claire Arnold à la soudure autogène.

ment, qui entend élargir ses connaissances dans ce domaine particulier. C'est la première femme du canton à prendre part à une telle instruction.

Une halle polyvalente sous l'égide du DMF

ULRICHEN. - Dans la vallée de Conches, à Ulrichen, le DMF envisage de construire une halle polyvalente destinée à l'organisation de différentes manifestations. Elle serait même dotée d'installations pour la pratique de divers sports. Il est probable que ce futur établissement sera mis à disposition de la population indigène.



Dimanche 21 décembre
dès 20 heures
au café ABC, Platta, Sion

Grande soirée dansante

animée par le sympathique accordéoniste Jean-Paul Gauye

Se recommandent :
Mme et M. George Genolet
36-32990

Nouvelliste
et Feuille d'avis du Valais

TIREZ PROFIT DE NOTRE JOURNAL

Votre annonce est lue par plus de 65 % des ménages



MIGROS

Les suggestions de notre MAÎTRE TRAITEUR

Ballottine de dinde
truffée 1 % la pièce 330 g **9.—**

Demi-langouste garnie
la pièce **7.50**

Filet de saumon en Bellevue
100 g **3.40**

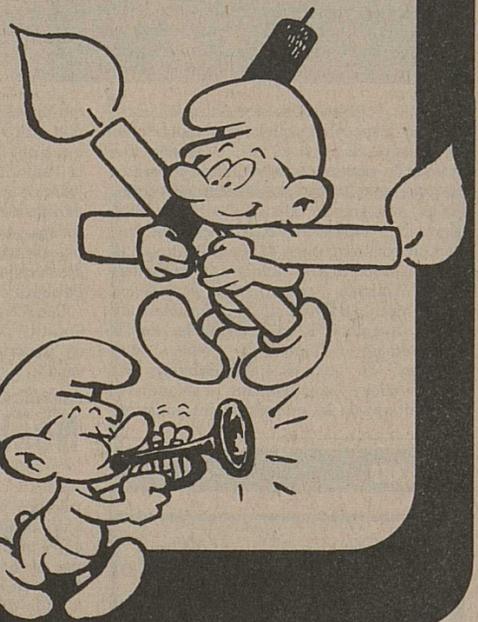
Galantine de canard
100 g **2.—**

Pâté Richelieu
100 g **1.50**

Mousse de foie
truffée 1 % 100 g **2.—**

Terrine de campagne
au poivre vert 100 g **1.20**

Et toujours notre grand assortiment traditionnel, pâtés, canapés, salades, etc.



A l'emporter, en emballages spéciaux, nos

BUFFET FROID

Fr. 8.50 ou Fr. 11.50 par personne
Mais, s.v.p., passez vos commandes assez tôt



APROZ Salle de gymnastique

Samedi 20 décembre
dès 20 heures

LOTO

de la fanfare

Echo du Mont

Avis aux agriculteurs et viticulteurs

Nous vous informons que notre maison organise, durant les mois d'hiver, une campagne de livraison de boues de la station d'épuration de Sion. Les personnes qui s'intéressent à ces boues peuvent obtenir renseignements et prix en téléphonant

au dépôt **Videsa SA** 027/22 44 37
à M. Glassey J.-P. 027/22 86 26

Videsa SA

HOMELITE®

Tronçonneuses

- puissantes
- sûres
- certaines



Vous aussi, vous trouverez une tronçonneuse Homelite qui satisfait vos exigences. Dans toute la Suisse, un réseau fournit de postes de vente et service HOMELITE fiables vous garantissant un travail impeccable.

panelectra
Panelectra SA, Râffelstrasse 20
Boîte postale, 8045 Zurich
Tél. 01/35 26 56

Représentation et service :

Kurt Brandalise
Atelier mécanique, 1917 Ardon
Tél. 027/86 13 90



Haute-Nendaz

Restaurant Le Robinson - Tél. 027/88 12 68

et

Bar Le Tonneau (hôtel Chevreuil)

En attraction du 20 décembre au 1er janvier

LOS BARBOZA

Invitation cordiale
36-267



Une MERVEILLE pour FABRIQUER les MERVEILLEUSES PÂTES et les MERVEILLES

Fr. 65.—

Chez **C. VUISOZ-DE PREUX, GRÔNE** 36-7419
Tél. 027/58 12 51

Grand choix de skis piste et promenade

CURDY Sport Sion

Jasmina Boutique Lausanne

Rue Enning 6

informe son aimable clientèle de la réouverture ce samedi 20 décembre de

Jasmina Boutique Champéry

Tél. 025/8 45 32
F. Delaporte

Exclusivités couture
Tricots de luxe
Articles cadeaux

Cagi laine Braemer
Cashemere vestes tricot main

Foulards cravates Carvan
Blousons agneau de Toscane

Ouvert le dimanche

Dimanche 21 décembre
dès 15 h. 30

Salle de l'Union
VÉTROZ

GRAND LOTO

de la fanfare L'Union

Abonnement général Fr. 40.—
(valeur Fr. 65.—)

Invitation cordiale

- 1 guéridon marqueté valeur Fr. 450.—
- 3 demi-porcs
- jambons secs
- paniers garnis
- fromages du pays, etc.

Brotgetreidebau im Gebirge

Der Brotgetreidebau in der Schweiz ist rückläufig. Besonders stark ist dieser Rückgang im Gebirge. Dies muss und kann man ganz speziell im Wallis feststellen. Schon seit Jahren wird gegen die Vergandung der Äcker an den Hängen der Walliser Täler der Finger erhoben, doch bisher ist besonders auf kantonaler Ebene in dieser Beziehung nichts vorgekehrt worden. Man lässt den Dingen ihren Lauf. Dies ist auf jeden Fall die Meinung eines Beobachters, der zwar nicht Agronom ist, der aber mit offenen Augen durchs Wallis reist.

FLACHENBEITRÄGE BESCHLOSSEN

Die Förderung des Getreidebaues ist an erster Stelle Sache des Bundes, wird man in Sitten argumentieren. Dies stimmt. In Bern wurde in dieser Sache eben dieser Tage ein Beschluss gefasst. Zusätzlich zu den Mahlprämien soll es in Zukunft für Brotgetreide im Gebirge, wo unter erschwerten Bedingungen Getreide angebaut wird, flächenbezogene Unterstützung geben, wie dies bisher etwa für den Anbau von Gerste der Fall war. Diese flächenbezogenen Beiträge fordern wir Bergler für alle Gebiete der Landwirtschaft und nicht bloss für das Getreide. Hievon war in dieser Spalte schon des Öftern die Rede. Die flächenbezogenen Beiträge sollen einmal den Minderertrag, der im Berggebiet mit seinen relativ mageren und trockenen Böden in Kauf genommen werden muss und dann den Mehraufwand an Arbeit, den es im Berggebiet einfach gibt, abgelten.

FLÄCHENBEZOGENE BEITRÄGE SIND KEIN ALLHEILMITTEL

Man darf von den flächenbezogenen Beiträgen keine Wunder erwarten. Die dünnen Äcker an den steilen Halden unserer Walliser Täler werden kaum wieder in wogende Äckerfelder verwandelt werden, nur weil es jetzt Anbauprämien gibt. Andere Vorkehrungen werden nötig sein, eine andere Akzentsetzung unserer Landwirtschaftspolitik ist erforderlich. Gerade bei uns im Wallis wurde in den letzten Jahrzehnten allzu stark auf die Milchwirtschaft und den Weinbau, den Obst- und Gemüsebau tendiert. Von der Rendite her war und ist dies richtig. Man vergass aber, dass der Mensch mit Milch und Wein und Gemüse nicht leben kann, dass zum mindesten noch Brot hinzukommen muss. Unsere Väter wussten das und haben deshalb Äcker bis auf fast 2000 Meter hinauf angelegt. Wo schon lange kein Obst und kein Gemüse mehr reifte, da schnitten die Zermatter, die Terbiner und die Eifischtaler im September die Kornfelder. Dem ist heute nicht mehr so. In den

USA wird das Getreide in riesigen Mengen angebaut und von dorthin kann man es billiger haben als aus den Walliser Bergdörfern. Die Welt und mit ihr wir Walliser werden aber noch umdenken müssen. Gewiss das Berggebiet ist in bezug auf die Arbeit höchst ungeeignet für den Ackerbau, doch haben wir den klimatischen Vorteil. Gewiss wäre es vom Arbeitsaufwand her logisch, wenn dem Berggebiet die Milchwirtschaft zugewiesen würde und im Mittelland und in der Ostschweiz Ackerbau intendende Rolle. Weite Teile der Schweiz sind zu feucht, in weiten Teilen fällt zuviel Regen als dass mit gutem Erfolg Ackerbau betrieben werden könnte. Die Walliser Berghänge sind an sich zu trocken um gute Ernten zu erzielen, doch liesse sich und lässt sich hier über Bewässerungsanlagen viel erreichen. In der Sowjetunion hat man den Kampf um die Brotversorgung sehr wahrscheinlich verloren. Die Planziele werden hier kaum einmal erreicht. Die klimatischen Verhältnisse sind dort noch schlechter als bei uns. Da aber Getreide als Grundnahrungsmittel eine wesentliche Rolle in der Frage spielt, ob eine Welthungersnot auftritt oder nicht, muss der Getreideanbau weltweit geplant und koordiniert werden. Wenn auch in bescheidenem Rahmen, hat das Wallis, hat die Schweiz ihren Beitrag zu leisten. Es ist der Schweiz möglich in bezug auf die Getreideversorgung zum Selbstversorger zu werden und dies ohne, dass etwa ein Manko auf dem Gebiete der Milchwirtschaft entsteht. Weil es der Schweiz möglich ist in bezug auf das Getreide vom Auslande unabhängig zu werden, so muss dieses Ziel angestrebt werden. Wir dürfen nicht den Weltmarkt beanspruchen, wo dieser doch eben gerade seitens der Sowjetunion aber auch vieler Entwicklungsländer in grossem Ausmass benutzt werden muss.

EINE NEUE AGRARPOLITIK IM WALLIS MUSS EINGELEITET WERDEN

Bei landwirtschaftlichen Meliorationen darf in Zukunft nicht mehr bloss der

Weinbau und der Milchwirtschaft Beachtung geschenkt werden, sondern auch dem Ackerbau. Diese vernachlässigte Seite muss in Zukunft mehr in Rechnung gestellt werden.

Mit der Melioration von Ackerbaugebieten im Berggebiet ist es aber noch nicht getan, sondern es muss auch in bezug auf die Maschinenbeschaffung neue Initiativen geben. Solange die Sense und die Sichel die Standardwerkzeuge für die Getreideernte sein werden, nützen alle Fördermassnahmen nichts. Die Arbeit muss auch im Ackerbau mechanisiert werden. Es fehlen aber bis heute noch weitgehend die Maschinen für den Ackerbau im Berggebiet. In den letzten Jahren kamen statt Maultiere fürs Pflügen Seilwinden zum Einsatz, doch ist auch die Seilwinde ein umständliches Werkzeug und für das Mähen des Getreides in Hanglagen gab es bisher überhaupt noch keine Maschinen. Wie wäre es, wenn der Kanton Wallis auf diesem Gebiete eine besondere Anstrengung unternähme? Gibt es einen Grossrat, der bei nächster Gelegenheit auf diese Zusammenhänge im Rate hinweist und von der Regierung zu mindesten eine Auskunft über die Ackerbaupläne im Wallis verlangt? Der betreffende Grossrat könnte der Anerkennung der Bevölkerung sicher sein.

Victor

Quer durchs Oberwallis

Die Schweizerische Bankgesellschaft hat Fr. 20 000.- an die Restauration der Kapelle von Baltschieder gespendet. Das geld stammt aus dem Jubiläumsfonds der Bank. Die Bevölkerung von Baltschieder sieht sich in dieser Geste für ihre Anstrengungen gegenüber der kunsthistorisch wertvollen Kapelle bestärkt.

HOCHBETRIEB AUF KÜHBODEN
Auf Kühboden herrschte am letzten Wochenende starker Betrieb. Da wurde einmal die Betriebsübernahme des Restaurants «Kühboden» durch Herbert Volken gefeiert, dann kam tags darauf die Inbetriebnahme des erweiterten Restaurants Eggishorn und schliesslich weilten am Samstag und Sonntag gleich 140 Alpinisten auf Kühboden, die sich auf eventuelle Rettungsaktionen im kommenden Winter vorbereiteten.

NEUE RETTUNGSSCHWIMMER
Die Schweizerische Lebensrettungsgesellschaft bildet in der ganzen Schweiz Rettungsschwimmer auf, so auch durch die Sektion Oberwallis. Am letzten Samstag konnten vier Oberwalliser das Brevet als Instruktoren in Empfang nehmen und über 50 Burschen und Mädchen erhielten das Brevet B.

ZERMATT ENTSCHEID FÜR EINE STANDSEILBAHN

In Zermatt stehen den Skifahrern neben der Gornergratbahn die Seilbahnen nach dem Schwarzseegebiet und dem Theodul und die Sesselbahn nach der Sunnegga zur Verfügung, um in die Skigebiete zu gelangen. Diese Zubringerdienste genügen leider nicht und so gibt es fast den ganzen Winter hindurch längere Wartezeiten. Einmal auf den Höhen, genügen dann allerdings die Kapazitäten der Skilifte und Seilbahnen. Was tun? Es standen im Prinzip zwei Möglichkeiten offen; Erweiterung der Förderkapazität in Richtung Theodul oder in Richtung Sunnegga. Die Sunnegga als das primäre Skigebiet der Zermatter, man hat nicht umsonst in dieses Gebiet nach dem Krieg die erste Bahn gebaut, erhielt nun den Vorzug. Auf Sunnegga, Blauerherd und Rothorn genügen die Kapazitäten und so war es logisch, dass man auch den Zubringerdienst verstärkte. Die Bürgerinnen und Bürger von Zermatt entschieden sich für den Bau einer Standseilbahn in dieses Gebiet, die stündlich um die 2500 Personen von Zermatt weg bringen wird. Da auch die Bürgergemeinde an der Sesselbahn AG in Richtung Sunnegga beteiligt ist, wird auch noch die Bürgerversammlung zu dieser Frage sich zu äussern haben. Es ist kein Geheimnis, dass die Interessen, auch finanzieller Art, der Burgerschaft sich in den letzten Jahren stark in Richtung Theodul verlagert haben. Für Zermatt wird es wohl heissen, dass eine tun und das andere nicht lassen. Allerdings erfordert die Verwirklichung beider Projekte eine schöne Stange Geld.

ZUSAMMENARBEIT IN GPSON

In Gpson ob Staldenried haben bisher zwei Gesellschaften zwei Skilifte betrieben. Die Bestrebungen zum Zusammenschluss der beiden Gesellschaften sind nach mehreren Jahren nun zustande gekommen. Die Fusion der beiden Aktiengesellschaften muss als sinnvoll und zweckmässig bezeichnet werden. Weniger erfreulich allerdings ist die Tatsache, dass die Stimmberechtigten von Staldenried vor wenigen Wochen zum zweiten Male den Zonenplan und das Baureglement von Staldenried verworfen haben. Offenbar gibt es in Gpson bereits alt eingesessene Ferienchaletbesitzer, die von einer weiteren touristischen Entwicklung Gpsos nichts wissen wollen, die ihre Ruhe haben wollen. Diesen gelingt es, den Stimmbürgern klar zu machen, dass der Zonenplan für sie nur Nachteile bringen wird und die Stimmbürger fallen auf diese Argumentation herein. Offenbar weiss man in Staldenried noch immer nicht, dass es ohne Zonenplan überhaupt keine Baubewilligungen mehr geben wird, keine mehr geben kann, es sei denn einer könne nachweisen, dass er eine Behausung für die Bewirtschaftung der Landwirtschaft braucht.

GUT ANGEKOMMEN

Die technische Zusammenarbeit zwischen dem Walliser Volksfreund und der Buchdruckerei Beeger in Sitten ist im Oberwallis gut, ja sehr gut aufgenommen worden. Die Oberwalliser Zeitungsleser können ob dieser technischen Zusammenarbeit von den drucktechnisch modernsten Einrichtungen der Schweiz profitieren und man sieht es dem Volksfreund denn auch an. Über Nacht sozusagen ist aus der bisher im Buchdruck hergestellten Zeitung eine moderne vierfarbige Zeitung geworden.

DAS OBERWALLIS IST AUSVERKAUFT

Für die kommende Saison sieht es in bezug auf Bettenbesetzung gut aus. Für die Festtage ist alles ausgebuht und auch die Reservationen für die Monate Februar und März sind erstaunlich gut. Es zeigt sich immer mehr, dass die Rezession sich nicht an erster Stelle auf dem Sektor Übernachtungen in den Ferienorten auswirkte, sondern dass der Mensch zuerst anderswo spart, bevor er auf Ferien verzichtet.

Quoi de neuf à l'hôpital de Brigue?

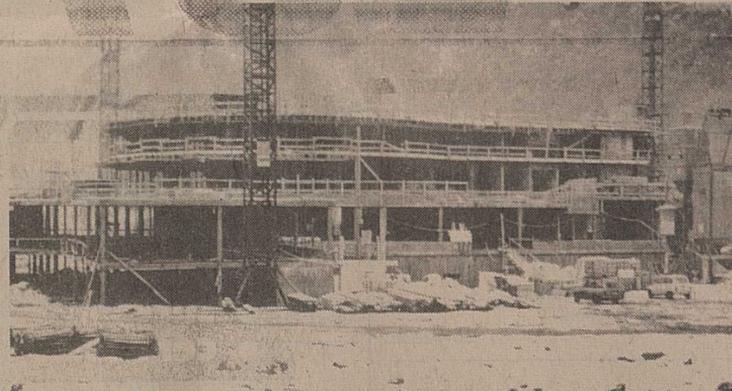
BRIGUE. - Etant donné que plusieurs grues ont été installées sur le chantier du nouvel hôpital de Brigue, l'héliport provisoire destiné aux besoins de l'actuel établissement sanitaire a été l'objet d'un contrôle effectué par les fonctionnaires de l'Office fédéral de l'air. Son utilisation est autorisée à la condition que les hautes machines qui l'entourent soient éclairées la nuit. Le nécessaire a donc été fait afin d'éviter toute méprise en cas de vols nocturnes, lesquels sont toujours plus fréquents en raison du développement de l'hôpital.

A ce propos, notons que pour 1976, c'est le chirurgien-chef Charles Arnold, qui sera le grand patron de l'établissement, fonction

qui est assumée, à tour de rôle, par les principaux responsables de la maison.



Les travaux du nouvel hôpital de Brigue vont bon train, et le programme est bien observé. L'édifice actuel - qui sera encore complété par deux étages - laisse déjà apparaître sa forme circulaire, que les spécialistes considèrent comme extrêmement fonctionnelle et économiquement avantageuse.



Notre agriculture, un tout

C'est au problème de l'évolution de notre agriculture, et plus particulièrement de la montagne, que Victor voue son article de ce jour.

Les cultures de céréales panifiables sont en net recul en Suisse. Cette constatation est spécialement valable pour le Valais. Depuis des années, on relève ce fait, mais rien n'a été entrepris. On laisse les choses suivre leur cours.

Le maintien et le développement de ces cultures est certes une affaire qui dépend de la Confédération. A l'avenir, à part les primes de mouture, on paiera encore des subsides basés sur la surface, pour les cultures de céréales panifiables en montagne. Ce n'était le cas jusqu'à maintenant que pour les champs d'orge. Mais notre correspondant estime que ces subsides, à la surface, ne devraient pas seulement être attribués à la cul-

ture des céréales, pour les régions de montagne.

Il relève aussi que les améliorations foncières ne devraient plus à l'avenir se préoccuper seulement de viticulture et de production laitière. Il y a aussi tout le problème d'une mécanisation méthodique. Aussi longtemps que la faux et la faucille seront les instruments « standard » utilisés pour les céréales, toutes les mesures de promotion seront inutiles. Le canton du Valais devrait très sérieusement penser à ce problème. Le député au Grand Conseil qui exigerait du Conseil d'Etat la présentation d'un plan bien établi, dans ce domaine si important pour nos régions de montagne, s'attirerait certainement la reconnaissance de nos agriculteurs, et plus spécialement des montagnards.



Du soleil quand même !

Prévisions jusqu'à ce soir : Suisse romande et Valais : la nappe de stratus, qui couvre le Plateau et la vallée du Rhône, se dissipera en majeure partie aujourd'hui en Valais, que localement dans les autres régions. Sa limite supérieure se situera vers 1400 m. Au-dessus, le temps demeure ensoleillé avec quelques passages nuageux. La température en plaine sera comprise entre -1 et +4 degrés l'après-midi. La bise faiblira quelque peu sur le Plateau.

Evolution probable pour dimanche et lundi : Au nord : stratus sur le Plateau. Limite supérieure s'abaissant vers 1000 m. Au-dessus nébulosité changeante, généralement peu nuageux.



Joyeux Noël... avec la bière de fête!

CARDINAL



bep

23



24



(Fortsetzung folgt)

Offres et demandes d'emplois

Grichting & Valterio S.A.
Entreprises électriques
SION

Les Creusets S.A.
Ateliers électromécaniques
SION

cherchent tout de suite pour l'étranger

1 ingénieur-électricien

pour développement de réseaux aériens HT et THT

1 ingénieur-électricien

connaissant l'exploitation de réseaux et centrales

1 ingénieur dipl. EPFL/ETH

pour la planification et le développement de systèmes électriques HT et THT

Nous demandons :

- expérience
- si possible connaissance d'une deuxième langue

Nous offrons :

- champ d'activité varié et indépendant
- rémunération selon connaissances
- avantages sociaux

Veillez soumettre votre offre avec curriculum vitae, photo, certificats, références et prétentions de salaire à la direction **GRICHTING & VALTERIO S.A.**, chemin du Vieux-Canal 11, 1950 Sion.

Tél. 027/22 23 03

Restaurant Sporting Haute-Nendaz
cherche pour entrée immédiate

sommelière

nourrie, logée

Tél. 027/88 20 61

36-32968

Nous cherchons pour début 1976 ou date à convenir

jeune vendeuse qualifiée



Tél. 027/22 70 40

36-4660

Très bon café cherche

sommelière

à la demi-journée, 2 à 3 dimanches par mois si possible.

Très bon salaire.

Tél. 027/22 15 18

36-32958

Hôtel Arnold, Sierre
cherche pour le début janvier

commis de cuisine

minimum 2 ans de pratique

ainsi que

cuisinier remplaçant

2 jours par semaine

Tél. 027/55 17 21

36-3403

Cherchons pour Sion

tôlier en carrosserie diplômé

Tél. 027/22 20 75

36-303369

Gain élevé
On cherche

agents (es)

si possible avec voiture

Pour villes et environs.

Offre écrite à case postale 12, 1965 Savièse.

36-303367

Johnny's bar à Brigue

cherche sympathique

barmaid

Horaire de travail agréable
Bon gain

Tél. 028/3 23 90
Hans Gemmet

36-122353

Entreprise de menuiserie cherche

un machiniste un menuisier poseur

Place stable. Atelier de moyenne importance. Station touristique. Eventuellement appartement à disposition.

Ecrire sous chiffre P 36-32970 à Publicitas, 1951 Sion.

Entreprise suisse de premier ordre de l'industrie alimentaire cherche

un représentant qualifié

pour visiter la clientèle grands consommateurs (grossistes, dépositaires, etc.). Rayon : Valais, Vaud, Fribourg.

Nous vous offrons :

- la chance de vendre des produits de haute qualité bien introduits
- un salaire correspondant à votre activité
- des prestations sociales actuelles
- une place stable, dans une branche à l'abri des crises
- la possibilité d'acquiescer une position de cadre si vous possédez les qualités requises

Une voiture sera mise à votre disposition.

Nous donnerons la préférence à un candidat - de langue maternelle française possédant une connaissance approfondie de l'allemand parlé et écrit - âgé de 30 - 45 ans - vendeur convaincant et capable de mener des négociations à bonne fin - ayant une bonne formation commerciale et générale et de l'expérience en service externe auprès des groupes de clients susmentionnés

Les offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats et photo récente doivent être adressées sous chiffre U 33-905871 à Publicitas, Berne.

Discrétion absolue garantie.

Cherchons

pâtissier

capable de travailler seul.

Entrée immédiate ou à convenir.

Offres sous chiffre P 36-32969 à Publicitas, 1951 Sion.

Auberge de la Tour d'Anselme Saxon
cherche

sommelière

connaissant les deux services

Tél. 026/6 22 44

36-1276

Crans-sur-Sierre
Hôtel-restaurant du Mont-Blanc cherche pour saison d'hiver, entrée immédiate

sommeliers (ères)

Faire offres par écrit ou téléphoner au 027/41 23 43 143.153.874

Nous cherchons

jeune fille sérieuse
pour aider au ménage (4 enfants)
Occasion d'apprendre l'allemand
Entrée à convenir

Ecrivez à prof. U. Wild, Krafstrasse 15, 8044 Zurich.

Maison suisse de produits diététiques et cosmétiques

cherche représentant(e)

pour la visite de la clientèle privée.

Offres sous chiffre 24-N 314449 à Publicitas, 6901 Lugano.

Cherche pour le mois de janvier

une personne

d'une soixantaine d'années, pour tenir compagnie à une dame très âgée et lui faire son ménage.

Tél. 026/2 23 94

36-32928

Je cherche

sommelière

Débutante acceptée

Tél. 027/86 25 71

36-32842

Pour notre rayon de laine en pleine extension, tapisseries, articles à broder, nous cherchons

1 vendeuse

au courant de tous les travaux manuels.

Libre tout de suite.

Se présenter au magasin **Constantin Fils SA**
Rue de Lausanne, Sion
36-3006

Couple gardien-caissier

français parlé couramment et références 1er ordre exigés. Excellente présentation. Permis de conduire pour poste muée Genève. Bel appartement confortable. Situation stable.

Ecrire avec curriculum vitae, prétentions, références, langues parlées, photographies et indiquer si possible numéro de téléphone sous chiffre J 920609-18 à Publicitas 1211 Genève 3 Rive.

Sommelière

cherche remplacements à Sion

3 jours par semaine

Tél. 027/22 64 51

36-303368

Opportunité exceptionnelle !

Confions exclusivité pour chaque canton à collaborateurs indépendants, pour la vente par correspondance et sur adresse de notre produit de vaste diffusion.

Exclusif en Suisse.

Ecrire à C.P. 705 1211 Genève 1 18-342204

Jeune fille

pour aider au ménage et servir le matin.

Bons gains.

Café des Augustins

Tél. 022/20 01 27

18-19

Serrurier se charge
de toutes vos réparations et bricoles.

Prix modérés.

Tél. 025/4 15 25

36-425661

Educatrice en formation

cherche place dans home pour enfants ou crèche.

Entrée à convenir.

Faire offres sous chiffre 81-51583 Annonces Suisses SA « ASSA » Boulevard de Pérolles 8 1701 Fribourg.

Cherchons pour Verbier

femmes, couples

ou équipes

pour nettoyage de chalets et appartements. Uniquement samedi. Très bon gain assuré.

Tél. 026/7 22 94 entre 11 et 12 heures et de 17 à 18 heures. 36-32855

R. Kaiser & Cie S.A.
Machines-outils - Outillage
1020 Renens-Gare

cherche, pour compléter son équipe de vente

un collaborateur au service extérieur

Age : 25 à 45 ans

Ayant des connaissances pour la diffusion d'articles techniques

Contact facile et une certaine expérience dans la vente

Rayon Valais et Est vaudois

Nous offrons :

- les prestations d'une entreprise moderne et active
- un programme de vente étendu et compétitif

Veillez faire offre avec curriculum vitae ou prendre contact par téléphone au 021/34 14 41.

22-357050

Grande entreprise de la branche radio-TV cherche, pour son magasin de Sion

vendeur

Nous demandons :

- candidat jeune et dynamique avec expérience de la branche
- sens commercial
- langue française avec connaissances de l'allemand

Nous offrons :

- situation stable
- activité intéressante et variée
- prestations sociales modernes
- discrétion assurée

Faire offres avec curriculum vitae sous chiffre OFA 1716 Si à Orell Füssli Publicité SA, 1951 Sion.

Nous cherchons un

collaborateur

pour l'intendance de la place d'armes de Montana.

Ses attributions : entretenir les installations sanitaires, le chauffage, procéder à des réparations aux bâtiments et installations ; préparer, remettre, reprendre et nettoyer les cantonnements ; exécuter divers travaux dans le secteur de la caserne.

Les candidats ayant un diplôme d'installateur sanitaire ou de ferblantier voudront bien s'annoncer à l'adresse suivante :

EM du groupement de l'instruction, service du personnel II, Papiermühlestr. 14, 3000 Berne 25.
Tél. 031/67 24 36

119.082.020

Quelle gentille jeune fille aimerait faire un remplacement de

Cherchons

jeune fille

pour le ménage, 2 enfants.

Possibilité d'apprendre l'allemand.

Tél. 027/55 62 53

36-32957

Pressing de Verbier cherche

demoiselle ou dame

pour travaux de repassage et service à la clientèle.

Entrée tout de suite ou à convenir

Tél. 026/7 12 33 (bureau) ou 7 17 69 (privé)

36-32964

Crans-Montana
Agence immobilière cherche

secrétaire qualifiée

de langue maternelle française.

Préférence sera donnée à candidate ayant de très bonnes connaissances en allemand, éventuellement en anglais ou en italien. Entrée à convenir.

Faire offres écrites manuscrites avec curriculum vitae, numéro de téléphone, sous chiffre P 36-32961 à Publicitas, 1951 Sion.

Wer möchte in einem unserer Zweigbetriebe im Kanton Waadt als

Werkmeister

tätig sein und einem kleineren Team vorstehen.

Die Anforderungen :

abgeschlossene Lehre als Maschinenschlosser oder Mechaniker praktische Erfahrung und gute Fähigkeiten in der Personalführung
sehr gute Französischkenntnisse
Alter ungefähr zwischen 30 und 35 Jahren

Wir bieten :

eine sehr selbständige Aufgabe im Rahmen eines erfolgreichen Unternehmens mit Sitz in der Zentralschweiz
gründliche Einführung in die zu übernehmende verantwortungsvolle Aufgabe
gutes Salär und gut ausgebaute Sozialleistungen
weitgehend krisenfesten Branche

Interessenten welche die fachlichen Voraussetzungen erfüllen, reichen ihre Offerte mit Lebenslauf, Zeugnissen, handgeschriebenen Begleitbrief, bei Wahrung aller Diskretion an Chiffre Y 25-71307 an Publicitas, 6002 Luzern.



Monsieur Yvon BERCLAZ et ses fils Jean-Marcel et Paul, à Sierre ;
Monsieur et Madame Gabriel REVAZ-CARO, à Vernayaz ;
Monsieur et Madame Joseph REVAZ-GOUMAND et leurs enfants, à Vernayaz ;
Madame et Monsieur Norbert MATHEY-REVAZ et leurs enfants, à Salvan ;
Madame et Monsieur Pierre REVAZ-REVAZ et leurs enfants, à Vernayaz ;
Madame et Monsieur Jean-Claude COQUOZ-REVAZ et leurs enfants, aux
Marécottes ;
Madame et Monsieur Armand GENIER-REVAZ et leurs enfants, à Sierre ;
Monsieur et Madame Alphonse BERCLAZ-DEMAUREX et leurs enfants, à
Chavannes ;
Madame et Monsieur Alphonse BERCLAZ-BERCLAZ et leurs enfants, à
Venthône ;
Monsieur et Madame Robert BERCLAZ-VOUILLOZ et leurs enfants, à
Mollens ;
Madame et Monsieur Yves AMOOS-BERCLAZ et leurs enfants, à Genève ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du
décès de

Madame Yvon BERCLAZ

née Martine REVAZ

leur très chère épouse, mère, fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine,
marraine et amie, enlevée à leur tendre affection le 19 décembre 1975, dans sa
46^e année, après une courte et pénible maladie chrétiennement supportée.

La messe de sépulture aura lieu en l'église Sainte-Croix à Sierre, le dimanche
21 décembre 1975, à 15 heures.

Arrivée du convoi mortuaire à l'église à 14 h. 50.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Priez pour elle



Le conseil d'administration de la Fédération laitière et agricole du Valais

a le profond regret de faire part du décès de

Madame Martine BERCLAZ

épouse de M. Yvon Berclaz, administrateur de la FLAV.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



L'Association pour le traitement des ordures du Valais central

a le regret de faire part du décès de

Madame Martine BERCLAZ

épouse de M. Yvon Berclaz, vice-président du comité de direction.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



L'Association pour l'épuration des eaux usées de Sierre et environs

a le regret de faire part du décès de

Madame Martine BERCLAZ-REVAZ

épouse de son président, M. Yvon Berclaz.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La classe 1929 de Vernayaz

fait part, avec émotion, du décès de leur contemporaine

Madame Martine BERCLAZ-REVAZ

Pour l'ensevelissement, prière de consulter l'avis de la famille.



La direction et le conseil d'administration de Profruits, Fédération de coopératives fruitières du Valais

ont le regret de faire part du décès de

Madame Yvon BERCLAZ-REVAZ

épouse de leur membre dévoué du conseil d'administration et gérant de leur
coopérative fruitière Agrol, à Sierre.

Pour les obsèques, veuillez consulter l'avis de la famille.



Le comité directeur et le grand comité d'Agrol

ont le regret de faire part du décès de

Madame Yvon BERCLAZ

née REVAZ

épouse de leur directeur.

Les obsèques auront lieu à l'église Sainte-Croix à Sierre, le dimanche 21 décem-
bre 1975, à 15 heures.



Le personnel d'Agrol

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Yvon BERCLAZ

née Martine REVAZ

épouse de son directeur.

Les obsèques auront lieu à l'église Sainte-Croix à Sierre, le dimanche
21 décembre 1975, à 15 heures.



Le Conseil communal de Sierre

a le regret de faire part du décès de

Madame Martine BERCLAZ-REVAZ

épouse de M. Yvon Berclaz, conseiller communal.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le Mouvement démocrate chrétien de la ville de Sierre

a le profond regret de faire part du décès de

Madame Martine BERCLAZ

épouse de M. Yvon Berclaz, conseiller communal et membre de son comité
directeur.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La classe 1954 de Savièse

a le regret de faire part du décès de leur contemporain

Monsieur Pierre-André VARONE

Pour les obsèques, veuillez consulter l'avis de la famille.



ANNIVERSAIRE

Gisèle CRETTEX- GRENON



née le 7 août 1931 -
décédée le 23 décembre 1974

Une messe tridentine sera célébrée en
la chapelle des Saints Cœurs de Jésus
et de Marie, à Riddes, le mardi 23 dé-
cembre 1975, à 19 h. 30.

Son époux,
ses enfants Jean, Véronique, François
et sa famille



La société de musique « L'Echo de la Dent-Blanche », Les Haudères

a la douleur de faire part du décès de

Monsieur Francis RONG

frère de son membre Jean.

Pour les obsèques, prière de consulter
l'avis de la famille.



EN SOUVENIR DE

Madame Albertine BAGNOUD



20 décembre 1959 - 20 décembre 1975

Vous qui l'avez connue et aimée, ayez
une pensée pour elle en ce jour d'anni-
versaire.

De nos cœurs montera une prière.

Ta famille



La cible « Avenir »

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Jean BERCLAZ

membre fondateur.

Pour les obsèques, prière de consulter
l'avis de la famille.

Pour chaque carton, vous choisissez votre lot
(jusqu'à épuisement)

1ers lots à choix

- 1 carton de 9 bouteilles
- 1 fromage du Valais
- 1 viande séchée
- 1 appareil Agfomatic
- 1 train électrique Märklin

2es lots à choix

- 1 carton de 6 bouteilles
- 1 lard sec
- 1 viande séchée
- 2 magnums de Vendémère (pinot noir Gilliard)
- 1 train de côtelettes fumées

3es lots à choix

- 1 carton de 3 bouteilles
- 1 noix de jambon sec
- 1 mangum Vendémère
- 1 jambon salé fumé
- 1 bouteille de marc «Clair de Lune»

SION Salle du Sacré-Cœur
Samedi 20 décembre dès 16 h.

LOTO À CHOIX
LOTO SYMPA



Rencontres - Loisirs - Culture

Restaurant Olympic
Chez Johny l'Africain
Martigny

Janine et Johny vous remercient de la fidélité témoignée durant l'année écoulée vous souhaitent de bonnes fêtes et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 1976.

Fermeture annuelle

du 22 décembre au 26 janvier 1976

36-1237

Une Husqvarna de Suède



Renseignements:
F. Rossi, Martigny
Avenue de la Gare 29
(4e étage)
Tél. 026/2 26 01

Le magasin de chaussures...



présente ses meilleurs vœux pour Noël et pour 1976 à son estimée clientèle.

Le Contrôle fédéral des finances à Berne

cherche un collaborateur en vue d'assurer la relève (âge idéal 25 à 35 ans).

De l'expérience en matière de comptabilité et de révision est exigée. Ce collaborateur devra être en mesure de procéder, en bonne partie de manière indépendante, à des vérifications de comptes et de rédiger en français les rapports et la correspondance y relatifs. Les candidats en possession du certificat d'examen préliminaire au diplôme fédéral de comptable, ou qui sont disposés à se préparer à cet examen, auront la préférence. Outre le français (langue maternelle), de bonnes connaissances de l'allemand sont désirées.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, des copies de certificats concernant la scolarité et l'activité professionnelle et d'une photographie, devront être adressées jusqu'au 10 janvier 1976 au chef du personnel du Contrôle fédéral des finances, 3003 Berne.

05-25505

Protégez votre voiture contre la rouille

Nous effectuons le traitement du châssis sur

voitures toutes marques



A notre station-service, vous obtenez 1 bon de lavage gratuit pour 120 litres d'essence au comptant 36-2818

Un cadeau bienvenu

Les derniers succès de la chanson en cassettes stéréo et 8 pistes



Bâtiment Richelieu - Place du Midi
Tél. 027/22 12 07

36-602

Dameuse à neige

pour les pistes ou pour transporter jusqu'à 8 personnes.

Complètement révisé
Convient pour téléski
Bas prix

Se renseigner au
039/54 13 02

14-125921

Qui échangerait

un beau salon jaune massif, canapé transformable en lit, 2 fauteuils, **contre fauteuils Voltaire ou autres styles ?**

A la même adresse, à vendre 1 divan 1½ place en parfait état, entourage velours grenat plus 2 lits jumeaux bois en ronce de noyer avec matelas. Mlle Gaberel, av. Fantaisie 6, 1000 Lausanne, tél. 021/26 78 79 36-32934

A vendre

Renault R 6

expertisée

Fr. 2200.-

Tél. 027/31 18 58

■ 89-53238

Audi 60 L

1971, 4 portes
parfait état
expertisée

Fr. 2800.-

Tél. 025/8 32 56

36-2889

Ford Mustang II Mach I

5000 cm², V 8
mod. 75, 11 000 km
à vendre
cause double emploi

Tél. 021/62 33 52
jusqu'à 9 h.
ou 021/61 27 38
de 12 à 14 h.

22-120

Publicitas



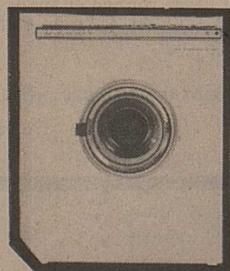
21 21 11

La direction et le personnel
des Grands Magasins

Gonset

MONTHÉY

souhaitent à leur estimée clientèle
d'heureuses fêtes de Noël
et une bonne année 1976



1975 n'est pas encore terminé que déjà

INDESIT SUISSE LANCE SUR LE MARCHÉ SA MERVEILLEUSE MACHINE À LAYER LE LINGE 1976

Sa présentation **GRAND LUXE**
Sa construction des **PLUS ROBUSTE** avec **TAMBOUR** et **CUVE** en **acier INOXYDABLE**

Ses programmes **BOULEVERSANTS** permettant de **LAYER INDÉPENDamment** 2, 3, 5 kg de **LINGE** à la **FOIS**, ainsi que des **PROGRAMMES SUPPLÉMENTAIRES** aux **ANCIENNES** machines.

VOILÀ pourquoi les autres modèles, malgré leur **QUALITÉ**, seront **SACRIFIÉS** à des prix déjà à partir de **Fr. 590.-**

! Pareil cas pour les **LAVE-VAISSELLE**
FRIGOS CONGÉLATEURS et **FRIGOS CUISINIÈRES ÉLECTRIQUES** et à **GAZ CONGÉLATEURS** bahut

Dépositaire **EXCLUSIF** pour le **VALAIS D'INDESIT SUISSE RESPONSABLE** des **GARANTIES**, et **SERVICE APRÈS VENTE**

C. VUISOZ-de PREUX - GRÔNE - Tél. 027/58 12 51

36-7419



Chez le roi de la pizza, vous serez servi comme un roi !

Depuis plus d'un an maintenant, BEPPE Colombo s'est établi à Montana-Vermala. Tous ceux qui avaient fait sa connaissance à Sion (Il Padrino) lui rendent visite aujourd'hui sur le Haut-Plateau.



Ce Beppe, quel champion, grand bonhomme de la italienne. (Hum... j'en ai accomodées de 14 Vous trouverez sortes de pâtes, lasagnes, tortellini, etc.

Un gastronomie Ses pizzas (faim) sont manières. aussi toutes

Ici, pas question de réclamer un supplément... vous en avez pour votre argent (garanti). Aimant profondément son Italie natale, Beppe a su nous apporter la chaleur et l'amitié transalpines.

Gastronomie: 10 sur 10 - Cadre: bellissimo - Ambiance: ... n'hésitez plus, Beppe saura vous accueillir. Adios Amiguos.



Le roi de la pizza

Tout le monde va chez Beppe. De dos: Charly Cottini (directeur hôtel Cervin). En face: deux beaux barbous, Nicolas Barras (directeur hôtel Curling) et à droite, le chef de cuisine de la pizzeria, Luciano Minazoli.

14 sortes de pizzas - Pate di tartufin - Antipasti misti - En exclusivité: grignolino - grignolino di Guido Giri, Contea di Castiglione Gallo D'Alba

Lasagne verdi - Cannelloni - Ravioli - Tortellini - Famoso « Escargots en brioche », etc.



Madame Jean BERCLAZ-CLIVAZ, à Mollens ;
Monsieur et Madame Gérard BERCLAZ-BERCLAZ et leurs enfants, à Loc ;
Monsieur et Madame Marcel BERCLAZ-CRETTOL et leurs enfants, à Mollens ;
Madame et Monsieur Narcisse CLAVIEN-BERCLAZ et leurs enfants, à Randogne ;
Monsieur et Madame Marc BERCLAZ-CLIVAZ et leur fille, à Sierre ;
Monsieur et Madame Sylvain BERCLAZ-DIEZIG et leurs enfants, à Mollens ;
Madame et Monsieur Placide CLAVIEN-BERCLAZ et leurs enfants, à Sierre ;
Madame et Monsieur Simon ROBYR-BERCLAZ et leurs enfants, à Montana ;
La famille de feu François BERCLAZ-CLIVAZ ;
La famille de feu Alexandre CLIVAZ-MOUNIR ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Jean BERCLAZ

de François

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle et filleul, survenu à Mollens, le 19 décembre 1975, à l'âge de 77 ans, muni des secours de la sainte Religion.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Maurice-de-Lagues, le lundi 22 décembre 1975, à 10 heures.

Départ du domicile mortuaire à 9 h. 30.

Priez pour lui.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Agrol et son personnel

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Jean BERCLAZ

beau-père et parent de leurs collaborateurs MM. Placide Clavier et Yvon Berclaz.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



L'Administration communale de Mollens

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Jean BERCLAZ

ancien vice-président.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.



Madame Régis SALAMIN-PRÉLAZ et ses enfants Claude-Michel, Fabienne et Jean-Philippe, à Muraz-Sierre ;
Monsieur Marc-André SALAMIN, à Genève ;
Madame et Monsieur Norbert PONT-SALAMIN et leurs enfants, à Sierre ;
Madame et Monsieur Guy-François SALAMIN-MARET et leur fille, à Sierre ;
Monsieur Emile SALAMIN, à Sierre ;
Madame et Monsieur Ernest GARO-SALAMIN, à Lausanne ;
Madame Antoinette SALAMIN-FAVRE et ses enfants, à Sierre ;
Monsieur et Madame Angelin SALAMIN-STRAHM et leurs enfants, à Sierre ;
Monsieur et Madame Ernest SALAMIN et leur fils, à Lausanne et Savièse ;
Madame Raphy CRETTEZ-SALAMIN, à Lausanne ;
Mademoiselle Ida SALAMIN, à Sierre ;
Sœur Marie-Louise SALAMIN, ursuline, à Sierre ;
Madame Joseph PRÉLAZ-HORNER, à Rue ;
Mademoiselle Germaine PRÉLAZ, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Francis PRÉLAZ-CLOTTU et leur fille, à Lausanne ;
Madame Paul LE SOLDAT-PRÉLAZ, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Jean-Bernard PRÉLAZ-PALM et leurs enfants, à Berne ;
Monsieur et Madame Raymond PRÉLAZ-TRÖSCH et leurs enfants, à Berne ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Régis SALAMIN

leur bien cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, beau-fils, oncle, cousin et ami, que Dieu a rappelé à lui le 19 décembre 1975, à l'âge de 65 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à l'église Sainte-Catherine à Sierre, le lundi 22 décembre 1975, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Décès de M^{me} Yvon Berclaz

C'est avec tristesse que l'on apprenait, hier, à Sierre, le décès de M^{me} Martine Berclaz-Revaz, l'épouse de M. Yvon Berclaz, conseiller communal et directeur de la maison Agrol.

Née à Vernayaz en 1929, M^{me} Berclaz a fréquenté les écoles de son village, puis accompli un apprentissage de couturière. En 1954, elle a épousé M. Yvon Berclaz.

Ceux qui ont connu M^{me} Martine Berclaz garderont d'elle le souvenir d'une personne aimable, toujours prête à rendre service et mettre ses qualités au service de la communauté.

A son époux, à ses enfants Jean-Marcel et Paul, et à ses proches, le NF présente ses condoléances émues.



La famille de

Madame Céline FRANZETTI- PAPILLOUD

a été très touchée par vos témoignages d'affection et de sympathie en ces jours d'épreuve.

Elle vous remercie d'avoir partagé sa peine et vous exprime sa profonde reconnaissance.

Un merci particulier :

au docteur Marcel Gay-Crosier ;
à M^{me} Ruth Délétroz, infirmière ;
au docteur Georges Lathion ;
aux révérendes sœurs de la Clinique générale de Sion ;
à M^{lles} Jacqueline Crettaz et Jacqueline Burgener, infirmières ;
au révérend curé Conus de Riddes ;
à l'Administration communale de Riddes ainsi qu'à la Commission scolaire ;
au chœur mixte Saint-Laurent ;
au FC Riddes ;
aux classes 1932, 1958 et 1960 ;
à l'abbaye et au collège de Saint-Maurice ;
à l'entreprise R.-B. Héritier et C^o, à Sion ;
ainsi qu'à toutes les sociétés, entreprises et groupes d'amis.

Riddes, décembre 1975.



Monsieur et Madame Fernand VARONE-HÉRITIER, à Savièse ;
Monsieur Jean VARONE, à Savièse ;
Monsieur Antoine VARONE, à Savièse ;
Madame et Monsieur Germain VARONE-VARONE et leurs enfants Jean-Philippe, Barbara et Xavier, à Savièse ;
Monsieur Germain VARONE, à Savièse ;
Monsieur et Madame Michel VARONE-DAYER et leur fils Gérald, à Savièse ;
Madame et Monsieur Jacques GRAND-VARONE et leur fille Valérie, à Savièse ;
Mademoiselle Fernande VARONE, à Savièse ;
Monsieur Dominique VARONE, à Savièse ;
Mademoiselle Danielle VARONE, à Savièse ;
Madame veuve Marcellin VARONE-HÉRITIER, ses enfants et petits-enfants, à Savièse ;
Madame veuve Evariste VARONE-BRIDY-FAVRE, ses enfants et petits-enfants, à Savièse ;
Monsieur et Madame Séraphin VARONE-BRIDY, leurs enfants et petit-fils, à Savièse ;
Monsieur et Madame Benjamin HÉRITIER-DEBONS, leurs enfants et petits-enfants, à Savièse, Sion et Conthey ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Pierre-André VARONE

leur cher fils, beau-frère, oncle, neveu, parrain, filleul et cousin, survenu dans sa 21^e année, après une cruelle maladie courageusement supportée.

L'ensevelissement aura lieu à Savièse, le lundi 22 décembre 1975, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La direction et le personnel
de l'entreprise Grichting et Valterio

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Pierre-André VARONE

leur fidèle employé et collègue.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

M. Joseph Marguelisch garde de bisse depuis 50 ans



SION/SAVIESE. - Il y a quatre-vingt ans, au printemps de 1895, un groupe de dix-huit propriétaires de vignes fondaient la société du bisse-siphon de Montorge. Le premier président fut M. Paul de Rivaz, décédé, qui fut longtemps dentiste scolaire et juge de la commune de Sion. Il est assez amusant de relever que la réception, lors de la première reconnaissance des travaux, avait coûté 39 francs 80, pour une bonne douzaine de personnes.

Le bisse-siphon de Montorge part du bisse de Lentine. Depuis le lac, l'eau remonte par simple effet de la pression. Ce sont actuellement 170 000 m² de vignes qui sont irrigués par ce bisse. La société compte 136 membres, de Sion et Savièse principalement.

Le comité, présidé par M. Etienne Duval, comporte les membres suivants : MM. René Baatard, secrétaire-caissier ; Justin Luyet, Martin Debons, André Héritier, Dominique Kühnis, secrétaire-adjoint.

Hier, dans un restaurant de Montorge, au cours d'une manifestation très sympathique, le comité a exprimé sa reconnaissance d'une manière tangible à M. Joseph Marguelisch, garde du bisse, qui a présenté sa démission. Il a reçu une canne dédicacée.

M. Marguelisch, né en 1904, est responsable de ce bisse depuis 1925, ce qui fait cinquante ans. C'est une très longue période, au cours de laquelle M. Marguelisch s'est constamment dévoué, avec toute sa compétence et aussi son affabilité naturelle, au service des viticulteurs et consorts. On le surnomme, très affectueusement « le dieu des eaux de Montorge » !

Il est aussi garde du bisse de Montorge, fonction qu'il abandonnera également à la fin de l'année. Il sera d'ailleurs fêté par la municipalité de Sion, à ce titre. C'est une figure bien connue, et estimée par tous les propriétaires de cette belle région de vignoble. Le NF lui présente ses sincères félicitations.

Dans le futur immédiat, la société pense à la rationalisation de la distribution, et surtout à l'amélioration des conditions de pompage, par la création d'un bassin supérieur. G.Z.

Hier sur le petit écran

Soirée cinéma

Deux films pour cette soirée, deux films séparés par une répétition de ballet. Nos propos peuvent donc se limiter à quelques réflexions générales.

Les deux films - est-ce le hasard ? - traitaient approximativement du même thème.

Nous avons surtout suivi et apprécié le premier, L'engrenage, une réalisation de Maurice Failevic, un homme fort compétent dans le langage télévisuel.

Ce film a une première qualité que le hasard voulut encore plus percutante : l'actualité.

Réquisitoire contre l'égoïsme, dans un langage qui n'a pas les accentuations démagogiques des extrémistes, L'engrenage se situe à l'époque des fêtes de fin d'année, met en scène un étranger (Portugais de surcroît), chômeur aussi, montre les HLM et les bidonvilles, les difficultés du marché de l'emploi, la misère de certains ouvriers engagés... Autant de points de repères favorisant une transposition dans l'actualité, transposition qu'aucun téléspectateur n'aura pu éviter.

C'est bien dit, c'est bien montré. Même si, au début (impression tout à fait personnelle) les premières séquences agaçaient un peu (voir la scène du « on part ou ne part pas ? »). Cet engrenage, idée originale du réalisateur, devait mener au bidonville. Et la fin survint avec un point d'exclamation (vivre dans de pareilles huttes !) et un autre d'interrogation (aura-t-il du travail ?) Mais on peut pousser plus loin : combien de téléspectateurs féliciteront le bienfaiteur ? Combien lui lanceront la pierre ?...

Le second film, Les passagers, d'Annie Tresgot, version française, devait sans doute aller dans un même sens. Nous en avons apprécié les premières séquences avant d'éteindre au risque de ne pas entendre l'annonce officielle du chiffre d'un million de francs atteint par la Chaîne du Bonheur au profit des chômeurs dont il a, nouvelle coïncidence, été fortement question dans le premier film. N. Lager

Pour l'exploitation, par les collectivités publiques, de l'énergie hydro-électrique en Valais

Une association est formée

SION. - Au mois de novembre 1974, le Fonds valaisan de la recherche, présidé par M. Joseph Haenni, avait publié une très intéressante étude de M. René Fauchère sur les « Forces hydrauliques du canton du Valais ». Il y a deux jours, une société s'est constituée officiellement en vue de poursuivre les objectifs définis par le rapport en question. Cette société s'appelle « Association en faveur de l'exploitation par les collectivités publiques de l'énergie hydroélectrique en Valais ».

Les buts de la nouvelle société

L'association veut étudier les moyens à mettre en œuvre en vue de la reprise, par le canton et les communes, des installations des forces hydrauliques au fur et à mesure de l'échéance des concessions, dans le cadre d'une politique concertée dans l'intérêt de la Suisse, du canton, et des communes.

Différentes commissions

Une commission technique sera constituée, qui s'occupera principale-

ment du transport de l'énergie. Aujourd'hui, ce sont d'autres sociétés, que celles qui ont obtenu les concessions qui traitent tous les problèmes de transport de l'énergie. Une commission juridique étudiera en détail la législation y relative. Deux autres commissions, économique et financière, sont également prévues.

Un considérable patrimoine économique

Pour se rendre compte du patrimoine considérable que représentent les forces hydrauliques valaisannes, il est utile de comparer les quelques chiffres suivants (année 1970) :

- 1 Les montants investis jusqu'ici dans les forces hydrauliques du Valais se chiffrent par quelque 5 milliards de francs.
- 2 La fortune imposable des personnes physiques du canton s'élève à 4 125 000 francs, et leur revenu fiscal à 1 793 000 000 de francs.
- 3 Les montants investis dans les hôtels construits en Valais ne repré-

sentent que quelques centaines de millions de francs.

Les revenus annuels provenant des forces hydrauliques s'élèvent à quelque 36 millions de francs pour l'ensemble du canton, comprenant les droits d'eau et tous impôts, soit 0,7 % des investissements.

Ce qui est important, c'est de prévoir l'avenir, c'est-à-dire ce qu'il adviendra à l'échéance des concessions, puisque celles-ci permettent une reprise en grande partie gratuite des installations hydroélectriques. Pour utiliser le « fameux droit de retour », à l'autorité concédante, il faut une organisation qui soit en mesure, du double point de vue technique et financier, de reprendre la propriété et l'exploitation des installations hydroélectriques.

L'association qui vient de se constituer se propose donc d'assurer une information aussi complète que possible aux autorités et à la population sur ce problème capital pour l'avenir économique, tant de la Suisse que du Valais.

Charrat

Fillette blessée

Hier, à 11 h. 40, M. Charly Sauthier, né en 1955, domicilié à Charrat, circulait à l'intérieur de cette localité au volant d'une voiture. A proximité du bâtiment de M. Gilbert Cretton, il heurta et renversa la petite Marie-Claude Gay, née en 1963, domiciliée à Charrat, qui arrivait en sens inverse à bicyclette. Par suite du choc, l'enfant tomba sur la chaussée et fut blessée.

Au tribunal du 3^e arrondissement

Bien mal acquis n'a pas profité

(Suite de la page 17)

MONTHEY. - L'après-midi, dans la même composition, le tribunal de district s'est occupé d'un maçon d'origine italienne, bon travailleur, saisonnier dans une entreprise de génie civil de Monthey. Né en 1950, célibataire, il est accusé de vols qualifiés (art. 137 cp) pour avoir soustrait à de nombreuses reprises des radiateurs, de la faïence, de la peinture, du ciment, des frigos, des armoires, une meule électrique pour un montant d'environ 15 000 francs dont la presque totalité a pu être récupérée.

Le prévenu, dont les agissements ont été clairement établis, a reconnu les faits. Tout le matériel volé était déposé à Massongex chez C. L., qui avait accordé des prêts au prévenu. Ce matériel a servi en partie à améliorer l'établissement public de C. L., mais l'affaire est dissociée du fait que Massongex ne dépend pas du même for.

Le défenseur, M^e A. Déléze constate que l'accusé B. C. n'a retiré aucun profit de ces vols dont C. L. semble être l'instigateur tout en ayant une certaine domination sur B. C. et demande une peine de 6 mois de prison assortie du sursis durant trois ans sous déduction de la préventive subie.

Le défenseur d'office, M^e Avanthey, constate que son client, ouvrier saisonnier, n'a ni parent ni connaissance dans la région à part C. L. qui est originaire du même village. Son client se laisse prendre au piège et y prend goût, étant dominé par C. L., tout en ne profitant en aucune façon des vols. L'avocat termina sa plaidoirie en demandant la clémence du tribunal pour B. C. et s'étonna que le principal coupable ne

soit pas devant ce tribunal.

Relevons que le président du tribunal, M^e Georges Pattaroni, a facilité la compréhension des débats pour l'accusé en employant la langue de Dante.

Le jugement rendu en début de soirée est le suivant : B. C. est condamné à 8 mois d'emprisonnement avec sursis, le tribunal étant plus sévère que le procureur, qui avait demandé 6 mois.

PARKING SOUTERRAIN DE SAINT-GUÉRIN 70 places à disposition du public



SION. - Le parking souterrain de Saint-Guérin aménagé par les soins de la municipalité, sous les bâtiments scolaires qui viennent d'être construits, est terminé. Il a été mis à la disposition du public depuis hier. Il va sans dire que des parcomètres ont été installés, avec un tarif de jour et un tarif de nuit. La durée de stationnement payant est de 12 heures, facturées 2 francs la nuit et 6 francs la journée.

Actuellement quelque 420 installations de parcomètres sont placées sur les places publiques, ou dans les parkings souterrains de

la cité séduisante. Les places de stationnement en zone bleue s'élèvent à 800. Au cœur de la cité, il n'est guère possible de prévoir de nouvelles places de stationnement, il est nécessaire de sortir un peu de la cité. La municipalité consent de sérieux efforts pour mettre à la disposition du public le plus de places de parc possible. Les usagers motorisés devraient aussi consentir un petit effort pour ne pas vouloir nécessairement arriver à proximité immédiate du lieu où ils se rendent.

- gé -

Prise d'otages à Thonon

Suite de la première page

procha de lui, à quelques mètres, et les pourparlers s'engagèrent. Je pus alors m'approcher à environ cinq mètres, et suivre un moment cet entretien, les deux parties n'étant séparées que par une Citroën et une Renault parkées le long du trottoir.

Alors que les policiers tentaient, sous l'œil attentif des tireurs d'élite postés dans l'immeuble d'en face, de persuader le malfaiteur de se rendre et de ne pas faire de bêtises, notre interlocuteur put le dévisager.

« Un jeune type, nous dit-il, qui semblait porter une perruque de femme et une fausse barbe. Il était vêtu d'un très long manteau et contrôlait étroitement ses otages.

Trois quarts d'heure environ se sont

écoulés depuis la première alarme. Le bandit a fait connaître ses exigences : il veut une voiture pour descendre au port de Thonon-les-Bains, puis un bateau pour traverser le Léman et gagner la côte suisse, en compagnie d'un des otages.

Une voiture de police, finalement, est mise à disposition, ce qui lui permet, comme il le voulait, de gagner le port. C'est là que le procureur et le sous-préfet de Thonon entrent en contact avec lui pour une nouvelle phase de négociation.

« Les centaines de badauds qui suivaient le drame depuis le début, nous dit M. Wilhelm Schnyder, étaient unanimes : qu'on le descende, qu'on le descende, clamaient-ils, alors que la femme de l'un des otages tentait de s'enquérir du sort de son mari ».

Et finalement, sur le port de Thonon, une sèche détonation met fin aux négociations. Un tireur d'élite, posté à une centaine de mètres du gangster, a fait feu sur lui alors qu'il s'était quelque peu écarté de ses otages. Le bandit est atteint en pleine tête ; il décédera dans la minute qui suit.

Dans la soirée, on apprenait que le malfaiteur était un Canadien de 19 ans, venant d'Outremont, et nommé Serge Cachat.

Cette sinistre affaire connaît ainsi un dénouement logique. Elle aura duré, en tout, une heure et quart environ, et il sied, à ce propos, de saluer le sang-froid et la rapidité de la police de Thonon.

J.-P. R.



Madame et Monsieur François SIERRO et leurs enfants, à Sion ;
Mademoiselle Alexandrine DAYER, à Mâche-Hérémence ;
La famille de feu Louis LOGEAN-DAYER, à Hérémence ;
La famille de Monsieur Barthélemy DAYER-DAYER, à Hérémence ;
La famille de feu Camille DAYER-LUGON, à Hérémence ;
La famille de feu Etienne DAYER-SIERRO, à Riod-Hérémence ;
Mademoiselle Stéphanie DAYER, à Hérémence ;
La famille de Monsieur Antoine DAYER-SIERRO, à Prolin-Hérémence ;
Monsieur et Madame Oscar DAYER-CHEVEY, à Prolin-Hérémence ;
Madame et Monsieur Lucien MOIX, à Praz-Jean ;
La famille de feu Antoine DAYER-SIERRO, à Cerise-Hérémence ;
La famille de feu Joseph SIERRO-DAYER, à Mâche-Hérémence ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame veuve Virginie DAYER-DAYER

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, marraine et cousine, enlevée à leur tendre affection le 19 décembre 1975, dans sa 75^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Hérémence, le lundi 22 décembre 1975, à 10 heures.

Selon le désir de la défunte, ni fleurs, ni couronnes, mais pensez aux enfants handicapés.

Un car partira de Mâche à 9 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



EN MÉMOIRE DE NOS CHERS PARENTS

Alexis et Eugénie BLONDEY



2 juin 1961



25 décembre 1974

La vie s'en va, mais dans nos cœurs vos souvenirs demeurent.

Vos enfants

Une messe d'anniversaire sera célébrée en l'église de Saint-Guérin à Sion, le mercredi 24 décembre 1975, à 17 h. 30.

DERNIÈRE SÉANCE 1975 DU CONSEIL FÉDÉRAL

Les modalités de la surveillance des prix

BERNE. - Le Conseil fédéral a tenu hier sa dernière séance de l'année, la prochaine devant avoir lieu le 9 janvier. Le gouvernement, a rappelé le vice-chancelier Buser, s'est réuni 45 fois et a traité pas moins de 2500 objets au cours de l'année écoulée. Il a pris la décision formelle de maintenir l'actuelle attribution des départements fédéraux et approuvé le message et le texte de la future loi sur la prévoyance professionnelle obligatoire (deuxième pilier). L'information sur ce dernier objet sera donnée pendant la seconde moitié de janvier. Le gouvernement a en outre entendu un rapport de MM. Graber et Brugger sur la conférence Nord-Sud.

Dans quels secteurs abaisser les prix ?

La nouvelle ordonnance, prise en exécution de l'arrêté sur la surveillance des prix voté lors de la session qui vient de se terminer, a été approuvée. Elle énonce notamment les branches et domaines économiques dans lesquels pourront être abaissés les prix ayant subi une hausse injustifiée. On y trouve le secteur bancaire, l'énergie, l'hôtellerie, la santé publique, les boissons alcoolisées, l'industrie des denrées alimentaires, etc. Il sera même possible, dans quatre secteurs, d'abaisser les prix sans qu'il y ait eu hausse préalable : ce sera le cas pour les marchandises d'importation, les marchandises dont les coûts de production sont déterminés pour une part notable par les denrées importées, le secteur bancaire et la restauration. Enfin, les cartels et organisations analogues sont soumis à l'obligation d'annoncer au préalable à la surveillance des prix et de

motiver les ajustements de prix (y compris les prix indicatifs et recommandés).

Politique financière

Vu le recul persistant du niveau général des taux d'intérêt, le Conseil fédéral a fixé

Mesures agricoles

Dans le domaine de l'agriculture, le gouvernement introduit un droit supplémentaire de 30 francs par 100 kilos sur certains fromages importés, percevable à la condition que les importations dépassent à l'avenir le niveau de 1974. Parmi les fromages concernés figurent le saint-paulin et le fontal.

le taux d'intérêt des bons de dépôt d'une durée de quatre ans à 6% (au lieu de 7 1/4%) et celui des bons de dépôt d'une durée de huit ans à 6 1/2% (au lieu de 7 3/4%). Cette baisse permet d'adapter le paiement des intérêts des titres aux conditions usuelles du marché.

Dans le domaine de la politique de l'argent et du crédit, le gouvernement a adopté une ordonnance qui complète les dispositions dans ce domaine. Elle maintiendra notamment le contrôle des émissions et le versement d'avois minimaux à la Banque nationale. On renonce en revanche à réintroduire l'encadrement du crédit et la limitation de la publicité en faveur des crédits personnels et des ventes à tempérament.

Importations de vin blanc en bouteilles : le 65% de 1974

Le Conseil fédéral a fixé pour l'année 1976 les importations en bouteilles de vin blanc de qualité reconnu comme spécialités (numéro ex 2205.30 du tarif douanier) à 65% des quantités importées en 1974. Si les importations faites par une maison en 1975 dépassent celles de l'année précédente, la quantité excédentaire sera imputée sur le contingent de 1976. A l'effet d'atténuer les cas d'excessive rigueur que des importateurs pourraient faire valoir en cours d'année, une réserve a été prévue.

Dès l'arrêté du Conseil fédéral du 21 mai 1975, les importations avaient été limitées pour toute l'année 1975 aux quantités importées en 1974. Toutefois, compte tenu

Un éventuel produit résultant de ce droit supplémentaire sera utilisé en faveur des consommateurs pour l'abaissement du prix des fromages indigènes. Quant aux taxes sur les œufs en coquilles et les produits à base d'œufs importés, ils seront maintenus jusqu'à la fin de 1976.

des permis d'importation qui avaient été acquis avant l'entrée en vigueur de cet arrêté, les importations effectuées durant les dix premiers mois de 1975 dépassent déjà de presque un tiers la quantité totale importée au cours de l'année précédente.

Par suite du recul de la consommation et de l'augmentation des importations, la situation sur le marché se caractérise actuellement par de sérieuses difficultés d'écoulement. Il conviendra du reste d'en tenir compte par une sévérité accrue en matière d'admission de parcelles en zone viticole.

L'arrêté a effet jusqu'au 31 décembre 1976. Le Conseil fédéral, suivant l'évolution du marché, se réserve de l'adapter aux nouvelles conditions.

M. Debétaz, nouveau président du Gouvernement vaudois

LAUSANNE. - Le Conseil d'Etat vaudois a appelé hier à sa présidence, pour 1976, M. Edouard Debétaz, radical, chef du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, et à sa vice-présidence M. Marc-Henri Ravussin, (PAI-UDC), chef du Département des travaux publics. Elus tous

deux au Gouvernement cantonal en 1962, MM. Debétaz et Ravussin en sont les doyens et l'ont déjà présidé à deux reprises.

En 1974 et 1975, le Conseil d'Etat vaudois a été présidé par deux socialistes, MM. Pierre Aubert et André Gavillet.

BOURSES POUR MUSICIENS MÉRITANTS

ZURICH. - L'audition pour l'obtention de la bourse accordée chaque année aux jeunes musiciens par la Fédération des coopératives Migros a eu lieu à la mi-décembre au Kongresshaus de Zurich. Ces bourses peuvent atteindre un montant de 800 francs par mois pendant trois ans au maximum. Elles sont généralement octroyées pour une ou deux années, mais peuvent être prorogées durant un an après une nouvelle audition. Le montant total des bourses accordées cette année s'élève à 220 800 francs. La fondation Ernst-Goehner participe à raison d'un tiers de cette somme, indique un communiqué de la fédération.

Cette année, quarante-deux des cinquante candidats ont été admis à se présenter aux épreuves. Neuf pianistes et huit organistes se sont vu attribuer une bourse d'études terminales, qui leur permettra de paraître en public comme solistes. Des Suisses et des étrangers résidant en Suisse depuis au moins cinq ans, titulaires du diplôme de

professeur ou d'un titre équivalent et âgés de moins de 27 ans, ont été admis.

Le jury était composé comme toujours de huit personnalités du monde musical suisse et présidé par le directeur des concerts-club.

Clôture de la première séance de la quarantième législature

Votations finales

BERNE. - Hier matin, c'était la dernière séance (la première de la quarantième législature) de la session d'hiver des Chambres fédérales.

La matinée est consacrée aux votations finales. Les députés à la Chambre basse acceptent l'arrêté fédéral sur la réduction des subventions fédérales en 1976 par 123 voix contre 7. Le même objet est accepté sans opposition par 35 voix au Conseil des Etats. Puis dans l'ordre sont acceptés : la loi sur les droits politiques des Suisses à l'étranger (140 contre 11 et 36 sans opposition) ; l'arrêté proposant de rejeter l'initiative populaire sur l'assurance responsabilité civile pour véhicules à moteur (non à l'étatisation de la RC) (110 contre 32 et 37 sans opposi-

L'heure d'été: oui, mais...

BERNE. - MM. Gauthier (Lib/GE) et Alder (Ind/BL), deux conseillers nationaux, ont soulevé la question de l'introduction en Suisse de l'heure d'été, particulièrement depuis que la France a décidé de passer à l'heure orientale en été comme c'est de coutume en Italie. Le Conseil fédéral a indiqué que la Suisse est favorable à une réglementation uniforme de la durée de l'heure d'été dans

toute la zone d'Europe centrale, principalement en raison du fait que la fixation de l'heure d'été prévue en France l'année prochaine ne se recoupe pas avec la période déjà introduite en Italie. La Suisse ne peut éviter de s'associer à l'introduction de l'heure d'été, si ses voisins décident de s'y soumettre, mais la durée devrait être établie de manière uniforme.

Après la mort d'un enfant martyr SIX ANS DE RÉCLUSION

VEVEY. - Le tribunal criminel de Vevey a rendu vendredi son jugement dans l'affaire de la mort du petit Marc, qui succomba à l'hôpital le 11 juillet 1974, à l'âge de cinq ans, des suites des sévices que lui infligeait sa mère. Celle-ci, Andrée B., 30 ans, Française, a été reconnue coupable de mauvais traitements et négligences envers les enfants, et condamnée à six ans de réclusion

(moins 526 jours de préventive), à dix ans d'expulsion et à la déchéance de la puissance paternelle. Son second mari, Sebastiano B., 31 ans, Italien, a été condamné à un an de prison et cinq ans d'expulsion avec sursis. Le procureur général du canton de Vaud avait requis neuf ans de réclusion contre la mère. La Cour a reconnu à celle-ci une responsabilité légèrement restreinte.

Selon M. Piot, l'agriculture devrait obéir à certains buts Pas d'atteinte au système libéral

BERNE. - Les grandes lignes de l'orientation future de la production agricole suisse et le programme de production agricole pour les années 1976-1980, ont été présentés hier à Berne par M. J.-Cl. Piot, directeur de la Division fédérale de l'agriculture.

Au cours d'une conférence de presse, M. Piot a déclaré que, sans vouloir empiéter sur les libertés des agriculteurs, certains buts doivent être fixés à l'agriculture, tout en restant dans les limites du système libéral concrétisé par les dispositions constitutionnelles. Il est, par exemple, prévu de diminuer le troupeau laitier qui compte actuellement environ 820 000 têtes de quelque 20 000 unités, cela sans effet pour les régions des Préalpes et de montagne.

Vers une régionalisation plus accentuée des productions

Il convient d'étendre principalement les cultures de céréales panifiables et fourragères. Les betteraves sucrières, le colza et la féverolle devront également couvrir une surface plus considérable. Pour obtenir une rotation des cultures équilibrées, un pourcentage de 36% pour les plantes sarclées, y compris le maïs à ensiler et le maïs vert, apparaît judicieux.

Pour parvenir à ces objectifs, toute une série de mesures sont nécessaires. Les prix couvrant au moins les frais de production, le maintien de certaines relations de prix entre les divers produits, les primes de culture et l'encouragement d'une production de qualité représentent les mesures-clé à cet égard. Enfin, un système de répartition financièrement autonome grévant les importations pour abaisser le prix des produits indigènes, est à l'étude.

Négociations salariales dans le bâtiment Pas d'accord

ZURICH. - Les négociations salariales en cours dans l'industrie du bâtiment n'ont pas encore permis de trouver des solutions, et le syndicat du bois et du bâtiment (FOBB) « redoute, déclare-t-il, un conflit ouvert sur les salaires avec toutes les conséquences négatives que cela implique, au cas où les prochaines discussions, qui auront lieu le 15 janvier, n'aboutiraient pas à un accord ».

La voiture d'un haut fonctionnaire fédéral incendiée

BERNE. - Jeudi soir, un incendie a été perpétré contre la voiture de M. Otto Buehler, vice-directeur à la Division fédérale de police, chef de la section entraide judiciaire et extradition. La voiture se trouvait à ce moment-là stationnée à son lieu de travail, annonce un communiqué du Département fédéral de justice et police.

Entre-temps, un groupe anonyme, dans une lettre adressée notamment à l'ATS, s'est déclaré responsable de cet attentat en avançant des reproches insoutenables concernant certains cas d'extradition.

La pratique de la Confédération en matière d'extradition s'en tient strictement à la loi et à la jurisprudence du Tribunal fédéral.

Hans-Urs von Balthasar lauréat du « prix Gottfried Keller 1975 »

ZURICH. - La fondation Martin Bodmer vient de décerner le « Prix Gottfried Keller » 1975 à Hans-Urs von Balthasar, théologien, philosophe, homme de lettres et traducteur de renom. Le prix se monte à 15 000 francs. L'œuvre complète du lauréat, s'étendant de la patristique aux philosophies et littératures européennes (Calderon, Claudel, Bernanos, Péguy) jusqu'à l'étude de la théologie de Karl Barth.

Nouveau commandant du corps des gardes-frontière à Genève

BERNE. - Le Conseil fédéral a nommé le major Léon Steiner, de Genève, actuellement suppléant du commandant, commandant du corps des gardes-frontière du 6^e Arrondissement des douanes à Genève et lui a conféré le grade de lieutenant-colonel. L'entrée en fonction est fixée au 1^{er} février 1976.

Attentats au Tessin Des extrémistes de gauche

LUGANO. - Dans une lettre anonyme, adressée à la presse tessinoise et au bureau de l'agence télégraphique suisse (ATS) à Lugano, un groupe de « camarades » revendique les attentats commis presque simultanément mercredi dernier contre deux véhicules de la police cantonale de Bellinzona et de Locarno.

Ce groupe déclare dans son communiqué avoir voulu protester contre l'extradition de Heidi et Pietro Morlacchi.

Commission nationale pour l'Unesco Nouveau président

BERNE. - M. Charles-Frédéric Ducommun, ancien directeur général des PTT, a donné, pour raison d'âge, sa démission de la présidence de la Commission nationale suisse pour l'Unesco, avec effet dès le 31 décembre 1975.

En remerciant M. Ducommun du travail accompli pendant cinq ans, le Conseil fédéral a nommé pour lui succéder M. Felix Schnyder, ancien haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés et ambassadeur de Suisse aux Etats-Unis jusqu'à sa retraite à la fin de cette année.

Brûlé vif en allumant une cigarette

LOCARNO. - Un Tessinois de 68 ans est décédé lundi aux premières heures de la journée des suites des brûlures provoquées par une allumette qui a mis le feu à son vêtement.

M. Giuseppe Milesi, originaire de Campestro, à demi paralysé, demeurant dans un hospice de Maggia (Locarno), était allité lorsque, en allumant une cigarette, il mit le feu à son pyjama. Hospitalisé dans un état grave, M. Milesi devait décéder quelques heures plus tard.

« A votre service » Pour ou contre et sous quelle forme ?

BERNE. - La décision de supprimer l'émission *A votre service*, de Catherine Michel, sur les ondes de la Radio romande, suscite quelques controverses. Un « comité d'action » s'est même constituée à Genève pour « dénoncer la suppression unilatérale et arbitraire, en 1976, sur les deux programmes romands », de cette émission quotidienne. Lancement d'un appel à la population pour recueillir son « soutien massif », ce comité d'action demande « la reconsidération de l'incroyable mesure qui frappe une des émissions les plus écoutées et les plus utiles ».

« L'émission disparaît en tant que telle,

parce que nous avons voulu donner à RSR 2 une couleur un peu plus éducative », explique M. Bernard Nicod, directeur des programmes de la Radio romande. « Introduite en 1961, l'émission *A votre service* est à peu près la seule qui n'ait jamais été touchée par les modifications de nos grilles », poursuit-il. Il ne s'agit pas pour nous de changer pour changer, mais la radio doit évoluer. Notre objectif est bien entendu d'améliorer ». « Notre idée, ajoute M. Nicod, est que cette émission retrouve naissance sous une forme plus condensée sur le premier programme. Proposition a d'ailleurs été faite à Catherine Michel d'envisager une émission comparable au *Kassensturz* de la TV allemande, qui donne une information objective au consommateur ».

Catherine Michel affirme, de son côté, qu'elle est pour rien dans la création du comité d'action pour la défense de *A votre service*, dont les journaux ont signalé la constitution. Elle déclare n'en avoir été informée que par la presse et souhaite qu'il n'y ait aucun malentendu à ce sujet.

Les chutes de grêle en septembre Les plus graves depuis un siècle

ZURICH. - La colonne de grêle qui s'est abattue sur la Suisse dans la nuit du 18 au 19 septembre, a été la plus coûteuse depuis près d'un siècle. Selon une communication de la Société suisse d'assurance contre la grêle, les dégâts causés au cours de cette seule nuit dépassent les 18 millions de francs.

Partie de la région genevoise vers 23 heures, cette colonne de grêle gagna ensuite La Côte, le Gros-de-Vaud et la Broye, continua par la région des lacs de Morat et de Bienna pour prendre fin dans le Jura bâlois, le lendemain matin vers 2 heures.

Cette colonne de grêle a été exceptionnelle par la superficie sur laquelle elle s'est

abattue : une longueur de 200 kilomètres et une largeur moyenne de 10 à 12 kilomètres.

Changement à la présidence de l'UBS

ZURICH. - A la séance du conseil d'administration de l'Union de banques suisses de jeudi, M. Alfred Schaefer a fait part de sa décision de quitter la présidence et de renoncer à son mandat d'administrateur à la date de l'assemblée générale ordinaire de printemps 1976.

Le conseil d'administration a l'intention de désigner M. Philippe de Weck, directeur général, comme nouveau président et proposera de l'élire au conseil d'administration à l'occasion de l'assemblée générale.

Photopress continue d'exister

ZURICH. - La décision a été prise hier à Zurich de maintenir la société « Illustrations - und Photopress AG » sous sa forme actuelle. Toutefois, un changement interviendra à la direction : elle sera confiée dès le début de 1976 à M. Juerg L. Steinacher, ancien chef de production de la *Weltwoche*.

La rébellion militaire en Argentine

L'armée de terre ne marche pas!

BUENOS AIRES (ATS/AFP). - L'armée de terre argentine ne se laissera pas entraîner dans une aventure putschiste et la solution de la crise actuelle doit être trouvée dans le cadre constitutionnel, a dit hier après-midi le général Jorge Rafael Videla. Ainsi les positions, au deuxième jour de crise provoquée par la rébellion d'une partie de l'armée de l'air, sont-elles maintenant bien définies.

Les rebelles veulent, au moyen d'un coup d'Etat, le renversement du Gouvernement péroniste et le transfert de ses pouvoirs aux commandants des forces armées. C'est le chef de la junte rebelle « Condor Azul », le général Orlando Capellini, qui l'a affirmé lui-même hier matin.

Pour lui et son groupe d'officiers généraux, qui ont proclamé jeudi « leur droit naturel » à la révolte, il ne s'agit plus de négocier mais d'imposer. Mais ils ne représentent qu'une minorité d'extrême droite au sein des forces armées.

Pour l'armée de terre, en revanche, pas de coup d'Etat possible. C'est ce qui ressort des propos tenus hier par son commandant en chef, le général Videla, qui a distingué, dans la crise actuelle, deux aspects.

LE DOUBLE ASPECT

Il y a dans cette crise, a-t-il déclaré, un aspect professionnel qui n'intéresse que l'armée de l'air et qui doit être résolu en son sein même, et un aspect institutionnel. Or, à cet égard, l'armée de terre ne partage pas le point de vue de la junte « Condor Azul » qui propose le renversement du gouvernement de M^{me} Peron et son remplacement par un gouvernement des forces armées.

Il faut, estime le général Videla, que les institutions responsables trouvent elles-mêmes rapidement la solution profonde et patriotique qu'exige maintenant la situation politique.

LA VOIX CONSTITUTIONNELLE

Cela veut dire, de l'avis des observateurs, que l'armée de terre ne favorisera pas le renversement par la force du Gouvernement de M^{me} Peron mais que les possibilités offertes par la Constitution, notamment en matière de succession, devraient être le

cadre de toute solution de la crise politique actuelle, comme en septembre dernier, lorsque M^{me} Peron, contrainte à prendre un repos que nécessitait sa santé, avait été remplacée pendant un mois à la tête de la



M^{me} Peron et le général Fautario visitaient il y a un an une base militaire.

nation par le président du Sénat, M. Italo Luder.

LES MUTINS PERDENT « RADIO-BELGRANO »

Les mutins de l'armée de l'air argentine ont perdu leur principal instrument de propagande, la station émettrice de « Radio-Belgrano ».

Peu avant 8 heures (locales) du matin, un speaker de « Radio-Belgrano » a en effet annoncé que la station reprenait la diffusion normale de ses émissions. Dans les proclamations radiodiffusées jeudi sur les ondes de « Radio-Belgrano », et dans les tracts qu'ils ont lancé d'avion sur la capitale, les mutins ont exprimé deux sentiments très vifs.

L'humiliation de voir les étrangers traiter avec mépris la monnaie argentine « tandis qu'ils viennent acheter ici tout ce qu'ils désirent, transformant notre pays en bazar de luxe » comme l'a exprimé le commodore Luis Gonzalez dans une conférence de presse.

La honte de « veiller en armes sur les festins des corrompus », phrase prononcée il y a un mois par le vicaire aux armées, Mgr Bonnani, et reprise dans le tract diffusé jeudi.

Le film sur un camp soviétique authentifié Moscou n'a pas encore réagi...

PARIS (ATS/AFP). - L'auteur du film sur les camps de travail en Union soviétique qui a été diffusé le 11 décembre par la chaîne de télévision française « TF-1 » est originaire de Lettonie et vit actuellement dans les environs de Bonn.

« Antenne 2 », autre chaîne française, a en effet présenté hier soir une interview de cet homme, dont l'identité n'a pas été révélée, et qui est membre d'une société d'entraide religieuse pour les « Eglises du silence » des pays de l'Est européen. Il a affirmé que son film était authentique, les images ayant été prises près de la ville de Riga, capitale de la Lettonie, sur la Baltique. L'auteur du film a situé très exactement le camp sur un plan de la ville, entre une rue et une ligne de chemin de fer.

Il a précisé que le film avait été tourné en août 1975. « On ne sait jamais combien il y a de prisonniers

politiques dans un camp déterminé », a-t-il déclaré. « On peut cependant affirmer avec certitude que, dans le cas de ce camp, il s'agit de prisonniers politiques ».

« Nous possédons des noms », a ajouté l'auteur anonyme qui a précisé : « Celui par exemple d'un baptiste nommé Ediger ». « Je ne peux vous en dire plus », a-t-il conclu.

Réd. - Rappelons qu'après la projection de ce film, le parti communiste français avait demandé à Moscou de démentir la véracité de ce document « intolérable ». A ce jour rien n'est

encore venu du Kremlin. La honte n'en a pas pour autant étouffé M. Marchais...

LES INTÉRÊTS DE LA SUISSE

L'économie suisse est la première intéressée à un redressement de l'économie mondiale. L'intérêt de la Suisse pour la conférence Nord-Sud est on ne peut plus justifié, ne serait-ce que dans les secteurs pétrolier - problèmes d'approvisionnement et de prix - et financier - la question des pétrodollars attend une solution. Concertation et coordination des efforts : le dialogue Nord-Sud semble bien mettre à notre disposition ces deux moyens dont on a besoin pour essayer de rééquilibrer les relations économiques. Nouvel ordre économique ? Le terme est ambitieux. La Suisse est consciente du fait que les relations économiques mondiales sont déréglées et qu'il faut une réajustement. On peut l'appeler comme on veut : c'est là une question de rhétorique.

René Maheu est mort

PARIS (ATS/AFP). - M. René Maheu, ancien directeur général de l'Unesco, de 1962 à 1974, est décédé hier à Paris, indique-t-on dans l'entourage de son fils, M. Jean Maheu. L'ancien directeur général de l'Unesco, né à Saint-Gaudens, dans la Haute-Garonne, était âgé de 70 ans.

LES TRACASSERIES ROUGES Amalrik arrêté à Moscou

MOSCOU (ATS/Reuter). - L'écrivain dissident André Amalrik a été arrêté par la police, hier, pour la troisième fois en trois mois, accusé de contravention à son permis de résidence.

M^{me} Gyuzel Amalrik a déclaré que la police avait arrêté son mari au moment où, en sa compagnie, il descendait d'autobus dans le centre commercial de Moscou. Ils revenaient d'un déjeuner dans l'appartement d'un correspondant de presse occidental.

Les policiers ont dit qu'ils emmenaient M. Amalrik dans un commissariat voisin pour l'interroger au sujet de sa prétendue infraction. Mais le fonctionnaire de service, interrogé par téléphone, a déclaré que l'écrivain ne se trouvait pas

au commissariat. Il avait été détenu pour le même motif pendant une heure dans un commissariat le 30 octobre, juste après avoir donné une conférence de presse pour des journalistes occidentaux. En septembre, arrêté une première fois depuis sa sortie d'un camp de travail, il avait passé la nuit au cachot.

M. Amalrik n'a pas le droit de résider à Moscou, où sa femme a un appartement, mais peut faire des séjours de trois jours maximum dans la capitale comme tous les citoyens qui n'y sont pas enregistrés. Il était dit après son arrestation, en octobre, qu'il habitait désormais Kalouga, au sud de Moscou.

Les Italiens verront donc

ROME (ATS/AFP). - La mesure de censure qui frappait en Italie le dernier film de Pier Paolo Pasolini, *Salò ou les 120 jours de Sodome*, a été levée en appel, par la commission de censure : le film sera projeté intégralement au public italien, à l'exception des mineurs de moins de 18 ans.

Ce film avait été interdit en novembre par la Commission de censure italienne qui avait estimé que « le public italien n'est pas mûr pour un tel spectacle ».

La décision avait aussitôt provoqué une vive polémique en Italie, notamment dans les milieux intellectuels, où l'on regrettait généralement cette interdiction : la première de *Salò ou les 120 jours de Sodome* qui devait avoir lieu à Milan, début novembre, s'est finalement déroulée à Paris.

Le producteur du film, Alberto Grimaldi, avait fait appel à la mesure de censure : hier la commission de censure, après deux

heures de débats et après la projection du dernier film de Pasolini (le cinéaste a été assassiné à Rome le 2 novembre dernier) est revenue sur sa décision initiale. Les Italiens pourront voir intégralement *Salò ou les 120 jours de Sodome*, un film qui selon Pasolini « est d'une extrême violence, mais qui montre en fait l'Italie d'aujourd'hui ».

Angola: Moscou a le champ libre

WASHINGTON (ATS/Reuter). - Le Sénat, qui quelques heures plus tôt semblait résigné à ajourner ses travaux pour les vacances de Noël sans voter sur la question, a décidé vendredi, par 54 voix contre 22, de supprimer l'aide militaire secrète des Etats-Unis aux mouvements nationalistes angolais hostiles au MPLA.

Ce vote constitue un grave échec pour le Gouvernement du président Ford, et notamment pour M. Henry Kissinger, secrétaire

d'Etat, qui estime que les Etats-Unis doivent contrer en Angola l'intervention soviétique. Cette décision de supprimer toute aide secrète figure dans un amendement au projet de budget de défense, portant sur un total de 112 milliards de dollars.

Le projet va maintenant être examiné par la Chambre des représentants qui devra approuver cette suppression de l'aide aux combattants angolais pour que le projet devienne loi.

• WASHINGTON (ATS/AFP). - Pour la première fois, le Département d'Etat a officiellement déclaré hier que des conseillers militaires soviétiques assistent les forces du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA).

Amsterdam: les terroristes moluquois se rendent

AMSTERDAM (ATS/AFP/Reuter). - Le commando sud-moluquois qui détenait une vingtaine d'otages au consulat d'Indonésie, à Amsterdam, depuis 361 heures, s'est rendu hier à 13 h. 15 (HEC) au président moluquois Johannes Manusama. Celui-ci a remis les sept membres du commando à la police néerlandaise. Les extrémistes ont tout d'abord libéré tous les otages qui sont montés dans un autobus, après avoir serré les mains qui se tendaient autour d'eux et étreint les policiers. Peu après le départ des otages, les Sud-Moluquois sont également sortis du consulat et, escortés de policiers en civil, sont montés à bord de trois autobus qui les ont conduits au siège de la police.

La reddition du commando sud-moluquois d'Amsterdam, quelques jours après celle des terroristes du train de Beilen, et également sans effusion de sang, représente un succès pour le Gouvernement de M. Joop Den Uyl, estime-t-on dans les milieux politiques et diplomatiques à La Haye.

Son objectif avait été d'obtenir la libération des otages sains et saufs et l'arrestation des membres du commando, sans concession politique réelle en contre-partie. Cet objectif a été atteint.

Tout au long de cette affaire, les autorités hollandaises ont été en contact étroit avec le Gouvernement indonésien qui avait rejeté sur elle la responsabilité de la protection des vies indonésiennes aux Pays-Bas.

Le Gouvernement néerlandais, connu pour la rigueur de ses principes dans ce domaine, redoute que ces deux dernières prises d'otages fassent naître l'hydre du racisme aux Pays-Bas où vivent, outre 36 000 Sud-Moluquois, 9 000 Indonésiens, quelques milliers de Chinois et près de 125 000 Sura-namiens et Antillais.

De plus en plus nombreux en effet sont les Néerlandais qui souhaiteraient voir la majeure partie de ces derniers repasser l'Atlantique. Le ministre de la justice hollandais, M. Andreas Von Agt, a senti le

danger quand il a lancé, dimanche, un appel à la population pour qu'elle se montre magnanime et tolérante et ne rende pas les Sud-Moluquois résidant en Hollande collec-

tivement responsables des drames de Beilen et d'Amsterdam.

Les observateurs s'attendent que le Gouvernement de M. Den Uyl procèdera à une

enquête approfondie sur les conditions de vie des communautés sud-moluquoises aux Pays-Bas afin d'intensifier leur intégration dans la société hollandaise.

Prises d'otages: la fermeté Mieux vaut tard que jamais

Le sort deviendrait-il moins favorable aux preneurs d'otages ? La récente actualité les a vu essayer quelques revers réjouissants qui feront peut-être réfléchir les nouveaux candidats à l'ignoble, qu'ils soient truands ou terroristes politiques.

Or, depuis qu'il est devenu évident que pour l'Occident la vie d'otages n'avait pas de prix, depuis qu'il est devenu banal de dire que le crime paie et paie bien lorsque l'on braque une arme contre la tête d'innocents pour obtenir la satisfaction de revendications politiques ou simplement une coquette somme d'argent, les prises d'otages se sont multipliées, les exigences des criminels ont cru et très souvent ont été satisfaites en toute impunité. L'horreur ne semblait pas avoir de bornes.

Il aurait pourtant été si simple voilà quinze ans, alors que débutait la série (bientôt folklorique) des détournements d'avions sur Cuba, de se montrer résolu à lutter contre cette nouvelle piraterie. Une nouvelle piraterie inspirant, entre autres, les Palestiniens qui, depuis 1970, s'en donneront à cœur joie tant

dans le détournement d'avions que dans la simple prise d'otages. Ces nouvelles armes, ces nouvelles méthodes feront baisser la tête à l'Occident qui n'aura désormais qu'un souci : sauver à n'importe quel prix les innocents.

Et plus vite les autorités donnaient satisfaction aux criminels, plus nombreuses les louanges venaient de la part d'une opinion reconnaissante que le sang n'ait pas été versé. Seuls, quelques avis contraires tentèrent de s'élever. Mais considérés comme « inhumains », « bellicistes », « réactionnaires », alors qu'ils n'étaient que logiques, ils ne rencontrèrent que peu d'échos dans la sensibilité populaire et dans la faiblesse de nos gouvernements.

N'osaient-ils pas prôner, ces « sans cœur », que sauver dix vies aujourd'hui en cédant à un chantage, c'était en condamner cent demain ? N'osaient-ils pas déclarer que refuser sans exception de négocier, c'était tuer dans l'œuf toute tentative de prise d'otage ?

Aujourd'hui que la coupe est pleine, que l'opinion est lassée par la suren-

chère de l'horreur, quelle crie vengeance, les autorités semblent changer leur fusil d'épaule. Les Anglais décident de refuser de négocier dorénavant. Les Français constituent une brigade anti-gang mieux entraînée au tir de précision qu'aux interminables palabres. Par la faute de leur imprévoyance et de leur faiblesse, les Etats occidentaux ont encouragé la plus basse violence. Pour sortir de cet engrenage terrible, ils doivent se résoudre à faire entendre la voix de la fermeté qui, seule, est à même de décourager le crime et de faire régner l'ordre.

Domage qu'il leur ait fallu tant de temps, tant de victimes, pour saisir l'évidence et en tirer les leçons qui s'imposent. Certes la fermeté peut parfois réclamer force de caractère et courage. Il est terrible de décider de risquer sciemment la vie d'otages. Mais sans se cramponner à ces deux qualités trop souvent oubliées, nos gouvernements ne parviendront jamais à cette efficacité qui, seule, pourra les sortir de l'impasse sanglante dont notre société ne veut plus.

Jean-Marie Reber

En bref

• SAINT-BRIEUC (ATS/AFP). - Une partie du palais de justice de Saint-Brieuc, en Bretagne, a été détruite dans la nuit de jeudi à vendredi par un attentat qui a causé, selon les premières estimations, 5 millions de francs français (environ 3 millions de francs suisses) de dégâts.

• ANVERS (ATS/Reuter/DPA). - Deux hommes ont été arrêtés hier à Mersken, une banlieue d'Anvers, où ils tentaient de faire main basse sur deux millions et demi de francs belges (environ 168 000 francs suisses), montant des allocations de chômage que des responsables syndicaux s'approprièrent à distribuer à des chômeurs réunis dans un café.

Quatre hommes ont été légèrement blessés à l'intérieur du café, par l'un des deux malfaiteurs qui tentait de dégager son complice. Un homme a été tué à l'extérieur de l'établissement par un autre complice qui attendait dans une voiture, avec laquelle il a pu prendre la fuite, précise la police.

• BERLIN-EST (ATS/AFP). - La RFA et la RDA ont signé, hier à Berlin-Est, un nouvel accord sur l'amélioration des voies d'accès à Berlin-Ouest et cela malgré la polémique en cours sur « l'affaire des adoptions forcées » d'enfants est-allemands en RDA.

Cet accord va notamment permettre une remise en état de l'autoroute Helmstedt-Berlin, principale voie de communication de l'Ouest vers l'Est à travers la RDA.

RÉTROGRADÉS

LISBONNE (ATS/AFP). - Les généraux Carlos Fabiao, ex-chef d'état-major de l'armée de terre, et Otelo Saraiva de Carvalho, ex-commandant de la région militaire de Lisbonne et du commandement opérationnel du continent (Copcon), ont été rétrogradés aux rangs qu'ils occupaient dans l'armée avant le 25 avril 1974.

Le général Fabiao redevient lieutenant-colonel d'infanterie et le général de Carvalho commandant d'artillerie.